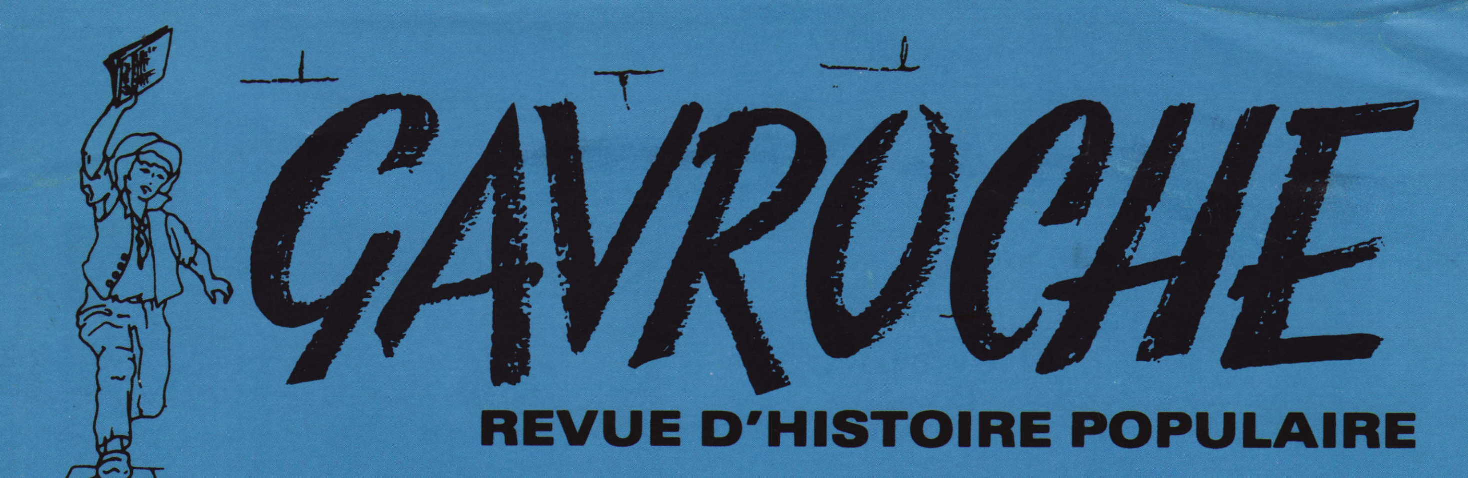


GAVROCHE

REVUE D'HISTOIRE POPULAIRE

Le numéro : 8 €

Trimestriel n° 146 – 25e année – avril/mai/juin 2006

1880-1891 Les bataillons scolaires

L'Illustration, 18 juillet 1885 : un futur soldat à la fête du 14 juillet.

Lavrate
et la religion comique

Amouroux
Un communard tricolore

Laïcité
Prolétaires et instruction publique

GAVROCHE

Revue trimestrielle
d'histoire populaire
Numéro 146
2e trimestre 2006

BP 863
27008 Evreux Cedex
Tél. : 02 32 39 50 50
Fax : 02 32 33 27 32
E-mail : revue.gavroche
@wanadoo.fr

Directeur de la publication :
Sophie VIRLOUVET

Avec la collaboration
pour ce numéro de
J.F. AMARY
A. BOURZAC
A. DALOTEL
J.L. DEBRY
G. DOIZY
H. FABRE
J.J. GANDINI
C. JACQUIER
J.J. LEDOS
R. MERLE
J.L. PANNE
F. ROUX
L. SEROUX

Commission paritaire :
0707K81974
I.S.S.N. : 02-42-9705

Distribution en librairie :
DIFFUSION POPULAIRE
21 ter, rue Voltaire 75011 Paris
Tél. : 01 40 24 21 31
Publication, secrétariat de rédaction
et mise en page : Scoop Presse
BP 863 - 27008 Evreux cedex
Impression : 27 Offset
27930 Gravigny

En dernière page :
Copie du tableau *La Liberté guidant le peuple* (1830) d'Eugène Delacroix en graffiti sur un mur de Suresnes (92). Le peintre avait illustré ainsi les journées d'insurrection des Trois Glorieuses. Depuis, l'image a pris une valeur universelle et a perdu de son pouvoir d'évocation. Ce graffiti lui redonne toute sa force et entre en résonance avec la révolte de jeunes des banlieues plus que jamais exclus, du monde du travail, mais aussi des mouvements de contestation traditionnels.
Photo : Dmitry Tsypkin

Mars-avril 1906 : après la catastrophe de Courrières



Après les premières obsèques des victimes de la catastrophe, les mineurs du bassin houiller de Lens se mettent en grève. Sur cette photo, parue le 24 mars 1906 dans l'Illustration, *le comité de grève avec au premier plan, assis, Broutchoux dirigeant du « jeune syndicat » et la « citoyenne Sorgues ».*

Samedi 10 mars 1906, environ 6 h 30 dans les galeries des mines de Courrières du bassin de Lens. La journée de travail est commencée depuis une heure et demie pour quelque 1 700 mineurs payés à la tâche quand survient une formidable explosion entraînant la mort pour 1 100 d'entre eux.

Les récits des premiers rescapés remontés à la surface se succèdent, évoquant une sorte de cyclone incandescent, des gaz asphyxiants, des éboulements de galeries, des projections de matériel et surtout, un véritable charnier. Partout des corps déchiquetés, brûlés ou asphyxiés.

La direction des opérations, dans un premier temps assurée par les ingénieurs de la compagnie, passe entre les mains des ingénieurs d'État comme le veut la législation de l'époque. Mais ces techniciens perdent du temps. Ils ne connaissent pas les installations et, très vite, on leur reprochera de s'intéresser davantage au sauvetage de la mine qu'aux éventuels survivants ensevelis.

Les obsèques solennelles ont lieu le mardi 13 mars en présence de quelques personnalités. Seul le ministre de l'Intérieur est présent. Il est vrai qu'il représente un gouvernement démissionnaire à la suite des problèmes posés par l'inventaire des biens ecclésiastiques. Ministres passés ou à venir ont d'autres préoccupations en tête… La colère de la population minière s'exprime lors de ces obsèques contre les représentants de la compagnie.

Le lendemain, la grève démarre et s'étend rapidement dans le bassin alors que deux syndicats rivaux s'affrontent : le Syndicat des mineurs du Pas-de-Calais appelé le « vieux syndicat » et la Fédération syndicale, le « jeune syndicat », affilié à la CGT dominée par la tendance anarcho-syndicaliste. Seul le Syndicat des mineurs, dirigé par Basly, ancien mineur devenu député-maire socialiste de Lens, entend participer aux négociations avec le patronat. Basly reproche ouvertement à Broutchoux, dirigeant de la fédération, d'être *« un ancien charretier et marchand de journaux »* et de faire venir des orateurs qui, comme lui, sont *« des agitateurs étrangers à la mine ou à la région »*. Il vise en particulier la *« citoyenne Sorgues »*, aristocrate anarchisante qui soutient activement la jeune Fédération.

Basly multiplie d'autre part les conseils de modération[1]. Le 20 mars, alors que les propositions des compagnies sont examinées par un congrès réuni en mairie de Lens, une importante manifestation de mineurs rassemblés devant la mairie est réprimée par les gendarmes à cheval. Trois arrestations dont celle de Broutchoux.

L'effervescence grandit les jours suivants. Le 30 mars, treize survivants remontent au jour après trois semaines d'errance dans les galeries. La population reproche alors l'abandon trop rapide des recherches. La grève s'accentue avec manifestations et affrontements alors que les compagnies se montrent intransigeantes dans les négociations.

C'est vers la fin avril, après des émeutes opposant très durement grévistes et pas moins de 26 000 soldats, que le gouvernement accentue la répression tout en pesant sur les compagnies pour une avancée dans les négociations. Les élections législatives du 6 mai ne sont pas loin et le gouvernement a besoin de troupes pour le 1er mai à Paris : *« Il devient inutile de prolonger plus longtemps le conflit »*…

Dans le prochain numéro de la revue, nous reviendrons sur la catastrophe de Courrières avec une étude sur *« les accidents miniers, miroir des relations industrielles et sociales »*. La commémoration de cet accident le plus meurtrier en Europe est évidemment passée au second plan par rapport aux colères d'une jeunesse méprisée et laissée à elle-même dans un pays qui manifeste, une fois de plus, cette « culture de la révolte » si singulière. Comme l'est notre histoire.

1. *Courrières 1906 – crime ou catastrophe* – Éditions Floréal – 1979.



Uniformes des bataillons scolaires. École primaire de Beaune, Côte d'or, 1883. (Société d'émulation beaunoise)

Quand l'école était militaire

Les bataillons scolaires 1880-1891

Au début de la IIIe République, les exercices militaires font leur apparition dans l'enseignement scolaire des jeunes Français. Pendant une dizaine d'années, l'école devient l'antichambre de la caserne et prépare les enfants à défendre la patrie, voire à se sacrifier pour elle, avant que l'idée de patriotisme abandonne peu à peu le camp des républicains et qu'on remplace l'instruction militaire par la gymnastique.

À Bordeaux, dès le 26 juin 1871, un mois seulement après la signature du traité de Francfort (10 mai) qui met fin à la guerre franco-prussienne, un mois après l'écrasement de la Commune (28 mai), Gambetta, *« incarnation de la foi nationale »*, tire la leçon de ces tragiques événements et répond aux questions qu'ils soulèvent. L'une concerne l'armée, l'autre l'enseignement. *« Il faut mettre partout, à côté de l'instituteur, le gymnaste et le militaire, afin que nos enfants, nos soldats, nos concitoyens soient tous aptes* [...] *à supporter vaillamment toutes les épreuves de la patrie. »* Aussi dans les années à venir cette idée va progressivement se concrétiser dans un nouveau contexte politique.

Contexte politique

Les désastres militaires ont provoqué la formation insurrectionnelle d'un régime républicain (4 septembre 1870). Le 8 février 1871, l'Assemblée nationale élue comporte une majorité monarchiste. Le pouvoir exécutif est confié à Thiers pour ratifier les préliminaires de paix. Toute idée de restauration est ajournée (pacte de Bordeaux, 10 mars 1871). La Commune éclate le 18 mars 1871, puis ce sera le deuxième siège de Paris par les Versaillais. Après la semaine sanglante (21-28 mars), le mouvement est réprimé. Les républicains sont écartés de la vie politique française. Thiers commence la réorganisation militaire (loi de 1872). Le 24 mai 1873, Thiers est renversé par les monarchistes. Mac Mahon le remplace. Le duc de Broglie instaure « l'ordre moral » et prépare une restauration monarchique qui échoue. La crise du 16 mai 1877 oblige le président à se démettre. Il démissionne le 30 janvier 1879. C'est la victoire des répu- ●●●

Décret du 6 juillet 1882

Ministère de l'Instruction publique et des BeauxArts
Direction de l'enseignement primaire

Relatif à l'instruction militaire et à la création de bataillons scolaires dans les établissements d'instruction primaire et secondaire.

Le président de la République française,

Sur les rapports des ministres de la Guerre, de l'Instruction publique et des Beaux Arts, et de l'Intérieur;

Vu l'article 1er de la loi du 28 mars 1882, qui met la gymnastique et les exercices militaires au nombre des matières d'enseignement des écoles primaires publiques de garçons;

Vu la loi du 27 janvier 1880, qui rend l'enseignement de la gymnastique obligatoire dans tous les établissements d'instruction publique de garçons;

Vu le décret du 29 juillet 1881 et l'arrêté du 3 août fixant le programme de cet enseignement dans les écoles normales d'instituteurs;

Vu l'article 6 de la loi du 27 juillet 1872 sur le recrutement de l'armée;

Vu les articles 8 et 10 de la loi du 24 juillet 1873, relative à l'organisation générale de l'armée;

Vu l'article 54 de la loi du 13 mars 1875, relative à la constitution des cadres et des effectifs de l'armée active et de l'armée territoriale;

Vu le décret du 2 avril 1875, relatif à l'organisation militaire des douaniers;

Vu le décret du 2 avril 1875, relatif à l'organisation militaire du corps forestier;

Vu le décret du 29 décembre 1875, sur l'organisation des corps de sapeurs-pompiers;

Vu les procès-verbaux de la commission mixte formée de délégués des trois ministères de la Guerre, de l'Intérieur et de l'Instruction publique, chargée de préparer un règlement relatif à l'instruction militaire dans les établissements d'instruction,

Décrète:

Art. 1er. Tout établissement public d'instruction primaire ou secondaire ou toute réunion d'écoles publiques comptant de deux cents à six cents élèves âgés de 12 ans et au-dessus pourra, sous le nom de bataillon scolaire, rassembler ses élèves pour les exercices gymnastiques et militaires pendant toute la durée de leur séjour dans les établissements d'instruction.

Art. 2. Aucun bataillon scolaire ne sera constitué sans un arrêté d'autorisation rendu par le préfet. Cette autorisation ne pourra être accordée qu'après que le groupe d'enfants destiné à former le bataillon aura été reconnu capable d'exécuter l'école de compagnie.

Il sera procédé à cette constatation par les soins d'une commission de trois membres, savoir: deux officiers désignés par l'autorité militaire et l'inspecteur d'académie ou son délégué.

Art. 3. Tout bataillon scolaire, après sa constitution, devra être inspecté au moins une fois par an, par la commission désignée à l'article 2.

Art. 4. Tout bataillon scolaire recevra du ministre de l'Instruction publique un drapeau spécial qui sera déposé, chaque année, dans celle des écoles dont les enfants auront obtenu, au cours de l'année, les meilleures notes d'inspection militaire.

Art. 5. Chaque bataillon scolaire se composera de quatre compagnies dont chacune comprendra au moins cinquante enfants.

Art. 6. Ne pourront faire partie du bataillon les élèves que le médecin attaché à l'établissement aura déclarés hors d'état de participer aux exercices gymnastiques et militaires du bataillon.

Art. 7. Tout bataillon scolaire est placé sous les ordres d'un instructeur en chef et d'instructeurs adjoints désignés par l'autorité militaire.

La répartition des élèves dans les diverses compagnies est faite sur la proposition des chefs d'établissement par l'instruction en chef.

Art. 8. Un maître au moins de chaque établissement scolaire dont les élèves font partie du bataillon devra assister aux réunions du bataillon. Ces réunions auront toujours lieu, sauf autorisation spéciale de l'inspecteur d'académie, en dehors des heures de classe réglementaires.

Art. 9. Le bataillon scolaire ne pourra être armé que de fusils conformes à un modèle adopté par le ministère de la Guerre et poinçonnés par l'autorité militaire. Ces fusils, dont la fabrication sera abandonnée à l'industrie privée, devront présenter les trois conditions suivantes: n'être pas trop lourds pour l'âge des enfants; comporter tout le mécanisme du fusil de guerre actuel; n'être pas susceptibles de faire feu, même à courte portée.

Ces fusils seront déposés à l'école.

Art. 10. Pour les exercices du tir à la cible, les élèves des bataillons scolaires âgés de 14 ans au moins, et que l'instruction en chef aura désignés comme aptes à y prendre part, seront conduits au stand ou au champ de tir et y seront exercés avec le fusil scolaire spécial dans les conditions qui seront réglées par un arrêté des ministres de la Guerre et de l'Instruction publique.

Art. 11. Aucun uniforme ne sera obligatoire. Les uniformes qui pourraient être adoptés par les bataillons scolaires devront être autorisés par le ministre de l'Instruction publique.

Les caisses des écoles pourront seules être autorisées par le préfet à fournir aux élèves, dans des conditions à déterminer par des règlements locaux, tout ou partie des objets d'habillement jugés nécessaires.

Art. 12. Les établissements libres d'instruction primaire et secondaire qui déclareront se soumettre à toutes les prescriptions du présent décret sont autorisés, soit à incorporer leurs élèves dans le bataillon scolaire du canton, soit, si leur effectif est suffisant, à former des bataillons scolaires distincts qui seront à tous égards assimilés à ceux des écoles publiques.

Art. 13. Les ministres de la Guerre, de l'Instruction publique et de l'Intérieur sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent décret.

Fait à Paris, le 6 juillet 1882

Par le président de la République: Jules Grévy
Le ministre de la Guerre, Billot
Le ministre de l'Instruction publique, Jules Ferry
Le ministre de l'Intérieur, René Goblet
(ANF17 11639)

« Le bataillon scolaire ne pourra être armé que de fusils conformes à un modèle adopté par le ministère de la Guerre et poinçonnés par l'autorité militaire. Ces fusils, dont la fabrication sera abandonnée à l'industrie privée, devront présenter les trois conditions suivantes : n'être pas trop lourds pour l'âge des enfants ; comporter tout le mécanisme du fusil de guerre actuel ; n'être pas susceptibles de faire feu, même à courte portée. »

●●● blicains qui vont mettre en œuvre l'organisation de la République dans de nombreux domaines, notamment scolaire et militaire.

L'opinion publique

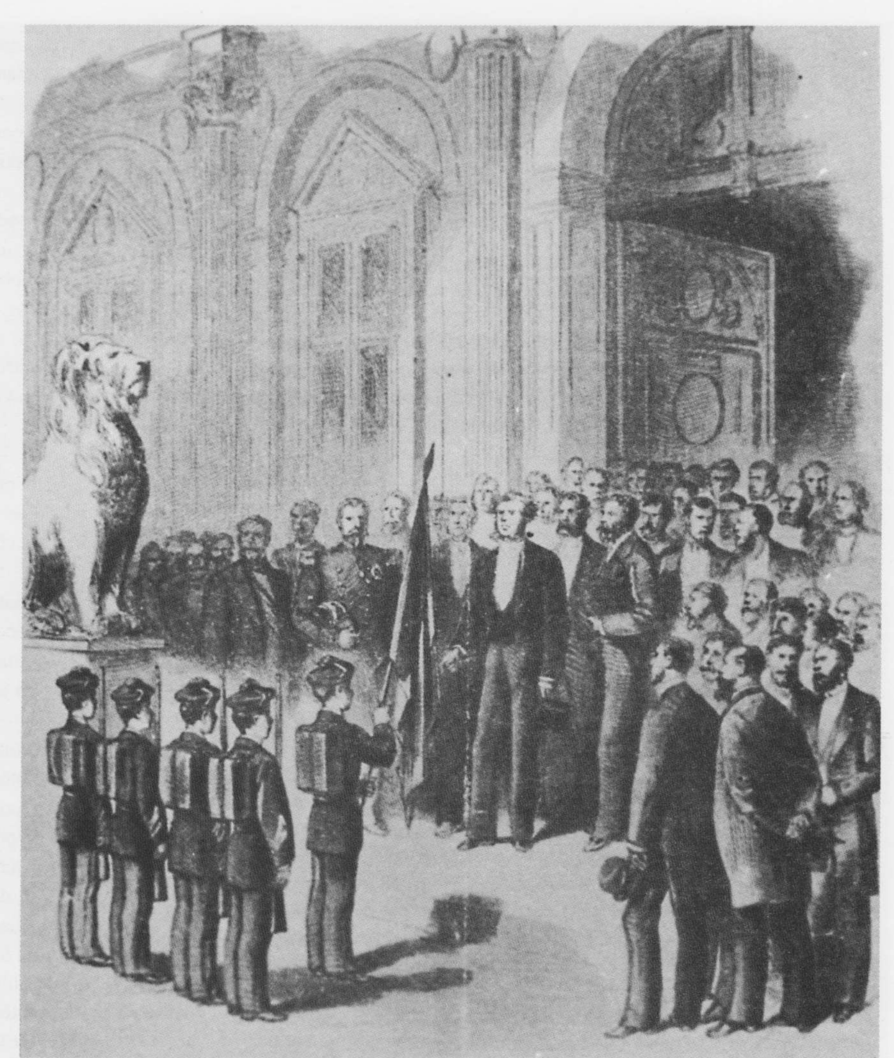
Les défaites françaises de 1870 condamnent le système militaire ancien. Des réformes s'imposent. Œuvre de compromis entre un système obligatoire et un service de sept ans, la loi du 27 juillet 1872 proclamait un service militaire obligatoire de cinq ans pour une partie de classe et d'un an pour l'autre partie après tirage au sort. S'orienter vers une réduction du service militaire à trois ans suppose l'adhésion de tous, conservateurs et républicains, sans que ce choix nuise à la force militaire. Ce sera réalisé en 1889.

La défaite de 1870-1871 provoque également un grand élan patriotique et un désir de revanche. Le souvenir de la Commune est toujours présent. Elle a été écrasée impitoyablement. La société, effrayée par des événements « dont elle ne comprend pas la signification » s'est sentie menacée. Reconstituer une armée pour défendre la patrie, mais aussi faire face à toute menace révolutionnaire, tel est l'objectif.

La Chambre des députés et le Sénat auront à en débattre. Les conservateurs dont l'idéologie est fondée sur l'ordre, l'autorité hiérarchique et le respect des croyances chrétiennes veulent une armée disciplinée, obéissante et entièrement soumise à la loi. Les républicains considèrent que le patriotisme et le sacrifice pour sa patrie doivent s'affirmer dans le modèle républicain soumis à la raison, à la modernité et à l'idéal laïque.

Vers une réduction du service militaire

La commission militaire examine une modification de la loi de 1872. Au cours de la séance de la Chambre des députés du 14 juin 1881, le ministre de la Guerre, le général Farre, s'en explique et fixe les conditions d'une réduction du service de l'armée active : *« Le service de trois ans, tel qu'il existe dans un autre pays, doit, pour porter ses fruits, avoir été précédé pendant longtemps d'un dressage préliminaire spécial acquis à l'école. Il faut donc développer l'instruction, l'instruction à tous les degrés, et surtout l'instruction militaire civique. Apprenons aux enfants ce que c'est que le soldat : quels sont ses devoirs ; quelle charge lui impose sa mission ; et même quelle grandeur et quel honneur il y a dans les charges qui lui sont imposées. Cette préparation est très nécessaire, elle est même indispensable, avant de réduire le service à trois ans. »* Deux points forts de son ●●●



Ci-dessus : Présentation, à l'Hôtel de ville de Paris, du drapeau aux autorités civiles et militaires. (Cahiers d'histoire de l'enseignement)

Ci-dessous : Les enfants jouent à la Bataille de la Marne. (L'Illustration du 20 février 1915)



Arrêté

Portant règlement sur l'exécution des exercices de tir dans les établissements d'instruction primaire ou secondaire.

Les ministres de la Guerre, de l'Instruction publique et de l'Intérieur,
Vu le décret en date du 6 juillet 1882,
Arrêtent :

Dispositions générales

Art. 1er. Les fusils scolaires destinés aux exercices de tir et mis en service à raison de trois par école seront, ainsi que les munitions, déposés soit dans les casernes de gendarmerie, soit dans les magasins des corps de troupes, suivant les ordres de l'autorité militaire.

Art. 2. Ces armes ne seront délivrées que les jours d'exercices de tir réduit, et, exceptionnellement, les jours des exercices préparatoires ayant pour but de démontrer le maniement du fusil devant la cible, le pointage et les positions du tireur.

Art. 3. Les fusils et les munitions nécessaires pour le tir de la journée seront remis à l'instructeur militaire, sur sa demande écrite et motivée.

Art. 4. L'instructeur militaire prendra, de concert avec les chefs des établissements scolaires, les dispositions nécessaires pour faire transporter, dans de bonnes conditions, les armes et les cartouches sur le terrain de tir, et pour les faire rapporter à la caserne, et, s'il y a lieu, pour faire transporter les cartouches du centre de fabrication à la caserne de gendarmerie.

Art. 5. Les armes seront nettoyées et réintégrées au lieu de dépôt, le jour même de chaque exercice, par les soins de l'instructeur militaire ; remise sera faite, en même temps, des cartouches non consommées.

Art. 6. Dans chaque subdivision de région, l'autorité militaire désignera les corps de troupes chargés de fournir des cartouches aux groupes scolaires qui désireront pratiquer le tir réduit. Après les tirs, les étuis vides seront rapportés aux corps désignés, pour être rechargés par leurs soins, s'il y a lieu.

Art. 7. Le prix de cession de l'étui est fixé à 0,04 F. Celui du chargement, y compris le nettoyage des étuis et la fourniture des divers éléments qui le composent est de 0,009 F par cartouche.

Ces dépenses, ainsi que les frais de transport, seront à la charge des établissements scolaires.

Art. 8. Il sera alloué aux corps par cartouche livrée aux écoles une somme de 0,002 F, dont 0,001 F pour les frais de combustible, etc. et 0,001 F pour le personnel subalterne qui procédera au chargement. Cette allocation sera payée sur les fonds de l'armement et devra être comprise dans le relevé des dépenses annuelles effectuées pour ce service par les corps.

Art. 9. Les demandes de délivrance de cartouches scolaires ou de chargement d'étuis vides, établies en triple expédition et conformes aux modèles ci-contre, seront adressées par les inspecteurs d'académie aux généraux commandant les subdivisions de région, qui les transmettront pour exécution aux corps désignés à cet effet.

L'une de ces expéditions sera conservée au corps, la seconde sera envoyée à l'inspecteur d'académie, et la troisième au ministre de la Guerre. Toutes les trois porteront le récépissé de l'instructeur militaire.

Art. 10. Ces demandes seront totalisées par les soins de l'administration de la Guerre ; la dépense totale sera indiquée au ministère de l'Instruction publique, qui en remboursera le montant annuellement.

Exécution du tir

Art 11. Le tir réduit avec le fusil scolaire s'exécute en employant trois lignes de mire, savoir :

De 10 à 20 mètres : employer la ligne de mire qui passe par le sommet du guidon et le cran du talon de la hausse couchée (ce cran porte l'indication 10 à 20).

À 30 mètres : employer la ligne de mire qui passe par le sommet du guidon et le cran du talon de la hausse couchée (ce cran porte l'indication 30).

À 40 mètres : employer la ligne de mire qui passe par le sommet du guidon et le cran du curseur abaissé, la planche de hausse étant levée (un trait, affleurant le bord supérieur du curseur abaissé, est tracé sur le côté droit de la planche, et l'indication 40 est inscrite au-dessus).

Art. 12. La cartouche de tir réduit pour fusil scolaire comprend
1° Un étui vide de cartouche modèle 1874, raccourci de 0,01 m ;
2° Les divers éléments nécessaires au chargement :
1 amorce ;
1 couvre-amorce ;
1 balle sphérique en plomb de 8,70 gr. ;
1 charge de poudre de 0,4 gr.

Cette cartouche est chargée exactement comme la cartouche de tir réduit ordinaire.

Art. 13. Chaque enfant susceptible de prendre part aux exercices de tir réduit, dans les écoles où ces exercices auront été organisés, pourra tirer au maximum cinq séries de six balles, soit trente cartouches par an. Il ne sera jamais tiré dans la même séance plus de 6 cartouches par enfant.

Art. 14. Avant de commencer une série de six coups, on aura soin d'huiler fortement l'intérieur du canon afin de faciliter le glissement de la balle ; cette précaution est indispensable. L'expérience a montré que le graissage de la balle nuisait à la justesse.

« Chaque enfant pourra tirer au maximum cinq séries de six balles, soit trente cartouches par an. »

Si, dans le tir, une balle restait dans le canon, on l'enlèverait avec la baguette et on huilerait de nouveau le canon.

L'intérieur du canon, la chambre et la culasse mobile seront soigneusement nettoyés après chaque séance de tir.

Art. 15. Les plus grandes précautions seront recommandées pendant l'exécution des tirs. Il sera toujours préférable de construire un stand peu coûteux, analogue à ceux qui sont décrits dans l'instruction ministérielle du 27 janvier 1882, sur la confection et le mode d'emploi des cartouches de tir réduit.

L'établissement d'un stand sera obligatoire pour les tirs au-delà de 20 mètres, exécutés soit dans des cours, soit près des habitations.

Les généraux commandant les subdivisions de région donneront aux corps de troupe sous les ordres des instructions pour qu'ils fournissent aux directeurs des écoles qui le demanderont tous les renseignements nécessaires sur la construction de ces stands.

Art. 16. Le tir réduit pourra exceptionnellement être exécuté en rase campagne ; dans ce cas, la direction de tir ne devra rencontrer, à moins de 450 mètres de la cible, ni route, ni canal, ni voie ferrée, ni habitation. On tirera, s'il est possible, contre une butte en terre naturelle ou artificielle.

Les habitants devront être prévenus avant chaque séance, par les soins de l'autorité municipale, du jour, de l'heure et de l'endroit choisis pour l'exercice.

Art. 17. Les généraux commandant les subdivisions mettront autant que possible les champs de tir à la disposition du bataillon scolaire.

Fait à Paris, le 6 juillet 1882

Billot
Jules Ferry
René Goblet
(ANF17 11639)

●●● argumentation : l'école doit procéder au *« dressage préliminaire »*, ceci relève des exercices militaires ; elle doit également développer *« l'instruction militaire civique »*, cela répond à un souci éducatif et patriotique.

Paul Bert, ministre de l'Instruction publique dans le grand ministère Gambetta (novembre 1881), et Jules Ferry (1883-1885) souhaitent également un service militaire plus court et une éducation militaire et civique à l'école. *« On aperçoit une éducation de type spartiate, toute entière tournée vers l'exaltation patriotique où l'école devient l'antichambre de la caserne. »* (Raoul Girardet – *La société militaire de 1815 à nos jours*)

Pour atteindre ces objectifs, les bataillons scolaires sont créés par le décret du 6 juillet 1882 en application de la loi du 27 janvier 1880 qui a pour but de rendre obligatoire l'enseignement de la gymnastique dans l'enseignement primaire. De 1880 à 1891, cette institution va développer l'éducation militaire à l'école de la République.

Les enjeux

Des bataillons scolaires sont créés. Ils se développent dans de nombreuses communes de France sous le contrôle du ministère de la Guerre et du ministère de l'Instruction publique. Un enseignement civique est donné. Il inspire aussi l'enseignement général. Dans une situation politique qui évolue, ils deviennent un enjeu politique et idéologique qui les détourne de leur finalité.

Sur le plan militaire, l'œuvre de rénovation complète qu'il fallait entreprendre n'a pas été réalisée. Les habitudes, bonnes ou mauvaises, réapparaissent : traditions étriquées, routine, médiocrité du commandement, difficultés qu'affrontent les officiers subalternes dans le déroulement de leur carrière. Ce ne sont pas là des conditions favorables à la mise en place des bataillons scolaires. Mais les difficultés les plus graves viennent du fait que *« l'école n'est pas la caserne »*. La discipline ne peut s'organiser de la même manière sur un enfant et sur un adulte, à l'école et à la caserne. Aucune solution n'a été retenue pour poursuivre l'instruction entre la fin de la scolarité et l'arrivée au régiment. La pesanteur des réalités quotidiennes (enfant, famille, école, maître) se heurte à la susceptibilité et au souci des préséances des militaires. On perdait de vue les objectifs de l'institution.



La propagande, lors de la Grande Guerre, fait revivre l'enfant soldat en costume marin avec son petit fusil de bois saluant le héros blessé. (L'Illustration du 20 février 1915)

L'enseignement patriotique est à l'honneur. L'école patriotique forme un tout. En instituant les bataillons scolaires, les républicains se placent dans la tradition de la Grande Révolution. Le vrai républicain ne peut être que patriote, c'est-à-dire un citoyen, un homme de progrès et un soldat. C'est un système éducatif cohérent, où tous les enseignements visent à atteindre cet objectif. L'inculcation scolaire joue à cet égard ce rôle d'imprégnation inconsciente et presque indélébile dont l'influence n'est plus à démontrer. L'enseignement patriotique est l'élément moteur du système.

« Le service de trois ans doit, pour porter ses fruits, avoir été précédé pendant longtemps d'un dressage préliminaire spécial acquis à l'école. »

Les bataillons scolaires participent également à l'éducation sociale. Organiser une véritable instruction populaire, c'est, pour certains, prendre le risque de favoriser la formation militaire des couches de la société sensibles aux idées subversives. La position de Jules Ferry est ferme, qui affirme que *« l'ordre est la condition essentielle du progrès »*. Une même éducation est nécessaire à la cohésion sociale, même si on doit tenir compte des différences d'éducation que les enfants reçoivent dans leur famille. La morale est fondée sur la nécessité du travail et de l'obéissance. *« L'obéissance, le respect des chefs, qu'on enseigne aux enfants des bataillons scolaires, développent* ●●●

LES PETITS SOLDATS DE LA RÉPUBLIQUE





Ci-dessus : Le Monde Illustré, 6 mai 1882.
Ci-contre : Détail d'une image d'Épinal qui indique dans sa légende titrée « 14 juillet 1882 » que les bataillons scolaires, formés de garçons de l'école laïque recevant une formation pré-militaire, défilent pour la première fois ce jour-là alors que Jules Ferry est ministre de l'Instruction publique.
En bas : La Marseillaise en image d'Epinal.

●●● *en eux les bons sentiments civiques.* » (Mermeix – *La France sous les armes*)

Quant au travail, grâce aux bataillons scolaires, on aura une jeunesse saine et forte, capable de défendre la patrie, mais également de préparer *« à la France la glorieuse et puissante armée du travail »* (Jules Simon) formée de travailleurs disciplinés et efficaces. Amour du travail et amour de la patrie masquent les inégalités de l'ordre social, favorisent la mise en place de la domination sociale des couches dirigeantes de la République, imposent un dressage orienté vers des fins d'intégration sociale.

LA MARSEILLAISE
CHANT NATIONAL DES FRANÇAIS — 1792 1871

Des critiques sont adressées aux bataillons scolaires. Des critiques générales : l'opinion cléricale et conservatrice est hostile, on dénonce *« les pantalonnades de bambins »* et la discipline rigide des militaires qui risque de dégoûter à jamais les enfants de la vie militaire. On critique également l'organisation et le fonctionnement de l'institution. La presse de l'époque (*Le Figaro*, *L'Estafette*, *Le National*, avril 1891) se fait écho d'un rapport établi par le conseiller municipal de Paris, Blondel : *« C'est une institution à la fois puérile et dangereuse que les bataillons scolaires. Puérile, parce qu'en forçant les enfants à jouer au soldat, elle n'aboutit qu'à former au prix de sacrifices considérables de ridicules automates. Dangereuse, parce qu'elle les éloigne des exercices corporels propres à favoriser la croissance et à préparer à l'armée des éléments forts et musclés. »* Bientôt une ample majorité se prononce pour la transformation des bataillons scolaires en sociétés de gymnastique et sociétés de tir.

Le contexte politique évolue. Certains accusent les conquêtes coloniales qu'engage Jules Ferry d'abandonner la politique de revanche. Avec l'émergence du nationalisme, le « patriotisme » devient un des fondements de la politique de droite. Le mouvement socialiste se développe, les questions sociales prennent de plus en plus d'importance. Les premières formes d'antimilitarisme apparaissent. L'alliance de l'armée et du clergé accentue la méfiance de la République vis-à-vis de son armée. Les républicains n'ont plus besoin de cet instrument de propagande trop agressif. Les souvenirs des « jeunes scolos » survivent dans la mode (le costume marin des petits enfants), dans la publicité (enfants en uniforme), dans la mémoire populaire (le petit fusil en bois). Plus tard la propagande les fera revivre lors de la Grande Guerre. ■

Albert BOURZAC

Dédicace aux petits soldats des bataillons scolaires de France

Les petits soldats armés des bataillons scolaires de France, qui apprennent à servir la patrie, sont des hommes.

Ils sont jeunes, il est vrai, mais :

Pour les âmes bien nées…

La valeur n'attend pas le nombre des années.

Il faut donc leur parler, comme à des hommes, un langage élevé et patriotique jusqu'au jour où ils viendront à leur tour, guidés par leur sentiment national, prouver qu'ils aiment la France, en lui apportant, avec leur dévouement, les aptitudes qu'ils auront acquises dès leur tendre jeunesse, alors qu'ils y étaient encouragés par leurs pères, caressés par leurs mères, chéris de leurs sœurs et acclamés par la nation.

Honneur donc à leur jeune courage civique, qui sait déjà comprendre et ressentir l'amour qu'on doit à la patrie.

C'est à eux que je dédie *Le Petit Catéchisme du soldat des bataillons scolaires de la France*.

Qu'ils gravent dans leurs cœurs les maximes qu'il contient et ils ne cesseront jamais de faire leur devoir sous le drapeau tricolore qui les abrite et qu'ils sauront, par la suite, toujours tenir haut et ferme sur le chemin de la gloire aux cris de :

Vive la France !

Vive la République !

Leur vieux camarade, Victor Levasseur, officier en retraite blessé de l'armée de la Loire

(Collection personnelle)

Victor Levasseur, *Le Petit Catéchisme du soldat des bataillons scolaires de la France*.



Image d'Épinal : un sapeur de dix ans. (coll. part.)

Les bataillons scolaires

« Nous avons découvert dernièrement sur le grenier de l'école de garçons une douzaine de fusils de bois des bataillons scolaires dont quelques-uns sont encore en bon état.

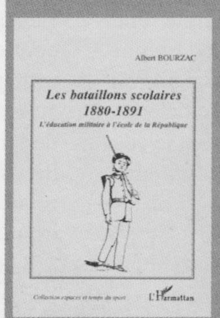
À la suite de la défaite de 1870 et jusqu'à 1914, le patriotisme français exacerbé se manifeste très diversement, en particulier dans les écoles par une profusion de lectures et de chants patriotiques, ainsi que par la création des bataillons scolaires ; les enfants des écoles entraînés à diverses manœuvres et au maniement d'armes factices préparaient ainsi la revanche…

Des anciens se souvenaient être allés « faire l'exercice » tous les dimanches matins – vers 1890 – sur la route de Beaune, sous la direction de M. Eugène Cordey, ancien sergent ; il touchait pour cela 10 francs par mois et était exempt de « 28 jours ». Il cessa ses fonctions en 1894 et ne fut pas remplacé. Les 50 fusils et 2 clairons étaient rangés sur un râtelier installé dans l'ancienne 2e classe de l'école de garçons.

Ces fusils de bois, bien faits, peints et cirés, comportaient une culasse métallique. Ils portent la marque : Huart-Bender, Argenteuil. »

Extrait du Val de Saône, journal scolaire de l'école d'Allerey

Les bataillons scolaires 1880-1891 L'éducation militaire à l'école de la République



Albert Bourzac, professeur d'histoire et docteur en sciences de l'éducation, a publié un livre où il étudie en détail la décennie qui a vu naître, vivre et mourir les bataillons scolaires, les conditions de leur apparition, leur signification, l'impact qu'ils ont eu et les causes de leur disparition. Il y fait ressortir tout l'enjeu politique qu'ils ont pu constituer entre conservateurs et républicains dans les premières années d'une République qui cherchait à instaurer de nouvelles valeurs.

L'Harmattan, 349 p., 30 €



Le dessinateur Lavrate (1829-1888) et la religion comique

Avant l'apogée de la caricature anticléricale en France (autour de 1905 avec la loi de séparation des Églises et de l'État), Edmond Lavrate fait des curés la cible privilégiée de ses charges satiriques à partir de 1880. Retour opportun sur le parcours de ce dessinateur comique, à l'heure où la caricature religieuse fait débat.

Fig. 1 : autoportrait de Lavrate, in Beausapin, La Bible Comique, Librairie Comique, sd. (1883).

Les charges de Lavrate sont considérées par Émile Bayard, en 1900, comme « *bien grossière*[s]*, d'un goût peu délicat*[1] », voire, pour André Salmon, en 1929, d'un « *trait vulgaire* ». « *C'est le peintre épique des repas de curés, des banquets de pompiers, des conseils municipaux grotesques* » rajoute-t-il[2]. Les notices biographiques, fort courtes quand elles ne sont pas absentes, restent muettes sur la vie de ce dessinateur étonnant. Certes, Lavrate ne s'est point confronté à la vie politique de la seconde moitié du XIX[e] siècle comme ses illustres contemporains que furent André Gill, Gilbert Martin ou Alfred Le Petit, qui combattirent avec leur crayon pour l'affermissement du régime républicain après la chute du Second Empire. Néanmoins, ce qui peut sembler une faiblesse apparaît, en matière d'anticléricalisme, comme un avantage. En se souciant peu de la figure du jésuite, alors largement stigmatisée dans la presse satirique républicaine, Lavrate élargit sa critique comique non seulement aux « saintes » Écritures, mais aussi à l'ensemble du clergé (prêtres, sacristains, bedeaux, enfants de chœur, moines, nonnes, bigots, etc.). À côté de la caricature politique anticléricale républicaine, Lavrate *invente*[3] la caricature anticléricale de mœurs, en attaquant un clergé, qui, dans sa diversité sociologique, va devenir la cible de la presse libre penseuse après 1900. À l'aune de la question religieuse, Lavrate apparaît comme un précurseur. On comprend qu'il ait été, après 1900, abondamment réédité par la presse militante.

Lavrate naît à Orléans le 27 septembre 1829[4]. Il est d'abord employé de la préfecture du Loiret, puis dans l'administration des lignes télégraphiques qui le révoque le 27 septembre 1878, après deux ans de service[5]. L'homme s'installe ensuite près de Paris, à Romainville, où il vit en célibataire avec sa vieille maman dont il s'occupe. Lavrate s'adonne alors à l'aquarelle comique, au travers de laquelle il vise tout particulièrement les militaires. Avec l'avènement de la République, le dessinateur attaque dorénavant la figure de Napoléon III, cible privilégiée des républicains depuis Sedan[6]. Une de ses aquarelles, ayant pour légende « *Badinguet partant en guerre, Roulé à Sedan* », est saisie en 1872 chez Leloup, marchand d'estampes, rue de la Lune à Paris. Ce marchand est alors décrit par un rapport de police comme « *connu pour son exaltation politique*[7] », c'est-à-dire républicain avancé. [*fig. 1*]

Lavrate s'élève contre cette saisie. Il adresse une requête au ministre de l'Intérieur[8] pour dénoncer le fait que ces images « *ont été interdites à la vente sous le prétexte que le dépôt n'en avait pas été fait quoi* [...] *que ces caricatures étant des aquarelles (faites à la main) se trouvaient exemptes de cette formalité* ». L'accusé ajoute, non sans ironie, que « *la plupart de ces aquarelles dont je suis l'auteur se vendaient librement sous l'Empire, les sujets sont principalement des militaires et depuis la République j'ai fait sur l'ex-empereur quelques charges qui n'ont rien de plus offensant que celles de mes confrères des journaux illustrés* ». Il tente d'émouvoir son interlocuteur, en se plaignant du fait que la saisie le laisse sans ressources, alors que ces charges se vendaient bien et lui permettaient de subvenir aux besoins de sa vieille mère. En conclusion, Lavrate demande au ministre de bien vouloir lever « *cet interdit qui n'est pas conforme à la loi qui n'oblige pas les œuvres originales des artistes à subir le dépôt légal* ».

De toute évidence, cette saisie arbitraire est à mettre sur le compte de ce qui va devenir l'ordre moral. Après l'écrasement de la Commune en

mai 1871, une poigne de fer s'impose au pays et plus encore à Paris où sévit longtemps le régime de l'état de siège. La censure, dominée par des fonctionnaires zélés bonapartistes et cléricaux, restreint la liberté d'expression. De très nombreux dessins se voient interdits de parution. En mai 1873, on demande encore au marchand Leloup de retirer de son étalage une aquarelle qui représente Gambetta et qui *« attire le regard des curieux[9] »*.

À la demande du cabinet du ministre de l'Intérieur, une enquête de moralité est réalisée sur Lavrate[10]. La police émet sur lui un avis *« favorable »*. Le secrétaire de la mairie de Romainville le présente comme un homme d'une conduite régulière dont il s'est servi quelquefois dans l'intérêt de la Ville. Au point de vue politique, Lavrate est décrit comme professant des idées républicaines avancées, mais sous la Commune, il serait, précise le rapport, *« resté complètement étranger au mouvement insurrectionnel »*. Enfin Lavrate, du point de vue pécuniaire, n'aurait d'autres ressources que le produit de ses dessins.

La police continue de le tenir pour suspect, puisqu'en 1876, année qui inaugure la progression continue des républicains dans les élections, une note rapporte que l'aquarelliste aurait assisté à une réunion publique électorale en tant que secrétaire. L'année suivante on le retrouve assesseur pour un candidat au poste de conseiller d'arrondissement de la ville de Saint-Denis.

John Grand-Carteret le décrit comme *« dessinateur-lithographe »* et inventeur des *« réclames et des questions illustrées[11] »*, mais Lavrate est plus connu pour sa participation d'assez longue durée au *Monde Plaisant*, un hebdomadaire satirique ayant obtenu pendant quelques années un succès populaire certain.

L'écrivain et dessinateur Frison fonde, le 25 mai 1878[12], un *« journal hebdomadaire satirique »* ayant pour titre *Le Monde Amusant*, et dirigé par Jacques Jalmey. Le but n'est pas habituel, car il s'agit avant tout de rendre accessible au lecteur une *« aquarelle-charge »*, en s'engageant *« à y ajouter un journal que nous rendrons aussi amusant que possible »*. [*fig. 2*] La revue met en avant l'image. Non pas la gravure en couleur comme sur les couvertures du *Grelot* par exemple ou du *Don Quichotte* [*fig. 3*], mais des *« charges,* [d]*es pochades à l'aquarelle,* [qui] *n'ont jamais pu entrer, à cause de leur prix assez élevé, que dans les collections de quelques amateurs plus ou moins favorisés de la fortune »*. Comme l'indiquent les éditeurs du *Monde Amusant*, *« vulgariser les aquarelles de nos caricaturistes les plus aimés du public était un problème qui devait naturellement s'imposer à tout* ●●●

1. Bayard Emile, *La caricature et les caricaturistes*, Paris, C. Delagrave, 1900, p. 136.
2. Cité par Solo et St Martin, *Dico Solo Plus de 5000 dessinateurs de presse et 600 supports*, Aedis, 2004, p. 486.
3. Même tendance pendant la Révolution française et la Commune de Paris, reprenant une thématique médiévale.
4. Arch. dép. du Loiret: 1 Mi EC 234AZ R 62.
5. Arch. de la préf. de police de Paris (APPP), Dossier Ba 1144, rapport du 24 décembre 1872.
6. « Napoléon III et la caricature en 1870 : Histoire d'une dissolution », Tillier Bertrand, in *Ridiculosa* N° 4, Brest, 1997, pp. 31-46.
7. APPP, *op. cit.*, rapport du 4 septembre 1873.
8. *Ibid.*, lettre datée du 7 décembre 1872.
9. *Ibid.*, rapport daté du 23 mai 1873.
10. *Ibid.*, rapport daté du 24 décembre 1872.
11. Grand-Carteret John, *Les mœurs et la caricature en France*, Paris, 1888, p. 653.
12. La revue cessera de paraître en date du 22 août 1885, soit au numéro 380.

Fig. 2 : dessin de Gustave Frison, in Le Monde Plaisant n° 88, 24 janvier 1880.
Fig. 3 : « Nouveau chant national », dessin de Gilbert-Martin, in Le Don Quichotte n° 190, 8 février 1878.


3e Année. — N° 88. **Le numéro, Paris et Départements : 25 cent.** 24 Janvier 1880.

LE
MONDE PLAISANT
JOURNAL HEBDOMADAIRE, COMIQUE & SATIRIQUE

DIRECTION & RÉDACTION
9, rue de la Fidélité, Paris
DIRECTEUR :
Jacques JALMEY

ABONNEMENTS

PARIS		DÉPARTEMENTS	
Un an	12 fr.	Un an	16 fr.
Six mois	7 »	Six mois	8 »
Trois mois	4 »	Trois mois	5 »

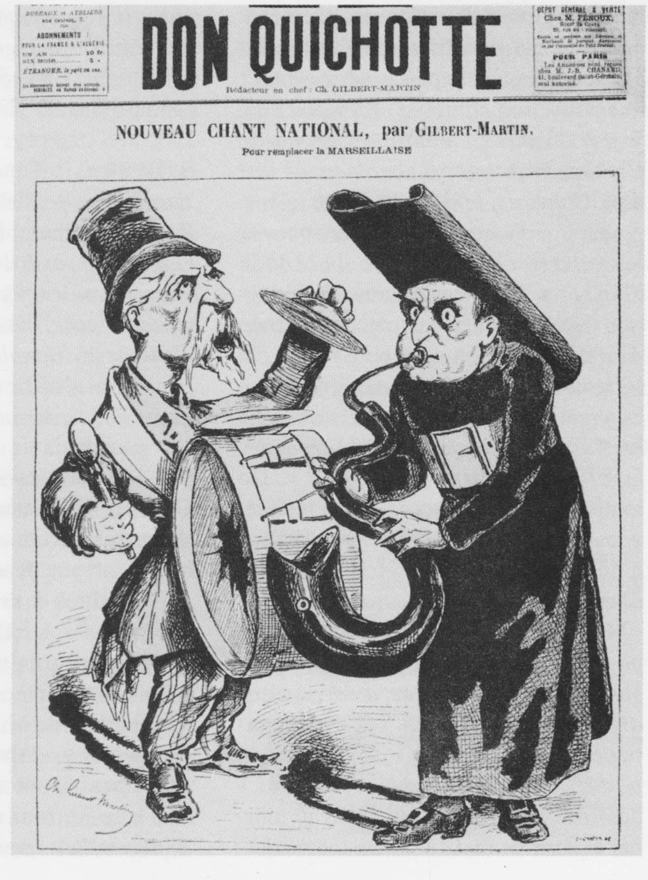
DIRECTION & RÉDACTION
9, rue de la Fidélité, Paris
RÉDACTEUR EN CHEF :
Gustave FRISON

Toutes les lettres doivent être adressées à M. Jacques JALMEY

Pour souhaiter la bonne année à ses lecteurs, toute la rédaction du *Monde plaisant* avait décidé qu'on se cotiserait pour louer des habits, et qu'on poserait ainsi devant le célèbre Frison.

Le produit de la cotisation s'élevait à 70 francs et l'on se dirigeait tous en chœur chez le loueur de frusques, lorsqu'on rencontra le susdit Frison qui offrit une tournée chez le *singot*. On lui reoffrit une autre tournée, il en rereoffrit, on lui rerereoffrit, on joua des escargots, des huîtres si bien que deux heures après, il ne restait plus dans la tire-lire qu'un vieux bouton de guêtre ayant appartenu à Pépin le Bref, ainsi nommé, dit-on, parce que c'était un *sire concis*.

On avait mangé les habits, c'est ce qui explique pourquoi on avait tant bu.


BUREAUX et ATELIERS

ABONNEMENTS :
POUR LA FRANCE & L'ALGÉRIE
UN AN 10 fr.
SIX MOIS 5 »
ÉTRANGER, le port en sus.

DON QUICHOTTE
Rédacteur en chef : Ch. GILBERT-MARTIN

DÉPOT GÉNÉRAL & VENTE
Chez M. FÉNOUX,

POUR PARIS
Les Annonces sont reçues chez M. J.-B. CHANARD, 41, boulevard Saint-Germain, seul autorisé.

NOUVEAU CHANT NATIONAL, par Gilbert-Martin.
Pour remplacer la MARSEILLAISE

●●● *chercheur d'idée neuve : la plus grande difficulté résidait dans le prix ; cette difficulté, nous l'avons résolue*[13] ».

La revue coûte 25 centimes. Elle comprend quatre pages de papier cartonné, deux sont imprimées de texte, la troisième accueille la pochade peinte tandis que la 4e de couverture reste vierge pour ne pas dénaturer l'image. Le dessin est imprimé en noir en série, mais la couleur est apposée à la main, non pas au pochoir comme cela se fait alors, mais plus finement, au pinceau, avec des couleurs opalescentes et denses. Rapidement, le journal change de nom *« suite à une plainte »* et devient *Le Monde Plaisant*[14] *« journal hebdomadaire comique et satirique »*. Le succès aidant, la revue est rapidement composée de 4 pages imprimées de textes drolatiques, de charades, d'historiettes, de devinettes voire de poésies, auxquelles il faut ajouter une double page, sur laquelle est peinte une grande aquarelle.

Une revue vraiment comique

Au-delà de ses charges et de ses textes satiriques, l'originalité du *Monde Plaisant* consiste dans les *« produits »* dérivés qu'il diffuse auprès de ses lecteurs. Plusieurs mois après sa naissance, la revue remet en vente ses premiers numéros, mais par correspondance, afin que tout un chacun puisse se constituer une collection complète. En mai 1879, le journal engage *« MM les Gérants de Cercles, Directeurs de cabinets de lecture, Cafetiers, Limonadiers, etc. »* à se procurer *« des cartons pouvant contenir la collection d'une année du* Monde Plaisant ». L'année suivante, la rédaction décide la mise en vente simultanée de deux journaux en même temps, la série normale et les premiers numéros du journal de 1878, *« afin de mettre nos lecteurs à même de se procurer facilement la collection complète*[15] ». De toute évidence, le succès est au rendez-vous, ce que confirment les 9 rééditions d'un « Diplôme de Rosière[16] » en 1879, illustré évidemment.

Mais bientôt est diffusée une *« grande pochade à l'aquarelle »* mesurant 80 sur 50 cm, *« destinée à être encadrée*[17] », ainsi que des séries thématiques dont la série des *« carambolages, partie de billard des plus drolatiques »* dessinée par Lavrate qui entre au journal à partir de mai 1880. Du même dessinateur, le lecteur peut aussi s'offrir une série de *« dix types-charges »*, intitulée « Nos bons villageois ». En 1881, la revue diffuse, en fascicules de 16 pages pour 0,25 F, une *Bible pour rire*, qui sera vendue finalement sous forme d'un ouvrage complet de format oblong comprenant 306 dessins de Lavrate, au prix de 3,50 F.

La production de dessins tirés à part s'amplifie. En mai 1883, *« pour satisfaire au désir d'un grand nombre de nos lecteurs »*, la revue reproduit les *« meilleurs dessins de la collection du* Monde Plaisant », cette fois vendus par lots de cent assortis (16 F) voire 200 (30 F). La

> L'originalité du *Monde Plaisant* consiste dans les *« produits »* dérivés qu'il diffuse auprès de ses lecteurs.

rédaction précise qu'il s'agit d'une *« collection très amusante,* [...] *surtout destinée à tapisser : salles de billard, salles de jeu, chambres de garçons, pavillons, fumoirs, chalets, kiosques, etc.*[18] ». *Le Monde Plaisant* diversifie son offre avec du papier à lettre avec *« grotesques coloriés »*, et surtout, en août 1883, est fondée une *« librairie comique »*. Elle propose une série d'ouvrages illustrés et réputés tous amusants de Brio, Chavette, Memolliens, D'Hervilly, Durieu, Gill, Lavrate, Leroy, Pothey, Robida, Sylvestre, Touchatout et son *Trombinoscope* illustré par Moloch, Vast-Ricouard, Champfleury, Gavarni, Gill (*La muse à Bibi*), Alfred Paulon (*Dictionnaire rigolo-clérical*), Stop (*Bêtes et gens*, illustré), sans oublier des dizaines de *Monologues* différents. On peut aussi s'offrir des *« photographies artistiques amusantes*[19] » de 16 cm sur 11 cm, au prix de 1,25 F l'unité créées par les artistes Anker, Chevillard, Girardet, Hermann, Moreau, Rudaux et Worms. La production se fait pour une bonne part aux dépens des curés si on en croit les titres de ces images : « La veille de Pâques », « Le nid de M. le curé », « Après vêpres », « Profanation », « Bonum vinum », « L'écho du diocèse », « Le barbier de M. le curé », « La lettre de Lourdes », « Après le sermon », etc.

La librairie ne suffit pas. En juillet 1884, le journal ouvre le *« Magasin Amusant dans lequel* [se] *vend*[ent] *toutes les surprises, attrapes, tours de société et fumisteries possibles*[20] ». Comme *« attrape »*, on trouve le *« paquet de cigarettes qui se transforme au moment où une personne veut prendre une cigarette qui lui est offerte »*. Sous l'appellation de *« tour de physique »* se vend un invraisemblable *« chapeau crevé. Traverser le fond d'un chapeau avec le doigt, et réparer le dégât ensuite, mieux que le ferait le chapelier le plus habile »*. Enfin dans la série des *« jeux de société »* : *« la Croix mystérieuse »*. Il s'agit de former une croix avec cinq morceaux de bois de formes différentes. Les prix oscillent entre 50 centimes et 2,50 F.

Cette diffusion d'images, mais aussi de jeux, s'inscrit dans la montée de l'esprit festif et comique qui se répand à la chute de l'Empire et pendant les premières décennies de la Troisième République. Les cafés-concerts se multiplient, on cultive un esprit *« fumiste »* dans des regroupements du type *« les Hydropathes »*. La caricature devient un véritable jeu de l'absurde, qui singe le grand art, sans jamais se prendre au sérieux avec les expositions des Arts Incohérents notamment[21].

Thématiques : le clergé devient une cible privilégiée

Les pochades de la revue ciblent tout particulièrement les militaires sous l'angle satirique, rentrant dans le cadre de ce qu'il est convenu d'appeler le comique troupier. Vie de caserne, exercices, rapports du soldat avec la hiérarchie sont l'occasion de saillies pleines d'humour, basées principalement sur le grotesque et le ridicule des situations, sans oublier les légendes. *Le Monde Plaisant* vise aussi la vie rurale, ou la sociabilité des petites bourgades de province. On s'amuse des cérémonies qui rythment la vie humaine, le mariage, la vie de famille, mais aussi le théâtre, les comices agricoles, le 14 juillet, parfois une réunion politique où s'époumonent des concurrents. Certains dessins évoquent les petits métiers comme cette « Boutique du coiffeur » dans laquelle, au lieu de se faire raser, un client se fait couper le nez alors qu'un autre se voit badigeonner les yeux et non les joues de crème à raser. Cette caricature de mœurs, très en vogue tout au long du XIXe siècle, utilise un humour toujours simple, la légende jouant sur le double

sens des mots, jonglant avec les allusions coquines, salaces ou scatologiques. Mais c'est plutôt le jeu des postures qui traduit une sorte de frénésie de débordements humains comiques. Les couleurs, très vives, apposées au pinceau, saturées, lumineuses et non transparentes comme dans la presse satirique en général, donnent à l'image un rayonnement puissant fortement teinté de gaîté. Comme l'indique Bayard en 1900, c'est-à-dire vingt ans après leur édition, ces *« planches en couleur tapissent encore les murs à la campagne »*.

Lavrate travaille pour *Le Monde Plaisant* à partir de mai 1880 et s'inscrit dans la lignée de Frison, tant du point de vue thématique que stylistique, même si les personnages de Lavrate sont moins lisses, leurs physiques plus outrés, donc plus comiques. L'année 1881 présente un changement important. Alors que les années précédentes très peu de dessins visent les curés, un quart des charges leur sont dorénavant consacrées, et ce, jusqu'en 1884 inclus. Cet anticléricalisme suit la politique de laïcisation menée par la République depuis 1879 et surtout l'effervescence libre penseuse qui l'accompagne.

Le virage n'est pas seulement graphique, puisque les rédacteurs multiplient les farces, poèmes et piécettes contre le clergé. Dans un texte intitulé « Une pétition du bon Dieu[22] », un groupe d'ecclésiastiques se plaint auprès du *« Très Haut »* car Il les abandonne, laisse faire les républicains au pouvoir, n'empêche pas la foudre de s'abattre sur les églises ou les fidèles. Il semble même aller dans le sens des libres penseurs ! En conclusion, les pétitionnaires menacent : *« Si, en dépit de notre bonne volonté, nous continuons à jouer un rôle de jobards ; si nous devons nous aider éternellement sans que le ciel nous aide, nous donnons en masse notre démission et nous nous faisons instituteurs laïques. Vous voyez, Seigneur, ce que vous avez à faire. C'est à prendre ou à laisser »*. Le ton, on le voit, ne manque pas d'impertinence.

La première aquarelle anticléricale est signée de Frison et apparaît comme l'une des plus politiques de l'ensemble. Un jésuite semble désespéré. Levant les bras et les yeux vers le ciel, il s'éloigne avec courroux d'un employé de la loterie nationale. Ce dernier lui présente le



Fig. 4 : dessin de Lavrate, in Le Monde Plaisant n° 193, 28 janvier 1882.

lot que l'ecclésiastique a eu l'honneur de tirer et qui porte le numéro 1880, avec un portrait de... Gambetta[23]. Frison oppose à l'ecclésiastique celui que tous considèrent comme le champion de la lutte anticléricale, réclamant la séparation de l'Église et de l'État dans son programme de Belleville de 1869 et s'étant écrié à la Chambre des députés le 4 mai 1877, *« le cléricalisme, voilà l'ennemi ! »*. Pour le dessinateur, la victoire de la République signifie avant tout l'échec de l'Église. Des mesures de laïcisation et d'interdiction des jésuites viendront, dans les années suivantes, confirmer cet élan.

Nous sommes en janvier 1879, et Mac-Mahon, symbole de l'ordre moral, vit ses derniers jours à la présidence de la République. Le 30 janvier, le maréchal, refusant d'appliquer les mesures de démocratisation de l'armée que lui impose la nouvelle majorité républicaine, démissionne au profit de Jules Grévy. Frison se réjouit de l'élection du président républicain. Gambetta une fois de plus, monté sur des patins à glace, pousse un traîneau dans lequel sont confortablement assis Grévy et une jeune Marianne. *« Ça glisse tout seul[24] »*, indique le titre du dessin. La République est en effet dorénavant stabilisée et semble ne plus craindre les forces réactionnaires : légitimistes, bonapartistes, orléanistes et... clergé.

L'anticléricalisme de Lavrate est nettement plus comique. Il vise *« nos bons curés »*, sans faire référence aux mesures engagées contre les congrégations. Dans ses charges, Lavrate choisit de montrer les religieux dans des activités on ne peut plus grotesques et immorales. Du point de vue graphique, il opte pour trois axes principaux, qui ont tous en commun l'arme du trivial : ecclésiastiques ou bigots ont des caractéristiques physiques outrées, notamment au niveau des visages ; leurs postures, presque toujours désarticulées, évoquent de forts désordres intérieurs et les excès du corps ; leurs préoccupations se focalisent sur la quête des plaisirs.

La grande majorité des compositions de Lavrate se présente sous la forme d'une frise horizontale (double page) sur laquelle s'activent de nombreux curés, des moines ou encore des sœurs. Avec huit à dix personnages, l'image fonctionne sur le principe de la répétition d'un même motif avec de légères variations, qui, par comparaison, produisent le choc comique. L'activité principale des curés et des moines est centrée sur les plaisirs de la bouche, voire encore plus généralement ●●●

13. *Le Monde Amusant*, n° 1, 25 mai 1878.
14. *Le Monde Plaisant*, n° 8, 13 juillet 1878.
15. *Le Monde Plaisant*, n° 114, 24 juillet 1880
16. Dans les campagnes à l'époque on décernait des couronnes de fleurs, des rosières, aux jeunes filles *« vertueuses »*.
17. *Le Monde Plaisant*, n° 107, 5 juin 1880.
18. *Le Monde Plaisant*, n° 254, 31 mai 1883.
19. *Le Monde Plaisant*, n° 275, 25 août 1883.
20. *Le Monde Plaisant*, n° 320, 5 juillet 1884.
21. Charpin Catherine, *Les Arts incohérents (1882-1893)*, Syros Alternatives, Paris, 1990.
22. *Le Monde Plaisant*, n° 268, 7 juillet 1883.
23. « Un lot désagréable », dessins de G. Frison in *Le Monde Plaisant* n° 36, 25 janvier 1879.
24. *Le Monde Plaisant*, n° 38, 8 février 1879.

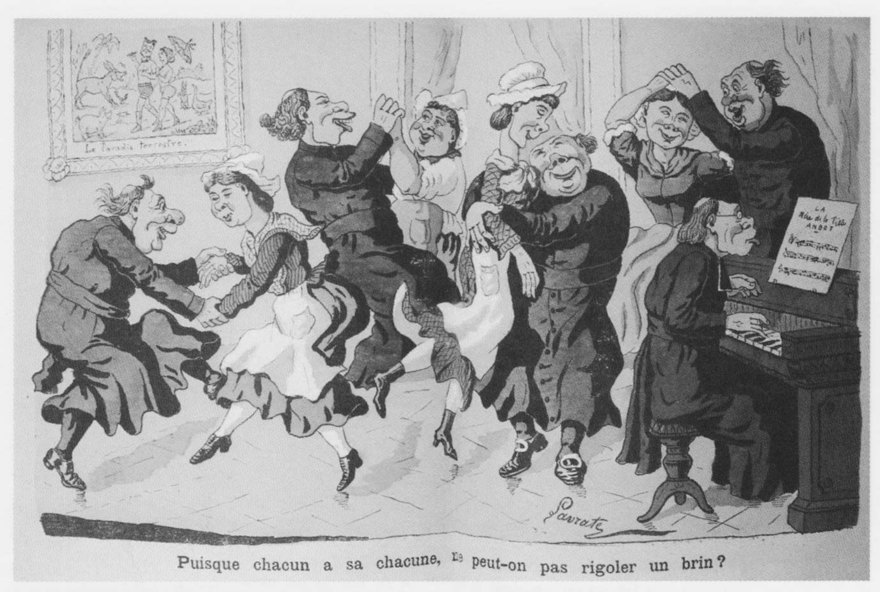


Fig. 5 : dessin de Lavrate, in Le Monde Plaisant n° 276, 1er septembre 1883.
Fig. 6 : dessin de Lavrate, in Le Monde Plaisant n° 280, 29 septembre 1883, détail.



●●● du corps. On mange beaucoup, lors de banquets copieux, après avoir préparé quelque poisson, des homards ou de la volaille. Dans le « Déjeuner sur l'herbe[25] », référence à Manet, les curés sortent de leurs paniers du jambon, de la *« gelée de sacré cœur »*, des pâtés ou des asperges fines, un gros melon, ainsi que du pain et du vin brandis ostensiblement. Il ne faut pas oublier les desserts, charlottes appétissantes, fruits variés et autres amuse-gueules. Mais l'homme d'église est surtout attiré par le vin. Curés ou moines se retrouvent dans des caves à tirer le nectar à même le tonneau, en ayant plusieurs verres à la main. Lavrate s'inscrit dans une tradition qui remonte au-delà du siècle de Rabelais, à une époque où l'Église, grâce à la dîme, vit dans une opulence qui contredit son discours rigoriste. Au XIXe siècle, le budget du culte ne cesse de s'accroître. Les anticléricaux dénoncent ces sommes fabuleuses et s'interrogent joyeusement, comme on le voit, sur leur utilisation.

Ce type de dessin stigmatisant la morale des religieux peut donner l'occasion d'une saillie politique : dans le numéro daté du 28 janvier 1882, alors que se dégustent des vins du Médoc, Pomard, Graves, et autres Sauternes de crus remontant à 1811, 1815, 1840 ou 1864, la légende, qui traduit le sentiment des curés en pleine action explique : *« Ce n'est pas sous cette chienne de République que l'on trouve des crus semblables[26] »*. Sous couvert de soûlographie, le clergé semble clairement antirépublicain. [*fig. 4*]

Hélas, la consommation d'alcool rend difficile le « Retour au Presbytère » après un déjeuner chez un collègue voisin. S'inspirant d'un célèbre tableau de Courbet[27], *Le retour de la conférence*, Lavrate s'amuse de ces silhouettes noires déséquilibrées, avachies, affalées, tombées à même le sol : des curés se tiennent par les bras pour ne pas trébucher, un autre se cramponne à califourchon sur un âne qui ploie sous son poids, malgré l'aide d'un bon camarade qui le pousse et d'un autre qui tire sur les rênes. Les pommettes et les nez rouges, les faces hilares ou totalement endormies ne laissent aucun doute sur les excès du déjeuner.

Les hommes d'Église sont particulièrement joueurs. Ils s'affairent autour d'une balançoire, jouent au billard ou encore au loto. Certains se promènent, on s'arrête pour pratiquer le bilboquet (mais la sphère tombe sur le nez du joueur en soutane). On s'extasie à la vue d'une belle gravure… de femme nue. Un curé fatigué fume la pipe confortablement allongé dans l'herbe, alors que des compères jouent au palet sur le chemin. Les plus jeunes jouent à saute mouton dans des parties endiablées et si mouvementées que leurs pantalons se déchirent, laissant apparaître quelque sous-vêtement impudique.

Mais parfois, la joie de vivre dans l'amour du Seigneur est telle qu'on sort les instruments de musique, certains montent sur des chaises alors que d'autres se mettent à danser frénétiquement. On invite parfois les servantes avec lesquelles on tournoie encore plus vite au son des instruments. Les yeux sortent de leurs orbites et les cheveux semblent projetés dans les airs. [*fig. 5*]

Notons que bien souvent les dérèglements ecclésiastiques font l'objet de réprobation : des villageois assistent à ces scènes et se désolent. À l'occasion d'un bon repas, Marie, en statuette murale sur laquelle on peut lire *« ecce »* écarte les mains en regardant vers le ciel. La réprobation vient aussi du jugement des animaux. Souvent des chiens urinent sur les soutanes ou les chaussures des curés. À la vue de silhouettes alcoolisées, des cochons sont pris de fous rires moqueurs, eux qui sont censés représenter l'élément le plus bas et le plus vorace de la basse cour. Voilà donc la gente porcine supérieure à celle en soutane.

Si Lavrate ne procède jamais à une animalisation de religieux, il confronte souvent ceux-ci avec leurs homologues inférieurs. Lors d'une promenade, des canards volent au-dessus de la procession, en poussant des cris arrogants, alors qu'un curé se trouve nez à nez avec un âne qui semble lui faire la morale[28]. Les *« frères »* sont alors dotés de noms comiques comme St Concombre, Libidinus, St Melon, ou encore Pétaulit. Ailleurs, un prêtre en habit de messe voit son étole décorée de cafards ou d'araignées, symboles de l'obscurantisme. Lors d'une procession, les bannières sont décorées elles aussi de canards, têtes d'ânes, voire bucranes dotés d'immenses cornes évoquant le cocufiage de Joseph.

Mais le procédé graphique le plus efficace est celui qui vise les corps et les visages. Contrairement à la caricature politique d'alors, Lavrate ne recourt pas à la disproportion du *« portrait-charge »*, grosse tête sur un petit corps[29]. Il s'inscrit dans la tradition de la caricature de mœurs en déformant néanmoins les crânes et les profils. Il semble s'inspirer directement des théories physiognomoniques de Lavater. Certains religieux ont le cerveau totalement écrasé et fuyant, ou perclus de bosses chaotiques. Les mandibules carrées et les mâchoires hypertrophiées sont prognathes, quasi animales. Lavrate nous offre une symphonie de nez, aux formes pointues ou arrondies. Certains pointent vers le haut, d'autres vers l'avant évoquant quelque face de rat. D'autres encore, allongés, pendouillent mollement sur la lèvre supérieure de leur propriétaire. Les lèvres s'étirent vers l'avant, prennent des allures chevalines, tandis que des poils et des verrues envahissent le visage et même les crânes suscitant le dégoût[30] ! Les fossettes, prononcées, trahissent la gourmandise. Quant au sourire, édenté ou non, il forme la caractéristique la plus commune de l'ecclésiastique. Car il fait bon vivre, quand on porte la soutane ! [*fig. 6*]

Pour les corps, en dehors des religieuses le plus souvent figurées sous leur allure austère (mais avec une légende toujours grivoise), ils trahissent la forte consommation d'alcool (déséquilibres), l'abus de mets savoureux (embonpoint prononcé), la tentation du jeu et des plaisirs de la danse (sauts, étirements, cabrioles, galipettes, etc.).

Comme on le voit, ces dessins, alors produits dans un contexte de mesures contre les jésuites et de laïcisation des institutions, ne s'intéressent pas ou très peu à ces questions. Lavrate fait de l'homme d'Église un sujet comique par excellence. Il élabore avant tout des « types » humains, et non des symboles politiques, contrairement à la presse

Les charges de Lavrate reflètent au plus haut degré l'anticléricalisme libre penseur (et plus seulement républicain).

républicaine. Les charges de Lavrate reflètent au plus haut degré l'anticléricalisme libre penseur (et plus seulement républicain) qui se moque dorénavant ouvertement du clergé régulier et séculier. Manifestement, ces dessins traduisent une prise de distance du public vis-à-vis des religieux. Cette caricature anticléricale de mœurs semble répondre à ce que Paul Desachy décrit de la stratégie de l'Église à la fin du XIXe siècle. Ne possédant plus ni le bras armé de l'Inquisition, ni celui de l'enseignement, *« elle se proclame, ce qui n'est peut-être pas déjà d'une modestie très évangélique, l'idéal de perfection. Elle exalte avec une persistance fatigante le désintéressement, la piété, la pureté, la valeur morale et la dignité de son clergé, l'esprit d'humanité, de justice, de renoncement, de patriotisme dont il est, d'après elle, pénétré*[31] *»*. Malgré les discours de l'Église et sa propagande en image (représentations hiératiques de curés ou de saints, gravures de nones mystiques), on ne croit plus à leur vertu ! La caricature anticléricale, profondément stéréotypée, répond et tente de détruire les stéréotypes idéalisés que l'Église véhicule d'elle-même.

BIBLE POUR RIRE ET BIBLE COMIQUE

Lavrate se différencie encore de la caricature républicaine, violemment anticléricale mais respectueuse de la religion, en s'amusant des Écritures. Dans de nombreuses scènes de ripailles ou même de messe, le décor présente souvent parmi les accessoires quelque tableau, accroché au mur, figurant un épisode des Écritures. Dans une scène de fuite en Égypte[32], Joseph, affublé de cornes de cocu lève un balai menaçant en poursuivant Marie. Elle tient dans ses bras Jésus, et tous deux sont assis sur un âne qui galope si furieusement que des excréments sortent de son anus ! Avec une autre petite scénette, Lavrate choisit de montrer Adam et Eve chassés du Paradis par un sergent de ville aux allures bonapartistes. Dans un salon où banquettent des curés, Marie, en statue décorative, est dotée d'une forte poitrine, car elle est manifestement enceinte.

Trois pochades prennent pour sujet principal un épisode biblique ou un aspect du dogme. Noé, dans un beau dessin en couleur[33], invite les animaux à pénétrer dans son arche… assez moderne puisqu'il s'agit d'un bateau à vapeur. Affublé d'une peau d'animal et d'un chapeau grotesque, Noé, muni d'un parapluie (il a, en effet, été *« prévenu par son ami Mathieu Lanceblague*[34] *»* qu'il allait beaucoup pleuvoir), fait face à une horde d'animaux anthropomorphisés. Un serpent arbore le visage de Napoléon III, un autre porte un casque à pointe. La tête du chameau est celle de l'impé- ●●●

25. *Le Monde Plaisant*, n° 271, 28 août 1883.
26. « Ce n'est pas sous… », dessin de Lavrate, in *Le Monde Plaisant*, n° 193, 28 janvier 1882.
27. « Le retour de la conférence », 1866, disparu mais abondamment photographié à l'époque. Voir aussi : Courbet Gustave, *Les curés en goguette*, Bruxelles, 1868. Ill, 6 dessins de Courbet, 32 p.
28. *Le Monde Plaisant*, n° 145, 26 février 1881.
29. « Les portraits-charge d'André Gill », Bertrand Tillier, in *Gavroche* n° 100, mai-août 1998, pp. 11-17.
30. *Le Monde Plaisant*, n° 280, 29 septembre 1883.
31. Desachy Paul, *La France noire*, Paris, Fayard frères éditeurs, 1899, p. 267 et 268.
32. *Le Monde Plaisant*, n° 181 du 5 novembre 1881.
33. « L'Arche de Noé », dessin de Lavrate, in *Le Monde Plaisant*, n° 238, 9 décembre 1882.
34. Donc Dieu.

●●● ratrice Eugénie[35]. Deux autres pochades s'intéressent l'une au Paradis, l'autre à son entrée, en présentant Jean Hiroux qui demande la clef des « lieux » à St Pierre[36].

Toutes ces images s'inscrivent dans une offensive comique contre les Écritures. En fait, en juin 1881, *Le Monde Plaisant* offre à ses lecteurs une première livraison gratuite d'une *Bible pour rire* qui en comprendra dix-neuf, au prix de 25 centimes chacune. D'un petit format oblong, la couverture en couleur montre Moïse, avec à ses pieds les tables de la Loi, annonçant à son de trompe la nouvelle création de Lavrate. Chaque page présente deux dessins de bonne taille au-dessous desquels une courte légende comique vient éclairer la scène. Le premier fascicule s'intéresse à la Création, le second à l'histoire d'Abel et Caïn, puis au déluge. On découvre ensuite à la vie d'Abraham et le sacrifice de son fils. [*fig. 7*]

Au début de l'année 1883, Auguste Deslinières, un écrivain satiriste, devient rédacteur en chef du *Monde Plaisant*. Forts du succès de la *Bible pour rire*, Deslinières (sous le pseudonyme de Beausapin) et Lavrate reprennent l'idée, mais cette fois c'est le texte qui prédomine. Une réclame annonce que la lecture de l'opuscule, fort de plus de six cents pages fera *« mourir de rire »* le lecteur. [*fig. 8*]

Ces deux ouvrages qui se vendent *« chez tous les libraires, kiosques et marchands de journaux de Paris, des départements et des colonies »* ne sont pas isolés. Une réclame met en garde et prévient le lecteur de ne pas se *« tromper de titre »*. En effet, le début des années 1880 et les décennies qui suivent sont marqués par une multiplication des parodies des textes « sacrés » qui s'en prennent autant à l'*Ancien* qu'au *Nouveau Testament*[37]. Beausapin et Lavrate prévoyaient eux aussi de s'attaquer au *« Fils de Dieu »*, mais l'ouvrage, annoncé par la Librairie du Monde comique, semble n'avoir jamais vu le jour.

La *Bible pour rire* ou la *Bible comique* sont des parodies de l'*Ancien Testament*. La première, fondée sur un gros texte, raconte les événements bibliques avec une forte dose d'anachronisme et de hiatus géographique, puisque la majorité des actions se déroulent dans le contexte de la première décennie de la IIIe République à Paris et dans sa banlieue. La place nous manque ici pour une analyse minutieuse des centaines de dessins qui illustrent ces bibles. Notons une bonne dose d'impertinence, alors qu'en cette fin du XIXe siècle la *Bible* reste un texte profondément vénéré. Lavrate représente Dieu sous la forme d'un petit homme, nu et barbu, ayant dormi une éternité (donc dans le noir avec son bonnet de nuit), et se réveillant avec difficulté. Il baille, s'étire sur ses jambes malingres et semble s'ennuyer bougrement. Ainsi décide-t-il de créer le monde. Pour la lumière, il accroche un petit soleil à un clou. Quant aux animaux, à peine créés, les voilà qui dansent par couples paradoxaux : un chien avec un chat, une poule avec un renard. L'éléphant boit du vin et semble totalement enivré, la tortue fume la pipe et le lapin joue du tambour. Quelle création !

La parodie biblique reprend les armes du comique anticlérical. Pour ce qui est de l'anachronisme, citons la scène ou Caïn tue Abel, avec un... fusil. En règle générale, la tenue vestimentaire de rigueur est contemporaine du XIXe siècle. Parfois, des personnages bibliques prennent l'apparence de célébrités de l'histoire de France. Ainsi, dans la *Bible comique*, Lucifer est soudain devenu *« Luci-Ferry »*, avec ses rouflaquettes caractéristiques. Par contre, Hérode est transformé en roi Soleil affublé d'une tête de porc !

Il faut noter que cette production parodique contre les Écritures répond à un regain de mysticisme religieux, une multiplication des pèlerinages et à une instrumentalisation de plus en plus grande de l'image : traditionnelle, avec les représentations bibliques dans les édifices religieux et dans l'art ; nouvelle avec l'illustration des catéchismes et des bibles, et bientôt, dans la presse, notamment dans *La Croix* ou encore *Le Pèlerin*, avec l'utilisation de caricatures.

PROCÈS, AMENDE ET PRISON

Fin 1882, le journal s'adresse, ce qui est exceptionnel, à ses lecteurs et à ses *« confrères »*, pour une mise au point. *« Il y a quelques semaines, les journaux annonçaient qu'une* « feuille pornographique » *venait d'être saisie, et que des poursuites allaient être dirigées contre elle*[38] *»*. Cette *« feuille pornographique »*, c'était le *Monde Plaisant*.

En effet, un numéro de septembre 1882 est saisi. Lavrate, comme à son accoutumée, s'est amusé à peindre une scène de vie monacale. Des sœurs, dans un prieuré, discutent avec leur vieux jardinier, dont le nez est manifestement à l'image de son foie, c'est-à-dire cirrhotique[39]. L'homme, dont la poche de tablier est gonflée de manière toute suggestive d'une bouteille à l'embout légèrement bombé, se plaint auprès de la Mère Supérieure. *« Je me fais vieux,* explique-t-il, *je ne peux plus suffire à la besogne ; faut tous les jours*

Vient de paraître chez tous les Libraires
LA
BIBLE POUR RIRE
ILLUSTRÉE DE 306 DESSINS
PAR
LAVRATE
LE VOLUME : 3 fr. 50 CENTIMES

VOULEZ-VOUS MOURIR ? (DE RIRE), Achetez chez tous les Libraires, en Livraisons à 10 Centimes
LA BIBLE COMIQUE
Texte tintamarresque de BEAUSAPIN
Gravures de LAVRATE
6 Séries de chacune 40 pages de texte, illustrées de nombreux dessins, sont EN VENTE
Bien demander LA BIBLE COMIQUE

Fig. 7 : réclame pour la Bible pour rire, in Le Monde Plaisant n° 183, 19 novembre 1881.
Fig. 8 : réclame pour la Bible comique, in Le Monde Plaisant n° 298, 2 février 1884.

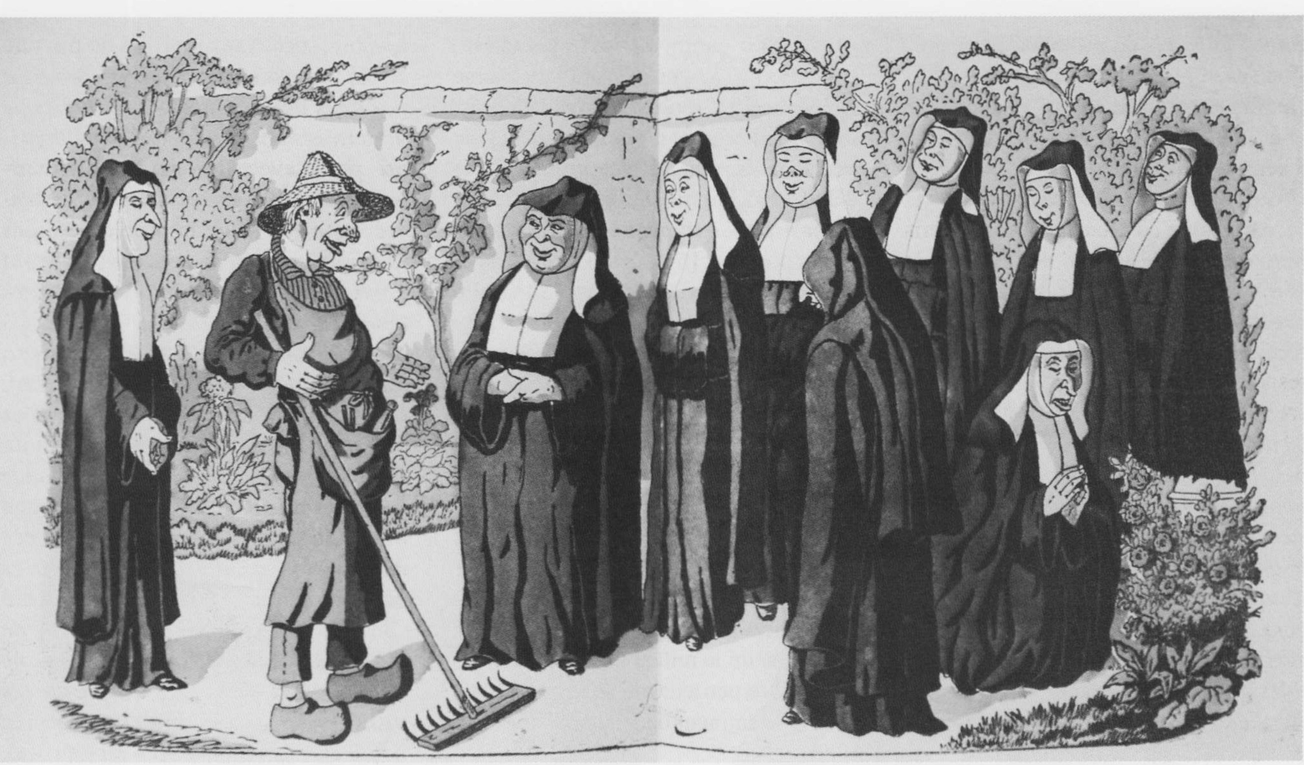


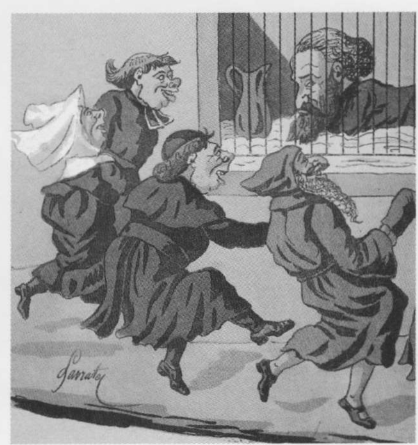
Fig. 9 : pochade de Lavrate, in Le Monde Plaisant n° 228, 30 septembre 1882.
Fig. 10 : autoportrait de Lavrate, in Le Monde Plaisant n° 262, 26 mai 1883.

arroser les jardins de ces dames, les planter, les ratisser, les biner, etc. ». Alors que les personnages représentés se tiennent droits et dignes, (seules quelques sœurs esquissent un sourire), les allusions grivoises ne font aucun doute. [*fig. 9*]

Lavrate, pour ce dessin *« obscène »* est condamné à 6 mois de prison et 100 francs d'amende, Strauss, vendeur en gros à 2 000 francs, les deux frères imprimeurs à 1 000 francs chacun. La condamnation est confirmée par un arrêt de la cour d'appel de Paris en date du 12 décembre 1882 et sera effectivement appliquée[40], ce que le dessinateur immortalisera dans une belle pochade où il se représente dans une cellule, un grand porte-mine en main, allongé sur la paille, alors que des curés dansent en se réjouissant tout autour de lui ! [*fig. 10*]

Pourtant, *Le Monde Plaisant* considère la qualification de *« pornographe »* totalement injuste. La revue en appelle à ses lecteurs : *« depuis cinq années que ce journal existe, nous nous sommes efforcés,* [...] *de vous offrir, dans notre texte comme dans nos dessins, des sujets plaisants – titre oblige – gaulois avant tout, ne pouvant exciter qu'un rire sain et honnête ».* Bien évidemment, seuls *« les sourds-muets et les gens graves »* seraient à l'abri d'un *« petit écart »*, d'un *« trait dépassant peu ou prou la mesure ».*

Divers rapports de police[41] dont l'un doit donner un avis sur le recours en grâce de Lavrate se font, cette fois, bien moins amènes à l'égard du dessinateur. Sa *« conduite habituelle est mauvaise, sa moralité détestable ; il n'est connu que sous un jour défavorable ».* Il serait célibataire tout en ayant une maîtresse à Paris, établie comme modiste ou mercière et avec laquelle il a eu un enfant. *« Il n'est pas bien considéré à Romainville,* apprend-on. *On lui reproche d'avoir cherché à nuire à des personnes qui lui sont venues en aide lors de la mort de sa mère, et notamment le curé de Romainville et plusieurs négociants de cette localité ». « D'un caractère irascible, il se dit indépendant, maître d'attaquer et de tourner en ridicule qui bon lui semble et se vante d'avoir* "goûté de sainte Pélagie" *».* Attaché à la rédaction du *Journal de St-Denis*, Lavrate critiquerait constamment, dans ce journal, la municipalité de Romainville, en la personne de son adjoint, M. Dargent, qui menace, toujours d'après le rapport, de le poursuivre en diffamation. Le conseil municipal de Romainville se serait réuni en session extraordinaire pour dénoncer les articles de Lavrate et soutenir son édile.



Lavrate enfin est considéré *« comme un homme sans opinion, écrivant et dessinant tout ce qui peut lui rapporter de l'argent. On l'a surnommé, à Romainville, le* « Graveleux caricaturiste » *et on ne lui connaît pas d'autres moyens d'existence que son emploi de dessinateur au* Monde Plaisant *».* On imagine aisément combien Lavrate devait peu apprécier la compa- ●●●

35. Dans la tradition de la caricature anti-impériale qui explose à la chute du Second Empire.

36. « Jean Hiroux à la porte du Paradis », dessin de Lavrate in *Le Monde Plaisant*, n° 302, 1er mars 1884.

37. Lalouette Jacqueline, *La libre pensée en France, 1848-1940*, Albin Michel, 2001, p. 205 à 211.

38. *Le Monde Plaisant*, n° 233, 4 novembre 1882.

39. *Le Monde Plaisant*, n° 228, 30 septembre 1882.

40. Ce qui explique l'apparition de dessinateurs autres que Lavrate pendant quelques mois au *Monde Plaisant*, dont Alfred Le Petit.

41. APPP, Ba 1444, rapports du 8 octobre 1882 et du 5 janvier 1883.

●●● gnie des curés, après avoir dessiné ses si nombreuses pochades anticléricales et publié sa drolatique *Bible pour rire*.

UNE SECONDE VIE POUR LES DESSINS

La signature de Lavrate disparaît de la presse comique à la fin de la décennie 1880[42]. Mais après 1900, ses aquarelles réalisées pour le *Monde Plaisant* sont rééditées. Dès 1904, *La Lanterne* offre à ses abonnés des *« primes »* gratuites qui comprennent *« une très importante collection de dessins coloriés, représentant des scènes comiques empruntées à la vie quotidienne des curés, moines, frères, sœurs, etc. Tous ces dessins de Lavrate, le grand caricaturiste anticlérical sont d'un comique extrême. Ils sont tirés en cinq couleurs sur beau papier de 50 cm sur 32. De plus, une série de cartes postales a été composée avec les plus amusants des grands dessins de Lavrate*[43] *»*.

En fait, c'est un éditeur spécialisé, René Godfroy, venu à l'anticléricalisme en réaction à l'affaire Dreyfus, qui fournit *La Lanterne*, et d'autres journaux, de ces rééditions de Lavrate. Il réimprime début 1905 la série intitulée « Nos bons curés » ainsi que plusieurs dizaines de cartes postales. [*fig. 11* et *12*]

La Lanterne n'en est pas à son coup d'essai quant à l'utilisation de la caricature. Elle poursuit sa propagande par l'image inaugurée fin 1902 avec une affiche du dessinateur Ogé intitulée « Voilà l'ennemi » et diffusée quelques semaines avant la création d'une « Association anticléricale et républicaine des Lanterniers » vouée à un important succès. En novembre 1904, par exemple, une communication de l'organisation des Lanterniers prouve combien la caricature avait pénétré le milieu militant anticlérical et libre penseur qui se reconnaissait bien évidemment dans les pochades de Lavrate, pourtant vieilles de plus de 20 ans : *« nous expédions en ce moment à nos amis les secrétaires de groupes de lanterniers un certain nombre d'imprimés que nous les prions de faire distribuer dans les loges, sociétés de libre pensée, comités républicains etc.* [...] *Les gravures et cartes spécimens qui sont jointes à nos envois pourront être placées dans leurs salles de réunion*[44] *»*.



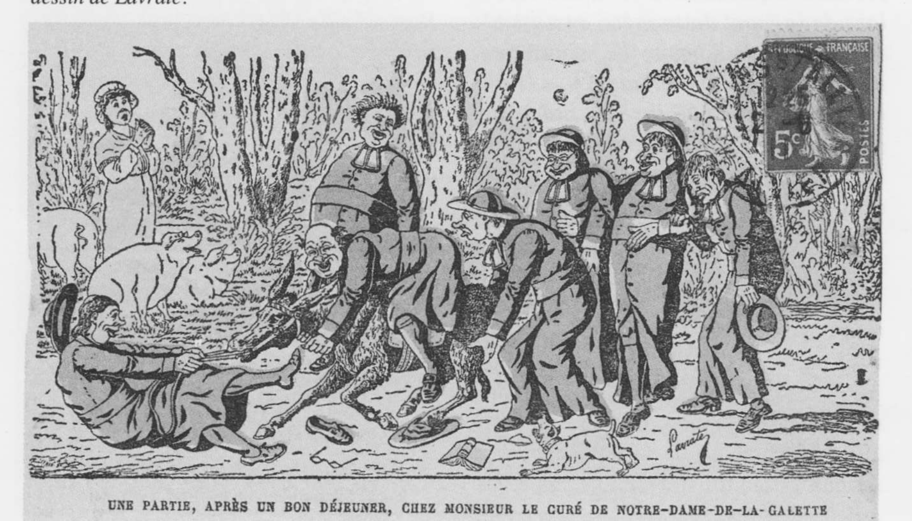


Fig. 11 : « Pour une pénitente », carte postale Collection R. G. (René Godfroy), dessin de Lavrate.
Fig. 12 : « Une partie, après le déjeuner... », carte postale Collection R. G. (René Godfroy), dessin de Lavrate.

Début janvier 1905 c'est le *Radical*, quotidien officieux du gouvernement, franc soutien de la politique de Combes et de la séparation des Églises et de l'État, qui, sous le titre de *« propagande anticléricale par l'image »*, explique qu'*« encouragés par l'énorme succès remporté par nos cartes postales* L'Expulsion des jésuites *et* Le Lapin des Chartreux, *nous avons décidé, à titre de propagande, d'offrir à nos lecteurs une nouvelle série de vingt-quatre cartes postales colorisées dues au crayon si habile de Lavrate, le plus anticlérical de nos caricaturistes*[45] » sous-entendant donc que Lavrate est encore en vie.

La Raison, organe plus théorique dirigé par le défroqué Victor Charbonnel, diffuse, elle aussi, des dessins de Lavrate sous forme de cartes postales entre 1904 et 1907.

Ces dessins, largement diffusés par la presse propagandiste, s'inscrivent dans ce que l'on peut appeler le militantisme par l'image[46], propre à ce début du XXe siècle. Pour la première fois les moyens techniques d'impression permettent à l'image d'être multipliée à faible coût sur des supports volants (affiches, cartes postales, tracts, papillons gommés) propres à être diffusés par un milieu activiste qui veut en finir avec l'Église, voire même la religion.

Les pochades de Lavrate qui semblaient presque ignorer les mesures de Jules Ferry et des différents gouvernements républicains contre l'Église dans les années 1880 trouvent un écho auprès d'une population nouvellement gagnée aux idées libres penseuses suite à l'affaire Dreyfus et à l'agitation autour de la question de la séparation des Églises et de l'État. La caricature anticléricale ne se contente plus seulement de critiques politiques[47], mais attaque dorénavant tous les corps de l'Église, prêtres, séminaristes, moines, nonnes, ainsi que la hiérarchie, évêques, cardinaux et pape sur le terrain des mœurs.



Fig. 13 : dessin de Lavrate (détail) in Le Monde Plaisant n° 341, 29 novembre 1884.



Fig. 14 : « La sainte résistance », in Les Corbeaux n° 75, 2 septembre 1906.

On souligne la lubricité du curé ou du moine pourtant tenus par le vœu de célibat ou de chasteté. La caricature la plus radicale, qu'on retrouve en général dans des journaux liés à la libre pensée (*Les Corbeaux*[48], *La Calotte de Marseille*, *L'Internationale*, *La Calotte de Paris*, etc.) insiste sur leur cupidité, montre un clergé riche, avare et égoïste. À l'opposé de la rigueur morale supposée des ecclésiastiques, les gens d'Église pratiquent abondamment l'orgie. Prêtres, sœurs, moines et bigots s'ébrouent dans des danses frénétiques et endiablées où le vin coule à flot [*fig. 13* et *14*]. Le dessinateur représente le personnel ecclésiastique dans sa vivante diversité sociologique à laquelle est confrontée la population – et donc le destinataire de ces caricatures – au quotidien, dans les hôpitaux, à l'école, dans la rue.

Pourquoi la caricature anticléricale abandonne-t-elle, à la fin du XIXe siècle, la figure symbolique voire emblématique du jésuite, au profit d'un *« naturalisme caricatural »* qui vise une palette plus large d'acteurs religieux ? D'une part, l'anticléricalisme de la fin du siècle se fait plus populaire et virulent, il vise plus les personnes que les symboles. En outre, la caricature politique évolue elle aussi, et s'intéresse de plus en plus aux types sociaux ou aux types politiques comme on le voit dans *L'Assiette au Beurre*, par exemple. Et du point de vue de la question religieuse, la politique gouvernementale change, elle aussi. Depuis la loi de 1901 sur les associations voulue par le président du Conseil Waldeck-Rousseau, toutes les congrégations doivent demander une autorisation à l'État, en vue de leur légalisation, sous peine d'être interdites. Combes applique la loi avec vigueur entre 1902 et 1904. La police procède à des fermetures d'établissements religieux, monastères, prieurés et écoles catholiques. On assiste alors à un exode de congréganistes réfractaires ou interdits vers la Belgique, l'Allemagne ou encore l'Italie.

Les pochades d'Edmond Lavrate semblaient presque déconnectées de leur temps, et en tout cas, présentaient des thématiques assez différentes de celles de la caricature républicaine d'alors. Elles deviennent, après 1900, de par leur caractère trivial et dégradant, d'une vivante actualité. La caricature en 1905, non seulement dénonce les visées politiques du clergé, mais surtout, tente d'établir une profonde césure morale et affective entre les populations et les gens d'Église. Voilà qui explique l'étonnante seconde vie des charges de Lavrate, après un silence d'une vingtaine d'années ! ■

Guillaume DOIZY

42. Pour le *Dico-Solo*, Lavrate meurt en 1888, mais un rapport de la préfecture de police de Paris attend le 27 octobre 1899 pour constater sa mort.
43. *La Lanterne*, 29 octobre 1904.
44. *La Lanterne*, 17 novembre 1904.
45. *Le Radical*, 20 janvier 1905.
46. « Caricatures et lutte anticléricale », Doizy Guillaume, in *1905, La séparation des Églises et de l'État*, Schiappa Jean-Marc coord., Ed. Syllepse, 2005, pp. 211-218.
47. Pour comparer les deux types de caricatures, voir les deux livres suivants : Lalouette, Dixmier et Pasamonik, *La République et l'Église, Image d'une querelle*, La Martinière, 2005 ; Doizy et Lalaux, *À bas la calotte ! La caricature anticléricale et la séparation des Églises et de l'État*, Ed. Alternatives, 2005.
48. « Une revue anticléricale : Les Corbeaux », Doizy Guillaume in *Gavroche*, n° 140, mars-avril 2005, p. 8 à 13.



Le Bürgerbraükeller après l'attentat. Hitler venait chaque année, les 8 et 9 novembre, dans cette brasserie munichoise pour célébrer l'anniversaire de la tentative de putsch du NSDAP en 1923. (L'Illustration 25-11-1939).

Georg Elser (1903-1945)
Un homme seul contre le nazisme

Le 8 novembre 1939, une bombe explose au Bürgerbraükeller, une brasserie de Munich, une dizaine de minutes après le départ d'Hitler. On retrouve vite Georg Elser, l'auteur de cet attentat manqué, on l'oublie vite aussi. Le parcours de cet ouvrier anonyme qui a agi seul est pourtant singulier.

Il y eut, entre 1933 et 1945, une douzaine de tentatives d'attentats contre Hitler. Deux bombes seulement explosèrent, ratant de peu leur cible, la première le 8 novembre 1939 à Munich, la seconde au quartier général du Führer, la *Wolfsschanze*, le 20 juillet 1944. Tous les Allemands ont appris à l'école que l'auteur de l'attentat du 20 juillet était le comte Claus von Stauffenberg, devenu après la guerre un héros national en RFA, mais combien savent que la bombe qui manqua tuer le dictateur nazi en 1939 était l'œuvre de Johann Georg Elser, un simple ouvrier ayant agi seul et dont le nom aurait totalement disparu de la mémoire collective si un lot d'archives de la Gestapo, retrouvé par hasard dans les années 70, ne l'avait sauvé de l'oubli ?

La vie banale de Georg Elser

Né à Hermaringen dans le Wurtemberg le 4 janvier 1903, fils d'un marchand de bois propriétaire de quelques hectares de forêt et demeurant à Königsbrönn, Georg quitte l'école en 1917 et trouve une place d'apprenti tourneur dans une fonderie locale. Après la guerre, son père, devenu alcoolique, doit vendre son affaire et ses parcelles pour éponger ses dettes.

Le jeune homme quitte la fonderie au bout de deux ans pour des raisons de santé et entre en apprentissage chez un menuisier. Il passe son certificat de maîtrise en tant qu'ébéniste en 1922 et obtient les meilleures notes de sa classe.

Décrit comme sociable mais peu expansif, Georg se passionne pour le travail des métaux et du bois. Il équipe un atelier, dans la cave de la maison familiale, où il répare des serrures, des meubles et des mécanismes d'horlogerie.

En 1925 il quitte Königsbrönn et va se faire embaucher dans les usines d'aviation Dornier, puis à Constance, dans une fabrique d'horlogerie. Il y travaille par intermittence durant sept ans jusqu'à ce que, l'entreprise ayant fait faillite, il connaisse le chômage durant quelques mois avant de retrouver du travail auprès des nouveaux propriétaires. Comme de nombreux jeunes hommes de sa génération, il est touché par la grande crise économique qui rend son existence précaire. Nous sommes en 1932, à la veille de l'arrivée au pouvoir du Parti national-socialiste.

Dans ses moments de loisirs, Georg joue de la cithare dans une association de danse folklorique. On ne lui connaît pas d'ami intime, mais de nombreuses conquêtes féminines. À l'une d'elles il fait un enfant, qu'il reconnaît.

Le jeune ouvrier horloger aura traversé la grande dépression sans trop de difficultés, travaillant tantôt autour du lac de Constance, tantôt à Königsbrönn. En période de chômage, il trouve à échanger le vivre et le couvert (agrémentés parfois des faveurs de la logeuse) chez des particuliers.

Il manifeste apparemment peu d'intérêt pour la politique. En 1920, adolescent, il avait adhéré au Syndicat des travailleurs du bois. Comme une bonne partie des ouvriers allemands, il vote communiste jusqu'en 1933. De 1928 à 1930 il prend sa carte au *Röter Frontkämpferbund*, un groupe satellite du Parti communiste (KPD), mais sa participation se borne à payer sa cotisation, acheter son insigne (mais pas l'uniforme) et assister à trois ou quatre réunions en deux ans. Il ne remplit aucune fonction particulière dans le groupe. De son engagement, il dira plus tard aux policiers : *« Je ne me suis jamais intéressé*

au programme du KPD. Dans les réunions il n'était question que d'augmentation de salaires, de l'amélioration des logements sociaux par le gouvernement et de choses de ce genre. Que ce fût eux qui formulassent ces demandes suffisait à m'orienter du côté communiste. » Doit-on le croire ou cherche-t-il surtout à n'impliquer personne ? Toujours est-il que Georg ne s'investit guère dans l'action militante.

Il est beaucoup plus assidu au groupe de danse folklorique. À partir de 1933, il cesse tout contact avec la politique mais devient membre d'un club de cithare et prend des leçons de contrebasse.

Fin 1936, Georg Elser est embauché comme ouvrier non qualifié dans une usine d'armement à Heidenheim. Il monte rapidement en grade pour parvenir à un poste de responsable des expéditions au cours de l'année 1938. C'est à cette époque, alors que jamais sa vie n'a paru aussi stable, tranquille, anonyme, que Georg Elser décide de tuer Adolf Hitler.

L'attentat du Bürgerbraükeller

Le récit que nous avons du cheminement qui mena Georg Elser du non-engagement à la tentative d'assassinat du dictateur nazi nous vient des archives de la Gestapo. Rien, même la torture, ne put amener l'ouvrier devenu contremaître à reconnaître d'autres mobiles que des considérations fort simples et fort ordinaires, certainement partagées par des millions d'Allemands à la même époque.

La première et principale raison invoquée par Elser pour expliquer son geste est la certitude qu'Hitler conduit le pays à la guerre. Après les accords de Munich, il lui semble inévitable que les succès de la politique agressive de l'Allemagne la conduiront à formuler d'autres exigences et que l'aboutissement de cette surenchère ne peut être qu'un nouveau conflit armé. Ce point de vue, largement partagé par l'opinion européenne de l'époque, l'est aussi par bon nombre d'Allemands, qu'ils s'en réjouissent ou s'en désespèrent. Les autres griefs d'Elser contre le régime nazi et son chef ne sont pas plus originaux : les salaires trop bas (car contrairement à une légende tenace le niveau de vie des ouvriers de l'industrie en 1938 est toujours inférieur à ce qu'il était en 1929), et l'emprise de l'État nazi sur la vie privée des citoyens. Dans les procès-verbaux de ses interrogatoires, Georg Elser affirme avoir été persuadé que *« les ouvriers étaient exaspérés contre le gouvernement »* et qu'il fallait *« faire quelque chose »*. Il dit en avoir souvent discuté avec d'autres, des collègues, des inconnus rencontrés dans les trains ou les restaurants, qui partageaient ses idées. Par contre il ne peut donner aucun nom et soutient n'avoir jamais parlé à personne de ses projets.

Georg Elser n'est pas un fou, ni un exalté ; il n'est même pas d'un caractère enthousiaste. Une fois sa décision prise il va procéder comme l'ouvrier horloger qu'il est, avec méthode et précision. Il conçoit un plan, puis l'exécute méticuleusement jusqu'au bout.

À l'automne 1938, sa décision prise, Elser commence à dérober des explosifs par petites quantités à l'usine d'armement (il en détournera 250 paquets en un an). Il choisit le lieu de l'attentat : ce sera le Bürgerbraükeller, la brasserie munichoise où Hitler vient chaque année, les 8 et 9 novembre, pour célébrer l'anniversaire de la tentative de putsch du NSDAP en 1923. Georg se rend à Munich le 8 novembre, inspecte la salle, observe les mesures de sécurité, assiste à l'arrivée d'Hitler devant le restaurant puis reprend le train pour Königsbrönn.

À partir de mars 1939, peu après l'entrée des troupes allemandes en Bohème et en Moravie, Georg Elser démissionne de son emploi pour se consacrer exclusivement à son projet. Il se rend à nouveau à Munich, prend des mesures et des photographies du pilier de la brasserie dans lequel il a résolu de placer une bombe à retardement, tente sans succès de se faire embaucher au Bürgerbraü. Retourné chez ses parents, il travaille encore quelque temps comme carrier, ce qui lui permet d'augmenter son stock d'explosifs, puis cesse définitivement toute activité autre que la préparation de l'attentat.

Dès août, il s'établit à Munich. Pour expliquer l'atelier qu'il a installé dans sa chambre, il raconte à son logeur qu'il travaille à une invention dont il s'apprête à déposer le brevet.

Georg Elser se fond aisément dans la foule. Son apparence, ses manières, son comportement parfaitement ordinaire n'attirent pas l'attention. Son passé sans relief le met à l'abri des soupçons. Discret mais de tempérament sociable, serviable même, il sait qu'il doit accomplir seul son dessein et ne se confier à personne. Rien ne pourrait le trahir, sauf sa volonté.

Du 5 août au 6 novembre 1939, Georg Elser dîne tous les soirs au Bürgerbraü. À l'heure de la clôture il se cache dans un réduit, attendant que tous les employés soient partis et aient bouclé les portes. Il se met ensuite au travail pendant quatre heures, puis retourne dans sa cachette avant l'arrivée de l'équipe du matin et s'éclipse à l'arrivée des premiers clients. En trois mois il creuse dans le pilier de ciment un trou assez grand pour loger sa machine infernale, évacuant chaque matin les débris dans un sac et nettoyant les abords du pilier afin de ne laisser aucune trace. À force de travailler à genoux, il développe des plaies ouvertes qui l'obligent à consulter un médecin, mais finalement, le 6 novembre aux premières heures du jour, Georg Elser referme une dernière fois sur la bombe le panneau de bois enrobant le pilier qu'il démontait chaque soir et remettait en place chaque matin. Le panneau est doublé d'aluminium, pour qu'un clou planté là ne risque pas d'endommager le mécanisme d'horlogerie, et aussi de liège, pour étouffer le tic-tac de l'horlogerie. Les conteneurs d'explosifs sont reliés à deux pendules dont les aiguilles enroulent le fil d'acier qui déclenchera le triple détonateur. L'explosion doit se produire le 8 novembre à 21 h 20.

Georg Elser était un très bon ouvrier, mais pas un terroriste professionnel. S'il l'avait été, il aurait lu chaque jour les journaux, et aurait appris qu'Hitler avait annulé sa participation à la commémoration du putsch manqué. Elser aurait alors stoppé son travail et serait rentré à Königsbrönn. Mais il n'en sut rien, et ne sut pas non plus qu'Hitler s'était ravisé quelque temps plus tard.

Le 6 novembre, Georg quitte Munich pour se rendre chez sa sœur à Stuttgart. Il lui emprunte un peu d'argent pour prendre le train jusqu'en Suisse. Le lendemain, au lieu de filer tout droit vers la frontière, il ne peut s'empêcher de revenir se faire enfermer au Bürgerbraü pour vérifier une dernière fois le fonctionnement de son dispositif. Tout étant en ordre, il part pour Constance le 8.

Le train qui emportait le poseur de bombe vers la Suisse arriva en gare de Constance à 20 h 45. Georg se dirigea à pied vers la frontière en passant par les petites rues. Deux douaniers qui surveillaient leur portion de territoire depuis ●●●

●●● la fenêtre d'une école tout en écoutant la retransmission du discours d'Hitler l'interceptèrent. Comme son passeport était périmé, les fonctionnaires décidèrent de le fouiller. Dans ses bagages ils trouvèrent des vis et des boulons, une carte postale du Bürgerbraükeller, les adresses des usines d'armement dans lesquelles il avait travaillé, et aussi l'insigne du *Röter Frontkämpferbund*, frappé de la faucille et du marteau. Soupçonnant un déserteur ou un espion, les douaniers l'emmenèrent au poste de police. *« Je m'en suis voulu d'avoir manqué de prudence »*, regrettera Georg après son arrestation.

À Munich, Hitler qui avait décidé d'écourter sa visite et terminé son discours à 21 h 07 se rendait à la gare lorsque la bombe explosa, à 21 h 20 comme prévu, tuant une serveuse, six membres de la « vieille garde » nazie, et blessant une soixantaine de personnes dont l'une devait mourir peu après.

Lorsque, vers minuit, la radio annonça l'attentat du Bürgerbraükeller et le bouclage des frontières, les policiers se souvinrent de la carte postale.

De Munich à Dachau

Transféré à Munich, Georg Elser niait farouchement toute participation à l'attentat. Le 13 novembre, le chef de la Gestapo présidant la commission d'enquête prit les choses en main. Il écouta les experts, apprit que la bombe avait été montée au ras du plancher, retourna à la prison, fit amener Elser et regarda les plaies de ses genoux. Au bout de quatorze heures d'interrogatoire musclé, le suspect, après avoir demandé quel châtiment encourait le responsable de l'attentat, avoua.

Les nazis refusaient d'imaginer qu'un simple ouvrier allemand ait pu, seul, mener à bien un attentat contre le Führer du Reich. Torturé, confronté aux membres de sa famille eux-mêmes persécutés (la Gestapo avait retiré à sa sœur Maria son fils Franz pour le confier à un établissement de rééducation), Georg Elser tint bon, refusant d'associer à son acte quelque groupe ou personne que ce fût. Il avait agi par conviction personnelle et sans aucune aide. Lui qui se souvenait avec une précision infaillible des noms et des adresses de tous les ateliers qui l'avaient employé se trouvait incapable de se rappeler des membres du *Röter Frontkämpferbund*. Un seul patronyme lui revint : c'était celui d'un camarade mort en 1930.

Si l'attentat a échoué, c'est en raison de circonstances qu'Elser ne pouvait ni prévoir ni empêcher. À treize minutes près, son acte individuel aurait changé le cours de l'Histoire.

Quelles étaient ses motivations ? Depuis l'arrivée au pouvoir des nationaux-socialistes, déclara-t-il, les salaires des ouvriers avaient baissé ; de plus les travailleurs ne pouvaient plus changer d'emploi librement et leurs enfants étaient enrôlés de force dans les Hitler Jugend[1]. À partir de 1938, tout le monde dans les milieux ouvriers avait la conviction que les chefs nazis menaient le pays à la guerre par leur politique d'annexions. Aussi, après avoir bien réfléchi, Georg Elser était parvenu à la conclusion que pour changer la situation, le seul moyen était d'éliminer le régime au pouvoir, c'est-à-dire Hitler, Goering et Goebbels. [...] Ces gens-là mis hors d'état de nuire, ils seraient remplacés par des hommes plus modérés, qui ne formuleraient pas d'exigences territoriales et auraient à cœur d'améliorer le sort de l'ouvrier.

Avait-il pensé à ce qu'il risquait ? *« S'ils me prennent, il me faudra subir moi-même le châtiment »* s'était-il dit.

Regrettait-il son acte, demandèrent les gestapistes, tout en projetant à l'horloger du Wurtemberg le film des funérailles des victimes de l'attentat ? *« J'ai changé d'avis »* répondit Elser (ici il faut se souvenir que les coups pleuvent sur le prisonnier, qui se cramponne à l'essentiel : n'impliquer personne). *« Je suis convaincu que mon plan aurait abouti si j'avais conçu les choses correctement. Comme il n'a pas abouti, je crois qu'il ne pouvait pas aboutir et que mon point de vue était erroné. »*

L'Allemagne venait d'entrer en guerre contre la France et l'Angleterre : les journaux allemands firent donc de l'ouvrier résistant un agent anglais. Hitler, qui pensait clore la guerre à l'Ouest par un procès des dirigeants britanniques à Londres, garda Elser pour y servir de témoin, et le fit enfermer dans le camp de concentration pour « prisonniers de marque » de Sachsenhausen.

Lorsqu'il devint évident que le procès de Londres n'aurait jamais lieu, Georg Elser perdit tout intérêt pour les dirigeants du Reich. Transféré à Dachau en 1944, il y fut assassiné sur ordre de Himmler le 9 avril 1945, en même temps que d'autres résistants, à quelques jours de la libération du camp et de la fin de la guerre. À la veille de succomber, les chefs nazis avaient fait de l'élimination des résistants déportés une priorité absolue.

La destinée posthume d'un résistant

Georg Elser ne militait dans aucun parti politique. Il n'était pas membre d'une Église ou d'un groupe quelconque. Il n'était pas juif. Rien dans son existence antérieure à 1938 ne permet de le qualifier d'asocial ou de marginal. Il ne s'agit évidemment pas d'un déséquilibré, d'un inconscient, d'un suicidaire. Aucun mobile d'ordre privé ou personnel ne permet non plus d'expliquer son acte.

Elser agit seul, mais il n'est pas un solitaire. Il n'adhère à aucun parti, mais son comportement n'est pas neutre pour autant : les interrogatoires de ses proches montrent qu'à partir de 1933 et de la prise de pouvoir par les nazis, il refuse de saluer la Swastika et quitte la salle sur le champ s'il se trouve dans un lieu où l'on diffuse un discours d'Hitler (ce comportement, s'il témoigne d'un courage peu commun, car il pouvait le conduire tout droit en camp de concentration et à la mort, prouve également que Georg Elser ne pouvait en aucune manière être un conspirateur membre d'un réseau ou d'une organisation structurée). Une fois sa décision prise, il déploie dans la préparation de l'attentat les compétences professionnelles d'un ouvrier qualifié habitué au travail de précision : organisation, méthode, sens pratique, minutie... Il se sert instinctivement de ses moyens naturels, la sociabilité et l'apparence ordinaires, pour se fondre dans la foule et passer inaperçu.

Le plus étonnant, qui a contribué largement à ce que la qualité de résistant ne lui ait été reconnue que très tardivement, c'est la volonté quasiment surhumaine dont fit preuve ce combattant atypique. Seul, entouré d'ennemis, sans le soutien moral que l'on puise dans l'appartenance à un groupe, sans espoir de reconnaissance, sans aucun confident pour le soutenir dans les périodes de doute, il a mené son projet pendant

une année entière sans jamais dévier de son objectif, surmontant tous les obstacles pour terminer ses préparatifs exactement au jour J. L'explosion s'est produite comme prévu et si l'attentat a échoué, c'est en raison de circonstances qu'Elser ne pouvait ni prévoir ni empêcher. À treize minutes près, son acte individuel aurait changé le cours de l'Histoire.

Après son arrestation, sans illusion sur le sort qui l'attendait, sans rien à défendre que son propre honneur, où trouva-t-il les ressources morales pour refuser de prononcer les phrases qui, à défaut de le sauver, auraient abrégé ses souffrances ?

Après la guerre, la RDA stalinienne célébra la résistance communiste à l'exclusion de toutes les autres. Dans la RFA, dénazifiée seulement en apparence, l'opinion publique continuait à considérer les résistants comme des traîtres, mais la réintégration de l'Allemagne dans le concert des nations et la réhabilitation du peuple allemand passaient par une reconnaissance et une valorisation historique des mouvements d'opposition. Les discours officiels et les livres d'histoire firent une large place à la soi-disant résistance des Églises, aux figures emblématiques de Sophie et Hans Schöll[2], et surtout aux militaires. L'attentat du comte von Stauffenberg fut longtemps présenté comme le seul fait notoire de résistance au nazisme. L'action des partis de gauche était purement et simplement occultée. Il fallut attendre la réunification de l'Allemagne pour que se dessine un panorama plus équitable des mouvements d'opposition et de résistance.

Comme il n'était d'aucune obédience, Georg Elser ne fut réclamé par personne. Bien plus, les survivants et les analystes de la résistance, à l'instar des chefs de la Gestapo, ne voulurent pas croire qu'un simple ouvrier ait pu seul imaginer et commettre un attentat contre le Führer tout puissant. La seule explication qui parut plausible aux historiens fut que Georg Elser avait été manipulé par les nazis, et certains opposants, tel le pasteur Niemöller, lui-même survivant du camp de Sachsenhausen, donnèrent crédit à cette calomnie. Toutes les demandes d'indemnisation déposées par la famille d'Elser pour les persécutions subies pendant la guerre furent rejetées jusqu'en 1958, date à laquelle le beau-frère de Georg obtint 113 marks pour les trois mois qu'il avait passés en prison à la suite de l'attentat. En 1970, l'association des Victimes du régime nazi (VVN) reconnut enfin Georg Elser pour un des siens, après qu'un chercheur eût retrouvé dans les archives de la Gestapo le procès verbal des interrogatoires du « poseur de bombe », et vingt-sept ans passèrent encore avant qu'en 1997 le Mémorial de la résistance allemande rende justice à l'horloger de Königsbrönn en organisant une exposition rappelant sa vie et sa résistance héroïque.

Pourquoi Georg Elser ? Pourquoi cet homme résista-t-il alors que des millions d'autres se soumettaient ? Georg ne correspondait à aucun des stéréotypes du sympathisant nazi : trop jeune pour avoir fait la guerre, trop vieux pour les feux de camp des jeunesses national-socialistes ; ni chômeur, ni bourgeois épargnant, il était un ouvrier qualifié, la catégorie sociale la moins polluée par le national-socialisme. Célibataire, sans attaches, sans patrimoine, il avait moins à perdre que d'autres… fors la vie. Évidemment, aucune de ces qualités ni toutes celles-ci réunies ne peuvent expliquer en quoi que ce soit pourquoi et comment Georg Elser fut capable de ne rien céder quand tous entraient dans la compromission et que la majorité glissait vers la collaboration active.

C'est peut-être ici que se trouve une partie de la réponse. Georg n'a jamais mis le doigt dans l'engrenage. Son opposition n'est pas intellectuelle, elle est morale. Il ne transige pas ; ouvrier, syndiqué, pacifiste, le nazisme est pour lui un ennemi, instinctivement. Adolescent, il a grandi dans une société ravagée par la guerre et elle est restée pour lui la catastrophe par excellence. L'arrivée au pouvoir d'Hitler ne modifie pas son comportement d'homme libre. Quel que soit le risque, il ne peut pas saluer le drapeau à la croix gammée ni écouter les discours haineux du Führer. Georg Elser aurait pu se faire arrêter pour cette conduite insolente. Il ne l'a pas été, et cela montre au moins que certains espaces d'expression publique pouvaient encore exister après l'arrivée au pouvoir des nazis. Lorsque la menace de guerre se précise, Georg analyse que le seul moyen de s'en sortir est de tuer Hitler. Ce raisonnement, beaucoup le font sans doute parmi les Allemands de 1938, mais aucun ne passera à l'acte, car tous sont déjà entrés dans une spirale de soumission d'où l'on ne revient pas.

Celui qui, plus que tout autre Allemand, méritait le qualificatif de résistant, subit un demi-siècle d'ostracisme avant de se voir lavé de la calomnie. Aujourd'hui encore son nom est à peine cité dans des ouvrages qui prétendent faire l'inventaire des *« oppositions et des résistances »* au nazisme[3]. Ceci montre à quel point la destinée de cet homme ordinaire a été et reste difficile à comprendre pour les autres hommes ordinaires. Des personnages hors du commun tels que Louise Michel ou Marius Jacob ont fait de leur vie un monument de révolte et de courage. L'ouvrier du Wurtemberg n'est pas né révolté, ni héroïque. En cela, chacun de nous peut s'identifier à lui. Mais ce simple citoyen, à sa façon, a lui aussi repoussé les limites connues de la volonté humaine, et son geste nous renvoie implacablement à cette douloureuse question : qui d'entre nous aurait eu le courage de Georg Elser, héros oublié de la classe ouvrière ? ■

François ROUX

1. À partir de 1936, l'inscription dans les Jeunesses hitlériennes est obligatoire pour les enfants entre 10 ans et 18 ans.
2. Jeunes étudiants chrétiens membres du groupe « La Rose Blanche », décapités en février 1943.
3. Dans l'ouvrage collectif d'historiens allemands et français intitulé *Des Allemands contre le nazisme, Oppositions et résistances 1933-1945* (380 pages) paru en 1997, l'action de Georg Elser a droit en tout et pour tout à trois lignes, dans une note à la fin du livre…

Bibliographie :

BADIA, Gilbert, *Ces Allemands qui ont affronté Hitler*, Éditions de l'Atelier, Paris, 2000.

LEVISSE-TOUZE, Christine & MARTENS, Stefan (dir.), *Des Allemands contre le nazisme, Oppositions et résistances 1933-1945*, Actes du colloque franco-allemand organisé à Paris du 27 au 29 mai 1996, Albin Michel, Paris, 1997.

SANDOZ, Gérard, *Ces Allemands qui ont défié Hitler, Histoire de la Résistance allemande*, Pygmalion, Paris, 1995.

STERN, J-P, *Hitler, le Führer et le peuple*, Flammarion, Paris, 1985.

Un attentat contre Hitler. Procès verbaux des interrogatoires de Georg Elser, traduction et présentation de Bénédicte Savoy, préface de Gilles Perrault, Solin-Actes Sud, Arles, 1998.

Une autre version de cet article est parue dans la revue *Courant Alternatif* n° 150, mai 2005.

Amouroux : un communard tricolore

Membre de la Commune arrêté puis déporté en Nouvelle-Calédonie, Charles Amouroux (1843-1885) prend pourtant les armes du côté du gouvernement contre l'insurrection canaque en 1878. Une attitude critiquée qui ne l'empêchera pas, de retour en France, d'être élu conseiller municipal de Paris puis de siéger au palais Bourbon, sous l'étiquette de *« radical social »*.

Le 26 mai 1885, lors des obsèques d'Amouroux, secrétaire de la Commune de 1871, le 117e de ligne, avec son drapeau tricolore, lui rend les honneurs militaires à la maison mortuaire, 37 cours de Vincennes. Dans le cortège qui va accompagner dans le calme sa dépouille jusqu'au Père Lachaise, on remarque une trentaine de députés écharpés de tricolore mais aussi de nombreux conseillers municipaux, des représentants des corporations, des francs maçons et bien entendu les *« anciens combattants de la Commune »*.

Amouroux, membre de la Commune (candidat des clubs). (L'Invasion, le Siège, La Commune – A. Dayot – 1901.)



Au cimetière, 15 discours plutôt modérés sont expédiés sans incidents. Une cérémonie d'autant plus étonnante que l'avant-veille, à l'occasion de l'enterrement du communard Frédéric Cournet, de très graves incidents ont mis aux prises la police et les manifestants anarchistes. Violences qui font l'objet d'une interpellation à la Chambre. L'explication de cette sérénité d'un jour réside à coup sûr dans la personnalité d'Amouroux, républicain, patriote et communard.



RÉPUBLICAIN ET COMMUNARD

Charles Amouroux, né dans l'Aude en 1843, ouvrier chapelier monté à Paris en 1863, est élu membre de la Commune en 1871. Ce militant de l'Internationale, syndicaliste et franc-maçon, est très connu du milieu populaire parisien pour son engagement contre l'Empire : 10 condamnations pour ses interventions musclées dans les réunions publiques. Il écrit alors dans *Le Réveil* et *La Marseillaise*. On en parle à l'époque comme d'un extrémiste. La police le signale comme *« ardent républicain. Orateur assidu des réunions publiques* [...] *libre penseur »*, et note surtout ceci : *« Excitait les ouvriers contre les patrons dans les réunions »*. Ce grand exalté se serait alors fait *« une position dans le parti révolutionnaire extrême »*. On le dit même *« en communauté d'idée avec le parti Blanqui-Tridon »*. Il se fait d'ailleurs remarquer à la manifestation sur la tombe de Baudin où étaient présents des blanquistes.

Revenu à Paris en septembre 1870, après un exil en Belgique, il prend part au mouvement d'opposition au Gouvernement de la défense Nationale, participe à l'insurrection patriotique


LA COMMUNE DE PARIS. — Proclamation sur la place de l'Hôtel-de-Ville des résultats du scrutin du 26 mars.

Proclamation sur la place de l'Hôtel de ville des résultats du scrutin du 26 mars. Amouroux est élu par le IVe arrondissement. (Histoire de la commune de 1871).

du 31 octobre 1870 et à la très républicaine Ligue de défense à outrance. Il est aussi un des membres fondateurs de L'Association des défenseurs de la République, pour le IVe arrondissement. Par ailleurs, Amouroux fait partie de la loge maçonnique Les amis de la tolérance. Candidat aux élections législatives du 8 février 1871, il obtient 26777 voix.

Ses convictions d'ordre national expliquent le fait qu'il cherche, comme délégué du Comité central de la garde nationale, à soulever les villes de province après l'insurrection parisienne du 18 mars. Il est impliqué dans les mouvements qui agitent Lyon, Saint-Étienne, Clermont-Ferrand, Carcassonne, Toulouse et Marseille. Il dira sans faiblir au président du 2e conseil de guerre que *« Dans l'esprit des membres du Comité central, la conséquence de ce mouvement* (le soulèvement de la province, NDR) *était le remplacement de Versailles par une Constituante qui déchirerait les préliminaires du traité de paix signé avec la Prusse, et décréterait la continuation de la guerre »*.

Le 26 mars 1871, Amouroux est élu par le IVe arrondissement par 7 950 voix sur 13 910 votants. Désigné secrétaire de la Commune, il rédige les comptes rendus pour le Journal officiel (tout en gardant les notes chez lui). Comme membre de la Commune, il vote, dit-on dans *Le Figaro*, *« les mesures les plus violentes »*. On l'accusera d'avoir poussé à l'exécution des otages et aux incendies. Il est l'un de ceux qui favorisent en avril le ralliement à la Commune des francs-maçons et qui se prononcent en mai pour le Comité de salut public. Ajoutons qu'il fait partie dès avril de la Commission des relations extérieures. Fait prisonnier dans le XVIe arrondissement sous un faux nom lors de l'entrée des troupes de Versailles dans la capitale le 21 mai, il est identifié lors d'une tentative d'évasion et condamné en 1872 par le 3e conseil de guerre aux travaux forcés à perpétuité.

Il faut souligner que devant ses juges, Amouroux a défini la guerre civile de 1871 comme une regrettable *« catastrophe »* provoquée par la politique impériale. Il pense alors à la *« revanche »* qui, *« à l'ombre des institutions républicaines »*, permettrait de récupérer *« nos deux chères provinces »*, à savoir l'Alsace et la Lorraine qui, à la suite de l'armistice, sont tombées dans le giron prussien.

UN DÉPORTÉ COOPÉRANT

Déporté en Nouvelle-Calédonie, Amouroux va *« connaître trois années de souffrance avant de revenir à l'Ile Nou »*. Il en reparlera. Ensuite, reparti à Canala, sous les ordres du lieutenant Servan, il est employé comme piqueur ●●●

DÉFENSEUR DE LA RÉPUBLIQUE



Première séance du 3e conseil de guerre siégeant à Versailles dans la salle du manège. Ce conseil condamne Amouroux aux travaux forcés à perpétuité. (Histoire de la commune de 1871).

●●● aux Ponts et chaussées, un poste où il est apprécié, bien noté, laissant « *la réputation d'un des plus infatigables travailleurs qui ait jamais paru sur les chantiers de la transportation* », mais il va plus loin et l'on dénoncera « *la conduite plus que soumise de ce dernier en Nouvelle-Calédonie* » : « *pendant les heures de repos*, a écrit Maxime Lisbonne, *il s'employait à couvrir de paille les gourbis des surveillants* ». Il « *faisait le jardin des surveillants militaires à Nouméa* » et « *les servait à table* » a dit un autre.

Lorsque l'insurrection canaque éclate en 1878, Amouroux se range pour la « *civilisation française* » contre les tribus révoltées. Avec une « *compagnie franche* » formée de trente forçats communards de Paris et de Narbonne, sous les ordres du commandant Rivière, il marche « *en avant-garde pour la protection de la race blanche* » contre « *l'ennemi* ».

Cet engagement va être diversement apprécié, à gauche notamment. Il va sans dire que le gouvernement, pour témoigner sa reconnaissance, va commuer sa peine en 10 ans de bannissement en juin 1879 avant de le gracier en 1880. Selon diverses sources, Amouroux et ses hommes auraient contribué grandement à la pacification de l'île par leur comportement humanitaire vis-à-vis des révoltés prisonniers. « *Un officier de l'armée régulière,* estime Emile Richard dans *La Marseillaise* du 18 mars 1879, *n'eût pas manqué de faire massacrer ces insurgés* ». On commentera souvent l'action de ce « *détachement* » de communards qui pendant toute la campagne, en faisant un maximum de prisonniers, a rendu « *plus de services qu'aucune troupe régulière* ».

Cette défense des « *colons menacés* » et cette « *politique de conciliation* » d'Amouroux lui vaudront la reconnaissance, non seulement de son chef, le lieutenant Servan, qui restera son ami, mais aussi des milieux conservateurs, admiratifs, malgré les « *divergences politiques* » qui les séparaient. Ils estimaient qu'Amouroux était d'abord « *un bon Français* ». Il va sans dire que du côté de certains socialistes révolutionnaires, qui pensaient que la révolte des Canaques spoliés était juste, et qu'il était aberrant que les insurgés de 1871 aient participé à une répression dont ils avaient eux-mêmes été victimes, les dénonciations allaient se faire jour avec vigueur.

Radical et social

De retour en France par le navire *La Creuse* début 1880, Amouroux rejoint Paris pour reprendre du service à Belleville, l'un des territoires de la Commune qu'il n'a pas renié. Mais on le remarque dès avril dans les couloirs du palais Bourbon et nous le voyons bientôt candidat aux élections sur une base archi-républicaine et toujours patriotique. Il s'en prend aux « *manœuvres du socialisme césarien* » et on le dit « *adversaire de l'anarchie et de la collectivité* ». En effet, s'il se veut toujours révolutionnaire et partisan de l' « *affranchissement du travailleur* », il s'élève contre ceux qui préconisent « *la révolution violente* », ceux qui « *à tous moments parlent de prendre un fusil* ». Infatigable militant ouvrier, il veut opposer à droite comme à gauche « *l'esprit de solidarité* », désirant par ailleurs le « *triomphe de la République par le bulletin de vote* ». Amouroux est alors l'un des animateurs principaux de



signale comme membre de la loge La Ruche libre – appelle à l'union de tous les *« républicains socialistes »* pour combattre l'opportunisme de Gambetta et des siens.

Sa candidature aux municipales ayant été adoptée dans les réunions publiques, il doit faire face à une série d'attaques de la part des socialistes révolutionnaires, en particulier Rouillon, concernant son comportement en Nouvelle-Calédonie avec l'administration pénitentiaire et vis-à-vis de l'insurrection des Canaques, des *« gens qui défendaient leurs droits et leur liberté »*. Amouroux est accusé d'avoir fait *« force courbettes »* pour obtenir sa grâce mais il faut bien reconnaître qu'il assume avec virilité ses convictions – *« je veux toutes les réformes et la prospérité de la République »* – et qu'il n'hésite pas à faire appel à l'officier de marine Servan pour laver son honneur. Ce dernier lui délivre *« un certificat de courage »*. Face à ses détracteurs, il se montre déterminé et déclare : *« haine à tous ceux qui fouillent dans les serviettes et font parler les cadavres »*.

Amouroux, qui se veut toujours, comme son ami Malon, un défenseur *« naturel »* du ●●●

l'Alliance socialiste-républicaine, un groupe qui milite pour un programme minimum réalisable *« tant sur le terrain politique que sur le terrain économique »*. Il repousse ainsi *« toute tentative violente, toute guerre civile »*, estimant que *« l'anarchie est la source du despotisme, la doctrine la plus antisociale et la plus antirépublicaine »*, mais aussi que le *« socialisme autoritaire »* n'est pas la solution. Ajoutons toutefois que celui-ci, et notamment en tant que franc-maçon – on le

L'insurrection canaque de 1878 et Amouroux vus par un ancien communard, Edmond Lepelletier, dans son *Histoire de la Commune de 1871*, 1913, Tome III, pp. 98-99.

Les Canaques s'étaient révoltés, et leurs bandes anthropophages menaçaient la vie des colons. Les forces dont disposait le gouvernement et les officiers de marine étaient insuffisantes. Le péril était grand et les secours tardaient à venir.

Amouroux, avec initiative et à propos, d'accord avec quelques camarades, offrit le concours des condamnés de la Commune aux officiers de marine. Il était peut-être singulier de voir d'anciens insurgés se proposer pour réprimer une insurrection. Il est vrai que les vaincus de 71, sur une terre lointaine et inhospitalière, en présence d'un péril commun, devaient oublier leurs légitimes rancunes. Ils étaient français toujours et il s'agissait du salut d'une colonie française en péril. Ils n'hésitèrent pas à s'exposer à être massacrés et dévorés par les anthropophages en révolte, pour aider leurs gardiens à résister aux hordes canaques. Bien que d'abord peu tenté par l'offre d'armer des déportés, le gouverneur consentit enfin à accepter le concours des communards. Ceci montre que la situation était grave. On distribua des fusils, et une colonne fut formée, dont Amouroux reçut le commandement. Les anciens combattants de Neuilly, d'Issy et des rues de Paris montrèrent ce qu'ils valaient comme soldats, et bientôt la colonne d'Amouroux contraignit les Canaques à se rendre. Après avoir pourchassé les dernières bandes dans la brousse, Amouroux s'empara de leur chef, Ataï, qui fut décapité. La révolte comprimée, les déportés rendirent leurs armes, et reprirent leur existence captive. Quelques douceurs de régime et une certaine sympathie de la part des marins furent le résultat de cette vaillante et heureuse intervention des combattants de la Commune. Ce fait si honorable, peu connu, méritait d'être rapporté ici.

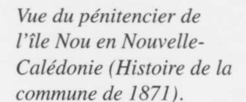
●●● prolétariat, déclare ici et là qu'il n'est pas *« partisan de la révolution violente »*, ce qui ne l'empêche pas de se présenter à Saint-Étienne aux législatives *« sous le drapeau du socialisme ouvrier »* avec, il est vrai, *« le programme minimum pour devise »*. Amouroux, qui affirme encore et encore *« soutenir la classe du travailleur »*, se définit comme *« communaliste »* et *« partisan de l'autonomie de la Commune »*, persuadé que *« c'est le seul moyen de mettre la République à l'abri des coups d'état et des dictatures »*.

Battu à Saint-Étienne, en août 1881, avec 8000 voix contre 8 500 au radical Bertholon, Amouroux fait ensuite campagne aux municipales dans le quartier de Charonne à Paris, où il est élu fin octobre par 1 612 voix sur 2 922 votants. Au cours de sa mandature, il se fait remarquer par certaines prises de bec – citons celle qui l'oppose au blanquiste Levraud en 1882 – mais aussi par ses prises de position dans *Le Radical* contre le Parti ouvrier. Il estime que *« l'union si nécessaire à l'affranchissement des salariés »* est préférable *« aux rivalités d'école ou de personnes »*. Il ira jusqu'à estimer que les théories sur *« la question des classes ne débouchent que sur la division »*. Ses votes au conseil municipal seront mis en cause car il s'est élevé en 1883 contre une proposition de Joffrin visant à mettre sur pied une milice chargée de la garde de la cité, en réalité une nouvelle garde nationale, et contre une proposition de Chabert en 1884 pour qu'une indemnité soit accordée aux survivants de la Commune.

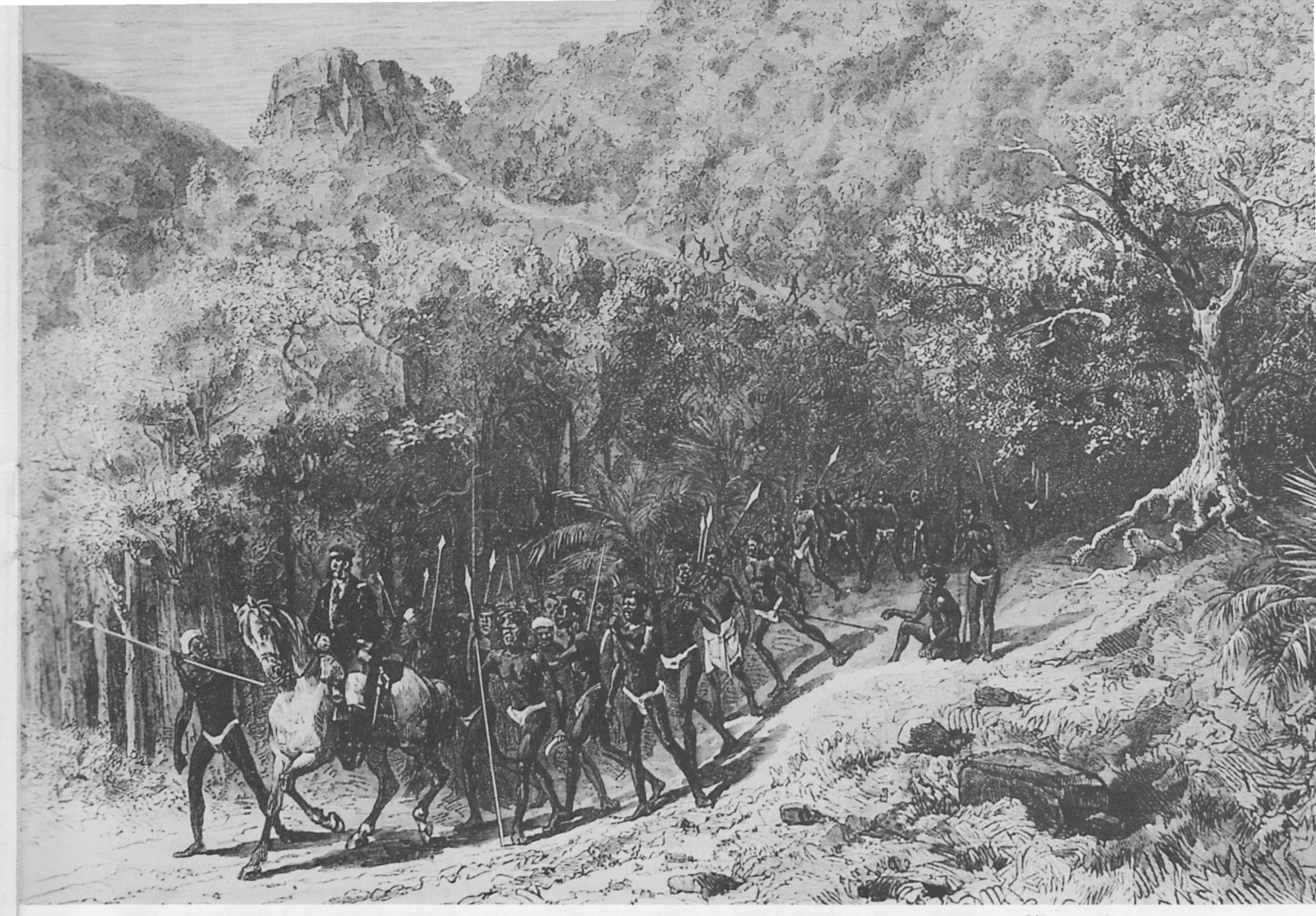
Amouroux, qui critique le programme du Parti ouvrier, car il est d'après lui *« rempli de mots ronflants »*, affirme que le sien *« n'a pas changé depuis 1863, et j'ai fait 9 ans de bagne pour l'avoir soutenu en 1871 »* : *« vous vous dites communistes*, poursuit-il, *moi je ne le suis pas ; vous voulez former une classe à part et supprimer la bourgeoisie ; moi je veux l'union ; vous voulez supprimer le bourgeois, moi je veux, par mes efforts, arriver à élever le prolétaire au rang de la bourgeoisie au lieu de faire descendre le bourgeois au rang des prolétaires, et je trouve que c'est préférable. Vous voulez créer un 4e État, c'est-à-dire un État dans l'État, mais ce serait la décadence de la France et la destruction de la République. C'est pour toutes ces raisons que je vous ai toujours combattus et que je vous combattrai toujours. »*

Sa priorité est donc la défense de la République. Lorsqu'on lui demande sous quel drapeau il se rangerait si elle était menacée, il répond ceci : *« Si la République était menacée par les partis monarchistes et que le drapeau tricolore soit là pour la défendre, je me rangerais sous ses plis, mais si, comme en 1871, elle était menacée par ce même drapeau, je me rangerais sous le drapeau rouge »*.

En mai 1884, celui que l'on désigne avec méchanceté comme un *« ouvrier chapelier pour la forme »* en réalité *« politicien de profession »*, un *« socialiste indéfini »*, un *« publiciste »*, est réélu au 1er tour à Charonne par 3 511 voix contre 262 à son concurrent du Parti ouvrier. S'il est à ce moment question de lui pour la présidence du conseil municipal, Amouroux reste surtout l'un des animateurs du *« groupe autonomiste »* qui réclame en décembre 1884, au nom de la *« souveraineté absolue du suffrage universel »*, la mise en œuvre d'un vaste programme de réformes républicaines où figurent la suppression du Sénat, la réforme de l'impôt, la séparation de l'Église et de l'État, l'élection de la magistrature.



Vue du pénitencier de l'île Nou en Nouvelle-Calédonie (Histoire de la commune de 1871).



L'insurrection canaque. Dessin de M. Vuillier représentant un officier français à la tête de deux cents guerriers d'une tribu qui s'est mise à la disposition du gouvernement. (Le Monde illustré 22-2-1879)

Néanmoins, il reste soucieux de la crise qui atteint la classe ouvrière et se montre toujours attaché au souvenir de la Commune. *La Bataille* du 16 décembre 1884 signale qu'il était présent à la réunion préparatoire pour élever un monument à Delescluze et aux fédérés. Quelque temps après, dans *Le Cri du peuple*, il signera l'appel aux anciens combattants de 1871 pour les obsèques de Jules Vallès.

En mars 1885, Amouroux, qui souffre déjà d'une *« terrible maladie »* depuis l'hiver 1884, est de nouveau sollicité pour se présenter comme candidat aux élections législatives à Saint-Étienne malgré les divisions qui déchirent la gauche : *« J'irai à Saint Etienne*, écrit-il, *pour continuer la lutte que nous avons menée ensemble en 1881 pour l'affirmation de la République démocratique et sociale »*.

C'est à ce moment-là que rebondit l'affaire de la répression contre les Canaques, sur fond de lutte politique entre les *« révolutionnaires »* et les *« réformistes »*. Déjà Maxime Lisbonne, dans *L'Ami du peuple* du 27 novembre 1884, avait réveillé le souvenir de cet épisode problématique :

« L'insurrection canaque éclata, et le lieutenant Servan confia au citoyen-forçat Amouroux le commandement de vingt forçats pour aller la combattre. Amouroux ne se souvenait pas qu'il avait été membre de la Commune et qu'il combattait des hommes qui voulaient conquérir leur liberté, leurs droits, absolument comme lui en 1871. »

En cette année 1885, Allemane y revient sans pitié et *« se propose d'envoyer aux électeurs de cette circonscription la biographie d'Amouroux dans laquelle il fera ressortir la conduite plus que soumise de ce dernier en Nouvelle-Calédonie »* ; *Le Prolétariat* du 21 mars 1885 signale qu'Amouroux *« laisse, Joseph politique, son pardessus dans sa circonscription, et va en caleçon à Saint-Étienne tenter de décrocher sa timbale électorale. Nous devions à nos amis toute la vérité sur cet ancien terrible chapelier de la Commune, devenu simple Tolain au conseil municipal de Paris, où il votait contre les propositions de Joffrin et de Chabert, maintenant en marche pour devenir un Nadaud opportuniste. Sa conduite est claire maintenant comme de l'eau de roche. Il n'en est pas moins utile de publier sa biographie »*.

Ces opinions socialistes peuvent paraître sévères, dans la mesure où Amouroux, soutenu par *L'Intransigeant*, se présente avec succès le 5 avril contre un candidat opportuniste à Saint-Étienne. Ce dernier, le nommé Duché, obtient 6 365 voix contre 7 360 à Amouroux. La foule, signale *L'Intransigeant « acclame Amouroux avec enthousiasme et chante la* Marseillaise *»*. Toutefois, même s'il siégera au palais Bourbon *« aux sommets de l'extrême gauche »*, il n'en reste pas moins qu'il a été élu avec l'étiquette *« radical social »*. Dans son texte de remerciements aux électeurs, publié dans *Le Radical* du 13 avril 1885, il n'est pas question de la Commune ●●●

●●● de 1871 mais de la *« Révolution française »* antimonarchiste et antiopportuniste. Une perle de presse, sous forme d'un fâcheux point d'interrogation, conclut son article : *« Vive la République démocratique et sociale ? »*.

On sait qu'Amouroux n'est jamais devenu patron, mais certains révolutionnaires – voir *Le Prolétariat* du 9 mai 1885 – le rappellent à l'ordre sur le chapitre social car pour eux *« il s'agit non d'aider l'élection des bourgeois, mais de préconiser des candidatures ouvrières »*. Signalons ici, pour calmer le jeu, qu'à l'époque, ce genre de combinaisons électorales, y compris entre *« chefs blanquistes »* et *« chefs du Parti radical »* existent aussi. Bien entendu, Amouroux le savait bien, d'où cette remarque dans ses remerciements aux électeurs : *« Je ne suis pas de ceux qui se laissent aveugler par l'esprit de parti »*.

Obsèques en tricolore

Fin mai 1885, la maladie d'Amouroux – on parle de phtisie à laquelle s'ajouterait une *« fièvre typhoïde »* – s'aggrave d'un coup et il meurt le 23. Une disparition qui est saluée ainsi par un journal conservateur :

« Quoique de profondes divergences politiques nous séparassent de lui, nous avions conçu une telle estime pour son caractère, et nous avions exprimé avec tant de sincérité l'admiration que nous avait inspirée son rôle en Nouvelle-Calédonie pendant la révolte des Canaques, que des relations cordiales existaient entre lui et plus d'un rédacteur de ce journal.

[...]

Le député intransigeant qui meurt aujourd'hui, laissant une jeune veuve inconsolable, était en même temps un bon Français ; nous ne saurions l'oublier, et nous tenons à exprimer aux siens tous nos regrets ».

L'enterrement de *« Monsieur Amouroux député de la Loire »* (dixit le commissaire aux délégations judiciaires Clément), se déroule du début à la fin *« dans le plus grand ordre »*. On ne signale aucun incident lorsque la troupe rend les honneurs militaires au *« député défunt »*, malgré la présence de 6 à 7 000 personnes. Lorsque le convoi quitte la maison mortuaire, il est suivi par une trentaine de députés *« avec leurs insignes »*, un grand nombre de conseillers municipaux, cinq corporations avec leurs bannières, plusieurs loges maçonniques dont celle des Droits de l'homme, des représentants des comités radicaux, de l'Alliance socialiste républicaine, de La Libre pensée, et une foule de manifestants évaluée à 3 500 ou 4 000 personnes, une brigade de gardiens de la paix l'accompagne sur le côté droit sans que cela pose un quelconque problème. On remarque aussi de nombreux représentants de la presse dans ces obsèques médiatiques qui attirent jusqu'à 10 000 curieux.

Si l'on note le déploiement de trois drapeaux rouges dans le cimetière, il n'en reste pas moins que la cérémonie avec les élus et son caractère corporatif est *« respectable »*. Un rapport de police précise que *« Peu de socialistes ont suivi le convoi »* ; contrairement aux journées précédentes *« les anarchistes ne se sont pas montrés »* affirme un autre, bien qu'un indicateur en repère une vingtaine. Ceux-ci se font discrets. Il est cependant probable que ce sont eux qui ont crié *« Vive la Commune ! »* au moment de l'apparition des drapeaux rouges, la foule restant indifférente. Pour sa part le commissaire Clément n'a rien entendu puisqu'il rapporte qu' *« Aucun cri séditieux n'a été poussé »* ni à l'entrée ni à la sortie de la nécropole. Une seule exception remarquée : ce cri de *« Vive la Commune ! »* pendant le discours d'Eudes qui parle au nom des *« Anciens combattants de 1871 »* devant le caveau provisoire. Un informateur conclut ainsi ses observations sur ces obsèques : *« il n'y avait pas de groupes révolutionnaires proprement dit mais seulement quelques socialistes isolés »*. À la fin de la cérémonie, ils ne sont qu'une dizaine *« d'individus »*, des anarchistes, à se rendre sur *« la tombe des fédérés »* tandis que la foule se disperse rapidement et très calmement. ■

Alain DALOTEL

Les Communards de la colonne Amouroux selon la justice du 7 juillet 1880

M. le président de la République a commué la peine d'Amouroux en celle de dix ans de bannissement et lui a accordé subséquemment sa grâce complète.

Si l'on publiait les rapports officiels qui ont été envoyés au ministère de la justice, MM. Bozérian, Marcel Barthe et Langlois comprendraient peut-être qu'Amouroux et ses compagnons mériteraient à tous égards d'être amnistiés, ne fût-ce que pour les services exceptionnels qu'ils ont rendus à leur pays.

Voici les noms des condamnés de la Commune qui firent partie de la compagnie des éclaireurs de Canala :

Monavent, Delibessard, Ducos, Meunier, Arnoult, Lestage, Arnaudy, Garnier, Varache, Tavernier, Guitton, Solignac, Messier, Pallut, Legal – amnistiés ;

Dupont et Michelin – graciés ;

Amouroux, Liège, Girard, Martin – commués en dix ans de bannissement ;

Berthier, Amyot, Roemer, Perdrix, Bayle et Girardot n'ont été l'objet d'aucune faveur.

UN SOLDAT

La chronique médiatique de Jean-Jacques Ledos

BONNES VIEILLES PRATIQUES

Les Français qui ont connu la période d'occupation se souviennent de Radio Paris dont les Allemands s'étaient emparés dès juin 1940 pour diffuser leurs informations. *« Radio Paris ment, Radio Paris ment, Radio Paris est allemand... »* raillait Pierre Dac depuis Londres. Le *Los Angeles Times* a révélé récemment l'existence de Radio Free Irak, installée au prix de millions de dollars avec le soutien des réseaux publics NPR (National Public Radio) et PBS (Public Broadcasting Service) pour la télévision. Les sujets d'informations sont contrôlés voire rédigés par l'armée américaine, signés ou lus par des journalistes américains. La démocratie est en marche, comme le dit le Président des États-Unis.

CONTRE-DÉSINFORMATION

<counterpunch.org> est un site qui met en lumière, dans une publication mise à jour quotidiennement, la désinformation qui prive les habitués des grands médias des États-Unis de quelques réalités occultées.
CounterPunch, PO BOX 228, Petrolia, CA 95558, USA.

ÉLUS DU PEUPLE

On dit que les hommes de gouvernement ont davantage d'ambition de pouvoir que de projets politiques. On dit que le mensonge, les abus de biens sociaux et la corruption sont leurs véritables instruments de pouvoir. On observe pourtant que, dans les pays démocratiques, ils ont été élus apparemment de manière régulière par le suffrage universel. On peut donc supposer, soit que la rhétorique des candidats est convaincante, soit que les électeurs sont majoritairement stupides, en tout cas influençables.

LA TÉLÉVISION : UN MODÈLE ?

Chaque soirée de programmes de la télévision en situation concurrentielle comporte sa dose de violences. Le débat ne permet pas d'établir une responsabilité précise entre le spectacle et l'influence qu'il pourrait avoir sur certains individus. Il est certain que le nombre des délits et des délinquants représente une proportion infime du nombre des téléspectateurs. Le spectacle n'en induit pas moins un modèle de comportement où la violence apparaît comme la norme d'une certaine virilité. TF1 a heureusement décidé de supprimer le 22 janvier dernier un film ainsi présenté par *Télérama* : *« Après avoir été blessé par un élève, un professeur reprend du service auprès d'adolescents rebelles »*.

RETOUR AU PASSÉ

En 1982, Jean Sandrin publiait aux Éditions Floréal (éditeur du *Peuple français* puis de *Gavroche*) un livre consacré au sort des enfants travailleurs dans la société industrielle du XIXe siècle*. Les conditions inhumaines de leur emploi dans les manufactures imposèrent une réglementation par une loi votée en 1841 et qui ne sera vraiment appliquée que trente ans plus tard. France 2 a diffusé en février-mars derniers un excellent téléfilm, *Le cri* (par Hervé Baslé), qui évoque cette condition ouvrière soumise à un patronat tout-puissant. Engagé dans la poursuite de la destruction du Code du travail, le gouvernement actuel annule l'interdiction du travail de nuit aux jeunes apprentis. C'est un pas de plus vers le retour aux conditions de travail du passé qui ont tant enrichi un patronat cynique et inhumain.

* À lire ou à relire : Jean Sandrin, *Enfants trouvés, enfants ouvriers 17e-19e siècle* (Aubier-Floréal)

INFO SPECTACLE

À l'époque commercialement glorieuse de *France soir*, son directeur Pierre Lazareff disait à ses journalistes : *« Publiez une fausse nouvelle, ça fait vendre. Démentez le lendemain, ça fait encore vendre... »* C'est bien ce qui semble se passer à présent lorsqu'à l'occasion de l'instruction d'affaires criminelles les médias grossissent les faits et les traits, condamnant a priori un prévenu. Si l'erreur judiciaire apparaît, les mêmes rédacteurs s'acharnent alors sur les responsables. Cette soumission des médias à l'obligation de vendre du papier ou du *« temps de cerveau libre »* impose la nécessité de moyens d'information non soumis à l'obligation de concurrence. C'était jadis le souci du service public de la radio et de la télévision.

DÉFILÉ D'HYPOCRITES

La Cinq a diffusé, le mois de février dernier, une série d'émissions consacrées à la liberté d'expression confisquée à la télévision. Les réponses des journalistes interrogés sur la question se sont toutes alignées sur le même thème : *« C'est pas nous, c'est les autres... »* On devine un projet sous-jacent à ces évocations : *« Tout a bien changé aujourd'hui, l'objectif des chaînes, c'est de satisfaire la demande... »* Ainsi, la demande majoritaire serait le spectacle de l'insécurité, le terrorisme, les affaires de pédophilie. Le temps d'un journal télévisé consacré à ces sujets – la moitié de sa durée, souvent – laisse peu de place à ce qui pourrait aussi concerner les citoyens. La forme la plus courante de censure, c'est la volonté du rédacteur en chef qui ne doit pas déplaire au directeur de la chaîne qui ne doit pas déplaire aux pouvoirs qui l'ont nommé et derrière ces pouvoirs, il y a aujourd'hui les actionnaires, l'œil rivé sur les évaluations d'audience. ■

Concours du pamphlet – Prix Claude-Tillier

Organisé par la médiathèque municipale François-Mitterrand de Clamecy (Nièvre), le concours national du pamphlet se déroulera cette année encore dans la ville d'origine de Claude Tillier (1801-1844), écrivain et particulièrement doué pour ce genre contestataire. Les participants, jeunes ou adultes, devront rédiger un *« court écrit de caractère satirique qui attaque avec violence le pouvoir établi, ou l'opinion prévalente »* (définition du Robert) sur le thème du « juste milieu ». Un sujet de réflexion plus général est également prévu : « Qu'est-ce qu'être pamphlétaire au XXIe siècle ? » Le ramassage des copies est prévu du 1er avril au 30 juin 2006, à la médiathèque de Clamecy, tandis que la remise des prix aura lieu en octobre. Les trois premiers de chaque catégorie seront récompensés. À vos plumes !

Informations et règlement du concours :
Médiathèque François-Mitterrand, rue Jean-Jaurès,
58500 Clamecy
Tél. : 03 86 27 30 69
http://assoc.wanadoo.fr/com.art/clamecy.htm
ou www.vaux-yonne.com

Marceau Pivert et le totalitarisme

Un peu plus d'une année avant la mort de Staline, Marceau Pivert (1895-1958), alors animateur de la revue *Correspondance socialiste internationale*, donnait une préface à un livre aujourd'hui oublié : *Sous la botte soviétique. Ciel rouge sur la Roumanie*, de D.G.R. Serbanesco[1]. Les biographes de Marceau Pivert ont ignoré cette préface : elle n'est signalée ni dans le tome 39 du *Dictionnaire biographique du mouvement ouvrier*, ni dans le livre de Jacques Kergoat : *Marceau Pivert, « socialiste de gauche »*[2]. Ainsi, c'est tout un pan de la réflexion politique de l'ancien animateur de la Gauche révolutionnaire de la SFIO avant-guerre[3] qui a disparu à propos d'une question essentielle, celle de l'instauration du totalitarisme soviétique en Europe centrale et orientale. Le lecteur remarquera que Marceau Pivert emploie le terme « *totalitarisme* » et, à moins de le ranger abusivement parmi les partisans de la Guerre froide, cet usage montre que ce concept était considéré comme suffisamment heuristique pour rendre compte de l'expérience bien réelle, vécue et subie, par les nations tombées sous le joug soviétique.

Militant socialiste roumain depuis 1919 – il avait rejoint le Parti socialiste à 17 ans – D.G.R. Serbanesco, devenu avocat, avait subi des persécutions de la part du gouvernement roumain et avait dû s'exiler une première fois en France. Défenseur de militants communistes, il fut chassé du barreau sous le régime Antonescu. Une fois au pouvoir, sous l'aile protectrice de l'Armée rouge, les communistes roumains ne lui en accordèrent aucun crédit. Le 23 avril 1948, il était à nouveau rayé du barreau et voyait, de surcroît, ses biens confisqués. Serbanesco fut à nouveau contraint de s'exiler. Parvenu en France, il livra son témoignage sur la soviétisation de son pays.

La préface de Marceau Pivert est d'autant plus remarquable qu'elle analyse sans concession la nature des régimes dits de « *démocratie populaire* » et qu'il rappelle que ces régimes ont souvent réemployé d'anciens responsables des partis d'extrême droite, mettant en évidence une relation, trop négligée de nos jours, entre les dictatures « *de gauche* » et « *de droite* ». À le lire, on prend la mesure de la régression de certains milieux « *de gauche* » quant à l'analyse du processus d'instauration des États totalitaires. Le bien connu pro-castriste du *Monde diplomatique* M. Ignatio Ramonet, qui se persuade de croire que les Rosenberg n'étaient pas des espions soviétiques[4], devrait la méditer. « *Puisse une telle lecture désintoxiquer tous ceux qui, du côté fasciste comme du côté stalinien, croient encore en la vertu des dictatures personnelles ou bureaucratiques* », écrit Marceau Pivert. Voici cette préface. Sera-t-il enfin entendu ?

Jean-Louis Panné

La préface :



Voici l'histoire authentique, vécue, dramatique du peuple roumain passant d'une tyrannie à l'autre… L'auteur, notre ami Serbanesco, l'un des maîtres les plus réputés du barreau de Bucarest, retrace, à l'intention des démocrates et des socialistes de l'Occident, toutes les étapes d'un calvaire que d'autres vaillantes nations comme la sienne ont parcouru, et avec l'espoir que les peuples encore libres sauront éviter les mêmes tragédies, puis apporter la délivrance aux frères persécutés…

Puisse une telle lecture désintoxiquer complètement tous ceux qui, du côté fasciste comme du côté stalinien, croient encore en la vertu des dictatures personnelles ou bureaucratiques ; la leçon est éclatante : les méthodes totalitaires sont partout les mêmes ; on ne pactise pas avec elles ; elles dévorent bientôt ceux-là mêmes qui, placés par les circonstances au sommet du pouvoir, cessent un jour de plaire au tyran.

Le régime qui déshonore les nations civilisées de l'Europe centrale ou orientale n'échappera pas à cette loi : tôt ou tard, l'armature de violence, de terrorisme et d'iniquité qui écrase les masses populaires devra s'effondrer sous la protestation des opprimés. Mais au prix de quels sacrifices ?

On retrouvera dans la relation des événements qui ont conduit la Roumanie à n'être plus qu'une province annexée à l'empire stalinien des enseignements définitifs ; la servilité des grands personnages sans conscience qui sont passés des rangs fascistes aux rangs staliniens ; le régime des prisons et des camps, des tortures et des sévices contre les accusés ; le système de défense par des avocats d'office qui se comportent en accusateurs publics ; l'assassinat légal pour le soi-disant délit de fuite ; la prise d'assaut des assemblées ouvrières qui ne semblent pas disposées à se livrer aux dirigeants totalitaires ; la calomnie coulant à flots contre tous les non-conformistes : vous êtes un « fasciste », dans un régime stalinien, si vous faites figure d'indifférent seulement, exactement comme vous êtes « communiste » dans un régime nazi, si vous ne vous alignez pas comme les autres dans le troupeau vociférant et marchant au pas cadencé… On trouvera aussi des illustrations spécifiquement roumaines de cette loi générale de similitude des régimes d'oppression ; tel cet ancien perceur de coffres-forts devenu commissaire de police, ou ce parricide devenu directeur de prison ou cet officier supérieur passant directement de la Gestapo à la Guépéou. Il est vrai que le plus représentatif personnage du nouveau régime est cette Anna Pauker[5] qui a eu le triste « courage » (ou la cruauté sauvage, comme on voudra) de dénoncer son propre mari comme « ennemi du peuple », puis d'assister personnellement, avec ses enfants, à son exécution…

L'auteur se montre, en général, remarquablement discret au regard des différentes responsabilités qui ont amené son pays à la présente situation ; son intervention est d'établir les faits ; il ne fait qu'esquisser, ici ou là, les réserves qui s'imposent sur l'attitude de telle ou telle puissance « démocratique ». Nous nous permettons cependant d'insister sur cet aspect essentiel de la tragédie roumaine, qui n'est qu'un épisode de la tragédie actuelle du monde : la Roumanie est une victime lamentable de la politique dite des *« zones d'influences »* officiellement pratiquée par les grandes puissances au cours de la guerre. Nous ne pouvons pas nous taire sur ce genre d'hypocrisie révoltante ; alors qu'on appelait les millions de combattants de tous les pays menacés par le nazisme à mourir pour la défense des libertés fondamentales de l'individu et pour le *« droit des peuples à disposer d'eux-mêmes »*, on livrait officiellement à la tyrannie stalinienne des nations fières et des peuples démocratiques. Il faudra méditer sur cette attitude pour découvrir la distance qui sépare les buts apparents d'une guerre et ses causes profondes… La distance qui sépare aussi le sacrifice total du combattant du rang et l'esprit de compromis qui inspire toutes les diplomaties secrètes.

Il est vrai que la Russie soviétique, après avoir partagé les zones d'influence avec Hitler, avait été rejetée par l'agression nazie dans le camp des « démocraties ». Il est vrai qu'au moment du danger, Staline avait pris des engagements formels. Il est vrai aussi qu'aussitôt après le danger passé, ces engagements furent cyniquement oubliés et violés. De sorte que les sacrifices inouïs, imposés aux peuples libres par la guerre pour la destruction de la tyrannie nazie, ont été en partie utilisés, corrélativement, pour renflouer et consolider la tyrannie stalinienne... Triste résultat d'une victoire libératrice qui fit soulever d'enthousiasme et d'espoir des millions d'hommes à travers le monde. Ainsi, la politique des zones d'influences conduit à la guerre des nations dont l'évolution n'a pas eu le même rythme; les plus dynamiques, les plus jeunes, considérant comme une loi de la nature la conquête des territoires détenus par des nations plus anciennes, qui se contentent de vouloir conserver leurs biens acquis... Et quand la guerre est terminée, quand le nazisme est abattu, on a la brusque révélation que rien n'est résolu, qu'il faut encore préparer une autre guerre parce qu'il y a encore d'autres dynamismes économiques et sociaux qui se développent dans le monde et menacent le statu quo de l'équilibre des nations...

La politique des zones d'influences, les accords de Yalta, se sont inscrits dans cette conception d'un monde stable qui défend, qui conserve, qui protège un ensemble d'acquisitions antérieures... Mais, en même temps, la réalité est si impérative, si exigeante, qu'on alimente aveuglément un nouvel expansionnisme avec les dépouilles de celui qu'on vient de détruire... La source de ces erreurs d'optique réside très exactement dans la volonté de conservation sociale des classes dominantes, dont la politique internationale ne peut conduire l'humanité que de guerres en catastrophes...

Ces réflexions, que m'a inspirées la lecture des pages qui suivent, se retrouveraient encore après l'analyse des causes internes de la virulence totalitaire dans trop de pays civilisés... C'est que, dans ces pays, les responsables de la vie politique se contentent trop de « conserver » des privilèges, de maintenir un statu quo, de s'abriter peureusement derrière une sorte de « ligne Maginot » qui fournit l'illusion de la sécurité... ou derrière des lois répressives qui n'apportent aucune solution aux vrais problèmes de notre temps...

Je me permettrai donc de suggérer aux lecteurs de cette page émouvante d'histoire contemporaine un effort d'imagination et de dépassement des vieilles routines qui ont à leur actif tant de faillites effroyables; qu'ils se rendent bien compte pour commencer, que les destinées de tous les hommes libres sont solidaires, c'est-à-dire qu'on ne peut atteindre la liberté si l'on commence par accepter que subsistent quelque part des camps d'esclaves, des peuples opprimés: la cause du peuple roumain, celle de tous les peuples asservis par un totalitarisme ou impérialisme quelconque est donc la nôtre; c'est la cause même de l'humanité qui veut vivre libre.

D'autre part, si nous ne devons pas nous faire d'illusion sur les dangers de guerre générale que crée toute dictature, tout régime dans lequel le peuple n'a rien à dire sur la conduite des affaires publiques, il est essentiel pour les peuples libres de ne pas abandonner l'espoir, ni la volonté de trouver, d'imposer un autre cours que la préparation de la guerre aux événements contrôlables: ce sont des problèmes économiques et sociaux qu'il faut résoudre pour détruire à la fois les racines de la tyrannie et celles de la guerre.

Ce qui veut dire que notre solidarité totale avec les peuples opprimés, notre volonté de les sauver et de nous sauver par là même, nous conduisent à entreprendre de toute urgence la grande tâche historique que notre époque appelle: la construction des États-Unis d'Europe, démocratiques nécessairement et, dès que la majorité l'aura décidé, socialistes, une Europe associée aux autres démocraties d'Asie, d'Afrique et d'Amérique, dans la sauvegarde de la paix et de la liberté, mais une Europe fidèle à ses traditions millénaires d'universalité, montrant qu'il est possible de vivre dans le bien-être et le respect des droits individuels les plus sacrés. Alors, sous l'effet de la contagion de la liberté, créatrice de formes sociales nouvelles, la dictature stalinienne s'effondrera, et pour les Roumains, comme pour les autres peuples, selon l'admirable image de Jean Jaurès, *« la libre et quotidienne communication se rétablira entre eux et tout le génie du peuple dont ils furent arbitrairement séparés ; la substance même de la Patrie leur sera restituée »*. ■

15 janvier 1952

Marceau Pivert

1. Nous donnons ce texte d'après la réédition de 1957 aux éditions Intercontinentale, Beauronne (Dordogne), 348 pages, documents photogr.
2. Les Éditions ouvrières, 1994, coll. « La Part des hommes ».
3. Voir Jean-Paul Joubert, *Révolutionnaires de la SFIO*, Presses FNSP, 1977.
4. Voir son introduction au numéro 70 août-septembre 2003 de *Manière de voir*: *La Guerre froide 1948-1991*.
5. Anna Pauker (1893-1960) dirigea les activités des communistes roumains et fut condamnée à de nombreuses reprises à des peines de prison. Elle noua des relations intimes avec Eugen Fried, l'émissaire du Komintern en France et cornac de Thorez. Son mari, Marcel Pauker, arrêté à Moscou, fut fusillé le 16 août 1938. Échangée en 1940 par les autorités roumaines contre des dirigeants politiques roumains arrêtés après l'invasion de la Bessarabie par les Soviétiques, elle devint la dirigeante la plus en vue du communisme roumain. L'assertion de Marceau Pivert à son sujet concernant le fait qu'elle assista à l'exécution de son mari n'est pas fondée. Il lui fut au contraire reproché d'avoir *« élevé ses enfants dans le respect de leur père »* (voir Annie Kriegel & Stéphane Courtois, *Eugen Fried. Le grand secret du PCF*, éditions du Seuil, 1997.)

Marceau Pivert

Né en 1895, élève de l'École normale d'instituteurs, mobilisé en décembre 1914, Marceau Pivert est gazé en 1915 puis réformé en 1917. Syndiqué au SNI, il adhère en 1924 à la SFIO. Nommé à Paris, il anime la XV[e] section. Au début des années 1930, il organise sa propre tendance: La Gauche révolutionnaire. En 1936, Léon Blum lui confie la mission de s'occuper de la presse, de la radio et du cinéma auprès du secrétariat à la présidence du Conseil. Opposant à la ligne majoritaire de la SFIO, il est exclu avec la GR lors du congrès de Royan (juin 1938) et fonde alors le Parti socialiste ouvrier et paysan. Envoyé en mission au Mexique en 1940, il est contraint d'y demeurer jusqu'en 1946. De 1949 à sa mort en 1958, il anime *Correspondance socialiste internationale*. Anticolonialiste et anti-totalitaire, il crée le Mouvement socialiste pour les États-Unis d'Europe. **JLP**

La mise en place du régime communiste en Roumanie

Le 23 août 1944, le roi Michel de Roumanie s'empare du pouvoir, fait arrêter le maréchal Antonescu et renverse les alliances: jusqu'alors alliée de l'Allemagne, la Roumanie lui déclare la guerre le 25. Les armées roumaines combattent alors aux côtés de l'Armée rouge. En septembre, un armistice donne tous les pouvoirs aux forces d'occupation soviétiques. Dès 1945, des déportations ont eu lieu, notamment celle des Roumains d'origine allemande (80 000 en janvier 1945) à destination du Donbass. En mars 1945, l'envoyé de Staline, l'ancien procureur des Procès de Moscou Andreï Vychinski impose un gouvernement majoritairement communiste « dirigé » par Petru Groza.
En novembre 1946, les élections demandées par les occidentaux voient la victoire du Parti national-paysan et du Parti national-libéral mais les Soviétiques, toujours présents militairement (1 million de soldats), attribuent la victoire aux communistes, imposent leur modèle policier et économique. Le 30 décembre 1947, le roi Michel est contraint d'abdiquer, la « république populaire » est proclamée. Sous prétexte d'épuration antifasciste, les partis d'opposition sont interdits, leurs dirigeants emprisonnés dans de sinistres prisons comme celle de Sighet. Mais une résistance armée se poursuivit jusqu'au début des années 1960. **JLP**

Aux origines de la laïcité : de la Révolution à la Seconde République

L'idée d'une école laïque, gratuite et obligatoire n'est pas apparue spontanément en France en 1905. Elle a fait son chemin dans les esprits depuis l'époque des Lumières jusqu'à la Seconde République, où nombre de ses défenseurs ont combattu pour une instruction publique du prolétariat libérée de l'assujettissement clérical.

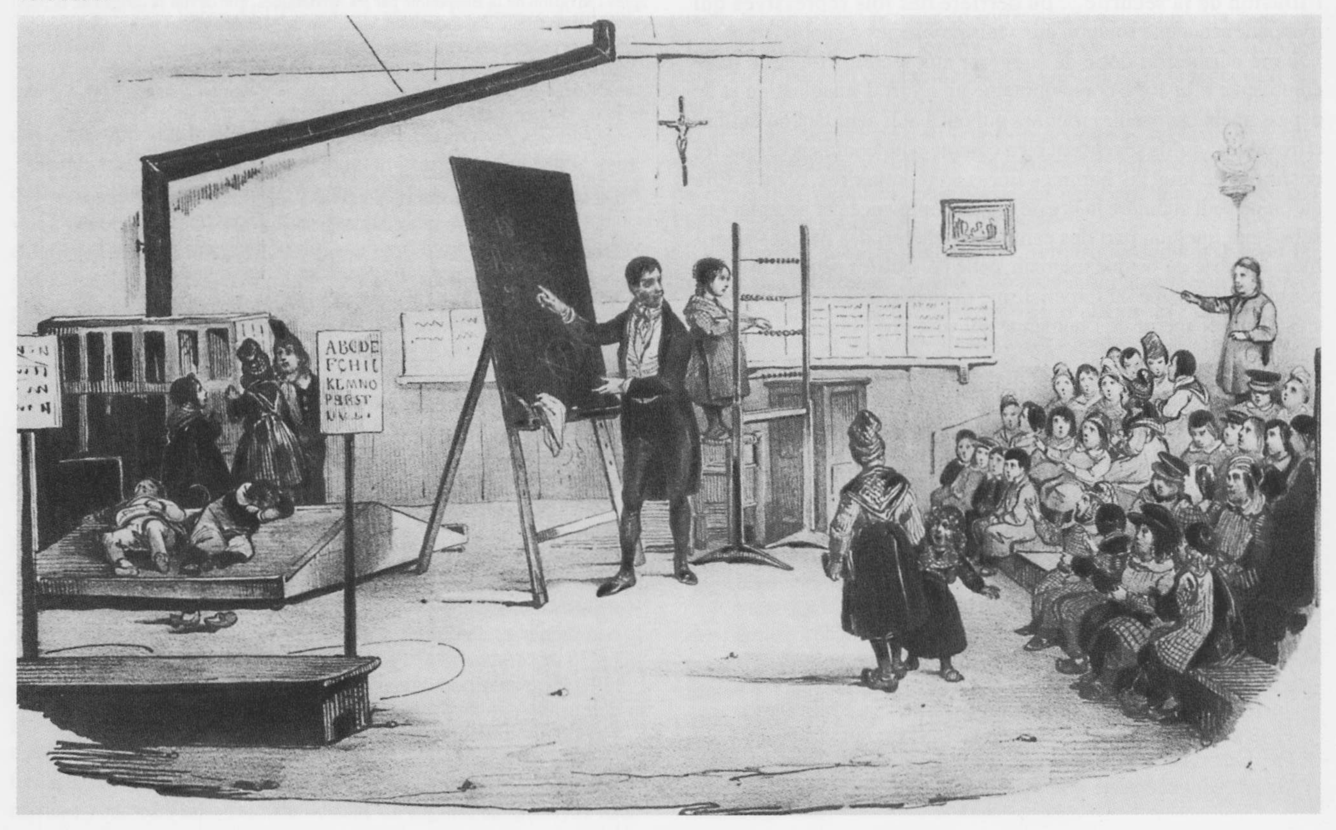
Les Quarante-Huitards ne pouvaient envisager l'avenir, notamment en matière d'instruction publique, sans faire référence à la formidable décennie révolutionnaire. Soixante ans à peine les en séparaient.

Dans une France où l'instruction primaire, rudimentaire, essentiellement masculine, était laissée à l'initiative des communautés locales et de l'Église (laquelle contrôlait les collèges, formateurs de l'élite), les révolutionnaires de 1789-1794 avaient, sinon mis en actes, à tout le moins légalisé les conceptions des Lumières sur l'éducation. Ils répondaient ainsi à deux questions, différentes mais liées : qui doit dispenser l'instruction publique, et à qui la dispenser ? Quel contenu pour cet enseignement ?

À la première, l'ouvrage de La Chalotais, *Essai d'éducation nationale et plan d'études pour la jeunesse* (1763) avait déjà répondu en coup de tonnerre. En réaction contre les jésuites ultramontains et leurs collèges, ce grand notable breton avait (sans pour autant refuser sa place à l'éducation religieuse) revendiqué pour la jeunesse de la nation une éducation qui ne dépende que de l'État.

On connaît l'intense réflexion menée par Condorcet et le Comité d'instruction publique, sous la Monarchie constitutionnelle (1790-1792) : perspective d'un enseignement obligatoire, gratuit et laïque que concrétise la Constitution montagnarde de l'an I (24 juin 1793) : parmi les droits fondamentaux des citoyens, notamment le droit à la subsistance et le droit au travail, figure le droit à l'instruction : *« L'instruction est le besoin de tous. La société doit favoriser de tout son pou-*

La loi Guizot prévoit une école primaire publique de garçons par commune, ni gratuite, ni obligatoire. Le ministre recommande la création de « salles d'asile » pour les enfants de moins de six ans et des cours d'adultes. Sur cette lithographie, une salle d'asile vers 1830.





Le suffrage universel masculin mis en œuvre immédiatement fin 1848, avec des ruraux peu éduqués donne une majorité bien peu républicaine. (L'Illustration 16-12-1848).

voir les progrès de la raison publique, et mettre l'instruction à la portée de tous les citoyens » [1].

Si les circonstances intérieures et extérieures dramatiques firent que cette Constitution ne put être appliquée, elle n'allait pas moins nourrir l'espérance des générations à venir, fidèle à la prédiction de Lakanal : *« Jusqu'au jour où vous aurez organisé l'instruction publique, ne regardez pas la Révolution comme sauvée ».*

Retour de l'enseignement religieux

Après le renversement de Robespierre, la république bourgeoise garantit la neutralité de l'enseignement, fait nommer les instituteurs par le pouvoir civil. Mais dans les tumultes du temps, l'enseignement primaire est bien défaillant. En fait, le pouvoir focalise sur la formation des élites dans les écoles centrales départementales.

L'Empire privilégie la formation d'élites et de cadres dociles, en substituant aux écoles centrales les lycées, contrôlés par une université d'État jouissant du monopole de l'enseignement. En contrepartie du ralliement de l'Église, l'Empereur abandonne la neutralité des écoles primaires, où les prêtres reprennent leur place.

La Restauration monarchique s'en tient à un compromis grandement favorable à l'Église, son fidèle soutien. Depuis 1816, chaque commune doit assurer l'entretien d'une école primaire, qui n'est ni gratuite (sauf pour les enfants d'indigents), ni obligatoire. Les maîtres doivent obtenir un brevet de capacité, mais ils sont soumis au contrôle étroit du clergé, quand ils n'en sont pas membres. Ils prodigueront une instruction fondée sur la religion catholique et la fidélité au roi. Le nombre d'écoles primaires augmente donc, mais cette croissance profite essentiellement à l'enseignement congréganiste.

Pour la fraction libérale de la bourgeoisie, réticente devant la tutelle de l'Église, la grande question est celle de l'éducation secondaire, pièce maîtresse de son auto-reproduction, et garantie du progrès scientifique et industriel.

Pour autant, les libéraux ne posent pas clairement la question d'une généralisation de l'instruction publique et de sa neutralité. Ne risquerait-elle pas de pousser le peuple vers des idées dangereuses pour l'ordre social ? D'autant que ce peuple, majoritairement rural, ne ●●●

1. *Déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen, en préambule de la Constitution*, article 22.

●●● paraît pas demandeur, tant est grande la résignation, tant la force de travail de l'enfant est nécessaire à la vie familiale.

Par contre, pour les républicains avancés, le plus souvent d'origine bourgeoise ou petite bourgeoise, seule l'instruction peut sortir le peuple de l'horizon étroit du quotidien, l'amener à souhaiter un système politique conforme à l'intérêt général et à l'éthique : la République.

En attendant, c'est par une propagande tenace et courageuse que ces républicains vont au peuple. À partir du peu de savoir que l'école a donné au peuple, la propagande de ces missionnaires républicains développe aussi l'amour de la lecture, propose la découverte des grands auteurs, initie à l'apprentissage de l'expression orale efficace. On ne dira jamais assez combien, dans ces dures années de la Restauration, fut efficace l'éducation apportée dans les milieux populaires par la jeunesse républicaine éduquée, les étudiants au premier chef.

Pour l'instruction publique des prolétaires

Aux débuts de la Monarchie de Juillet, née en 1830, cette conscientisation politique rencontre et nourrit la révolte populaire spontanée contre l'injustice de classe et l'égoïsme des « gros ». Des hommes du peuple entrevoient alors la possibilité, voire la nécessité, d'un mouvement autonome des « prolétaires ». Ainsi s'affirme la conviction que les « prolétaires » doivent se séparer des républicains bourgeois qui ne veulent que changer le système politique, sans toucher à l'injustice de l'ordre social.

Avec l'avénement de la bourgeoise Monarchie de Juillet, Guizot, ministre de l'Instruction publique, donne à l'école primaire publique la base d'un vrai développement.

« Prolétaires » ? Le mot s'entend alors dans l'acception que reprend en 1832 l'immense Pierre Leroux : ouvriers et paysans, producteurs de toutes les richesses, mais qui ne peuvent vivre, survivre le plus souvent, que du *« salaire journalier de leur travail »* ; il s'applique aussi souvent aux petits propriétaires de moins en moins indépendants et maîtres de leur production.

Et Leroux souligne fortement, toujours dans ce même texte, ce qui sépare bourgeois et prolétaires en matière d'instruction publique : les bourgeois ne sauraient admettre *« l'égale admissibilité aux écoles »* pourtant indispensable à l'intérêt de la nation, ils savent que *« cet égal partage des lumières leur serait funeste, car il rendrait leur domination moins assurée et leur prééminence moins facile sur cette classe nombreuse qu'ils ne primeraient plus par la puissance intellectuelle »*.

Pourtant, avec l'avènement de la bourgeoise Monarchie de Juillet, Guizot, ministre de l'Instruction publique, donne à l'école primaire publique la base d'un vrai développement. La Loi Guizot (1833) stipule que chaque commune doit entretenir au moins une école primaire publique de garçons, ni gratuite (sauf pour les enfants d'indigents) ni obligatoire, et une école supérieure si la population dépasse 6 000 habitants. On le voit, rien n'est prévu pour les filles.

Dorénavant, chaque département doit posséder une école normale primaire pour la formation des maîtres des écoles publiques, entretenues par les communes, les départements ou l'État. En attendant, les instituteurs doivent posséder un brevet de capacité : on leur demande de savoir lire, écrire, compter, de bien enseigner ces bases, et de dispenser une instruction morale et religieuse sous le contrôle des autorités ecclésiastiques catholiques.

Dans le même temps, la Loi Guizot légalise les écoles privées et institue la liberté d'enseignement dans le primaire. Si elle correspondait à des nécessités évidentes dans cette phase de grandes mutations sociales et économiques, la loi Guizot s'en tenait prudemment à un compromis Église-État. Elle était aussi, d'une certaine façon, réponse à l'acculturation militante menée par les républicains avancés et les socialistes. Certains de ces derniers ne s'y étaient pas trompés, qui, tout en reconnaissant la mise en place de structures intéressantes, dénonçaient, tout autant que la mainmise idéologique maintenue de l'Église, une reprise en main des enfants du peuple par une idéologie d'État.

De grandes espérances

Dans ces premières années de la Monarchie de Juillet, les espérances prolétariennes avaient dépassé l'horizon de la seule révolution politique. Puis, avec la répression, l'échec des mouvements conspiratifs et insurrectionnels, beaucoup de ces prolétaires puisent dans l'élaboration de réformes réalisables justification de leurs espérances. La question de l'instruction du peuple en est reposée avec encore plus de force.

Le tableau de ce bouillonnement idéologique dépasserait de loin le cadre de cet article. Mais comment ne pas saluer le courage et la générosité de Pauline Roland (1805), institutrice, journaliste, polygraphe, dont l'activité militante (socialiste et féministe) a suscité tant de haine, y compris dans les milieux démocra-



Jean Macé en 1891.

tiques (il suffit de relire Proudhon). Isolée, presque brisée, elle se ressourcera avec ses enfants dans le phalanstère de Leroux, à Boussac. Elle y enseigne, dans le droit fil de ses conceptions novatrices sur l'éducation. On lui doit une des plus fortes affirmations de la nécessité d'une école gratuite et obligatoire, y compris pour les tout-petits. Elle préconise même la crèche pour la socialisation des bébés et le soulagement des mères.

Parmi ceux qui réfléchissent aux questions de l'éducation, en étudiant au premier chef l'œuvre de la Grande Révolution, mentionnons encore les canuts lyonnais Joseph Benoît (1812) et Louis Greppo (1810), tous deux d'origine paysanne, tous deux ardents militants des sociétés secrètes, communistes néo-babouvistes. Si Greppo n'a reçu qu'une instruction de base élémentaire, qu'il perfectionnera grandement dans sa vie d'autodidacte, Benoît a de par son expérience d'élève une vue assez complète de l'enseignement de son temps : il a connu de modestes instituteurs de village, le préceptorat révolutionnaire chez des amis à Genève et des enseignants ecclésiastiques du secondaire à son retour en France…

Benoît [2] et Greppo, de par leurs origines paysannes, posent la question de l'éducation du peuple et la question sociale dans leur globalité : non seulement ils pensent que l'action des prolétaires des villes sera vaine sans l'alliance avec les prolétaires des campagnes, mais ces canuts partagés entre artisanat et statut ouvrier souhaitent en fait que la France soit une nation de libres paysans plutôt qu'une nation d'ouvriers exploités.

Et comment ne pas citer Martin Nadaud, (1815), le maçon de la Creuse « monté » à Paris, qui toute sa vie perfectionnera l'acquis de son instruction primaire, et tiendra pour devoir de faire partager à ses camarades ses connaissances littéraires, mathématiques et techniques.

Hippolyte Carnot : le projet précurseur

Un des premiers actes de la Seconde République, née de la Révolution de février 1848, est d'instaurer le suffrage universel masculin. Comme l'avaient prédit nombre de républicains avancés, sa mise en œuvre immédiate est un échec pour Marianne. Les ruraux, peu éduqués, soumis à la pression des notables et des prêtres, ont donné à l'Assemblée Constituante une majorité bien peu républicaine.

La question de l'instruction publique en est d'autant plus relancée. Éducation libératrice, formant des citoyens à même de raisonner librement, ou assujettissement clérical ? Fils d'ouvrier devenu enseignant et journaliste, fouriériste, Jean Macé (1815), (le futur fondateur de la Ligue de l'enseignement en 1866) prend conscience que ce suffrage universel, qu'il a appelé de ses vœux, ne peut prendre sens qu'avec l'éducation et l'information des citoyens.

Le débat national est initié dès le mois d'avril, avec l'accession au poste de ●●●

2. Sur Benoît, cf. *Confessions d'un prolétaire*, publiées par M. Moissonnier et J. Nicot, Paris Éditions Sociales, 1968.



Hippolyte Carnot, ministre de l'instruction publique. Son projet de loi réorganise l'enseignement primaire.

●●● ministre de l'instruction publique d'Hippolyte Carnot (1801). Publiciste, formé aux idées saint-simoniennes, Carnot a longuement réfléchi aux problèmes de l'éducation. Son projet de loi, qui réorganise l'enseignement primaire sur les bases de l'obligation, de la gratuité et de la neutralité, est la matrice de la grande réforme laïque des années 1880.

« Art. 2 : L'enseignement primaire est obligatoire pour les enfants des deux sexes.

Art. 3 : Dans les écoles publiques, l'enseignement est gratuit.

Art. 7 : Dans toutes les écoles publiques, l'instituteur est nommé par le Ministre de l'Instruction Publique sur la présentation de Conseil Municipal ».

L'enseignement religieux était retiré des programmes des écoles publiques.

Ses adversaires créent le scandale en lisant à l'Assemblée des extraits, jugés honteusement impies et socialistes, de l'ouvrage de Charles Renouvier (1815), militant républicain inspirateur de Carnot. L'Assemblée rejettera le projet et Carnot doit démissionner en juillet 1848. On jugera de la malhonnêteté de l'attaque en lisant ce livre de Renouvier, *La morale civique républicaine*, publié le jour même de la Révolution, le 24 février 1848. Le très croyant Renouvier est bon représentant de la religiosité messianique qui habite beaucoup de ces républicains. Il souhaite *« une république vraie dont le Christ, s'il reparaissait ici-bas, ne dédaignerait pas de se dire citoyen »*. Mais il sépare la sphère de la croyance et celle de l'éducation. Désormais, l'instituteur doit remplacer le prêtre à l'école.

Des idées de réformes

Après la chute de Carnot, c'est la droite conservatrice qui va fourbir ses armes législatives : l'ultra-conservateur Comte de Falloux est par exemple ministre de l'Instruction publique et des Cultes de décembre 1848 à octobre 1849.

Cependant le programme électoral des démocrates socialistes pour les élections du printemps 1849 reprend, sans vraiment le développer, le programme de Carnot : *« Organisation de l'éducation gratuite et obligatoire »*. Mais, plus que dans les rangs petits-bourgeois de la démocratie socialiste, c'est dans les rangs prolétariens que vont fleurir les projets de réforme [3].

L'instauration du suffrage universel masculin avait permis l'élection à l'Assemblée constituante (24 avril 1848) de quelques travailleurs manuels, dont certains se retrouveront au cœur de l'aile avancée de la démocratie socialiste dans l'Assemblée législative (13 mai 1849). Ainsi les canuts lyonnais Benoît et Greppo, députés du Rhône, et Nadaud, élu de la Creuse en 1849. Ils vont pouvoir concrétiser leurs aspirations en matière d'instruction publique.

En 1848, Greppo signe le *Catéchisme social* dont l'auteur, Constantin Pecqueur (1801) préférait ne pas assurer la paternité à cause de ses fonctions : ce théoricien socialiste était alors secrétaire particulier de Louis Blanc à la Commission du Luxembourg et sous-bibliothécaire au Palais Bourbon. Dans une France que l'on souhaite peuplée avant tout de paysans propriétaires, l'éducation, obligatoire et gratuite, formera des citoyens, et, selon les aptitudes de chacun, des adultes utilement insérés dans la société, sans hiérarchisation entre professions nobles et basses. Le progrès des techniques qu'entraînera cette éducation permettra d'ailleurs de réduire la place des professions abrutissantes ou dangereuses.

Comme Nadaud, Pecqueur fréquente les réunions parisiennes de l'Association fraternelle des instituteurs, institutrices et professeurs socialistes, créée en février 1849 à l'initiative de l'instituteur Perot, qui dirigeait un externat à Paris et donnait aussi des cours du soir pour adultes. Perot collabore à *La Feuille du village*, de Joigneaux. Perot est rejoint par le jeune instituteur Gustave Lefrançois (1826), et par ces deux admirables militantes (qui ne séparent pas l'émancipation des travailleurs de celles des femmes), que sont Jeanne Deroin (1805), lin-

gère devenue institutrice féministe, et Pauline Roland. En 1849, Jean Macé est rédacteur du journal de Pauline, *L'Opinion des femmes*.

Il s'agissait de défendre les intérêts des instituteurs, menacés au plan matériel par la baisse des rémunérations, et au plan de l'emploi par la poussée des maîtres religieux. Cet embryon d'une organisation syndicale fait activement partie, comme d'autres associations fraternelles ouvrières, de l'Union des associations ouvrières. Mais ces militants « syndicalistes » ont aussi une vraie vision d'avenir pour l'école, publiée en 1849 : *Programme d'éducation* (ce texte était intitulé en manuscrit : *Programme de l'enseignement socialiste*).

Dans le droit fil de Renouvier, on proclame que *« le jour est arrivé où l'Enseignement doit être un véritable sacerdoce et que l'instituteur, devenant le prêtre d'un nouveau monde, doit être chargé de remplacer le prêtre catholique... »*. Cet instituteur sera fonctionnaire. L'enseignement socialiste, basé sur l'égalité, guidera l'enfant vers la fonction la plus apte à ses aptitudes, à travers des cycles d'éducation adaptés à son développement (de la naissance à 18 ans). Ces cycles, en phase avec l'ensemble des connaissances humaines et non avec une culture dogmatique, dispenseront une éducation complète, éveillant le corps et les sens (éducation physique, artistique, initiation au travail manuel), ouvrant aux lettres et à la compréhension de la société (histoire, philosophie, droit), développant l'esprit scientifique et un bagage linguistique vivant.

L'Association est brisée par la répression au printemps 1850, Pérot et Lefrançais sont interdits d'enseignement, leur programme d'éducation socialiste constituant un outrage à la morale, à la religion, à la famille... et à la propriété. Pauline Roland et Jeanne Deroin seront cruellement emprisonnées, sans égards pour le sort de leurs enfants !

L'offensive conservatrice

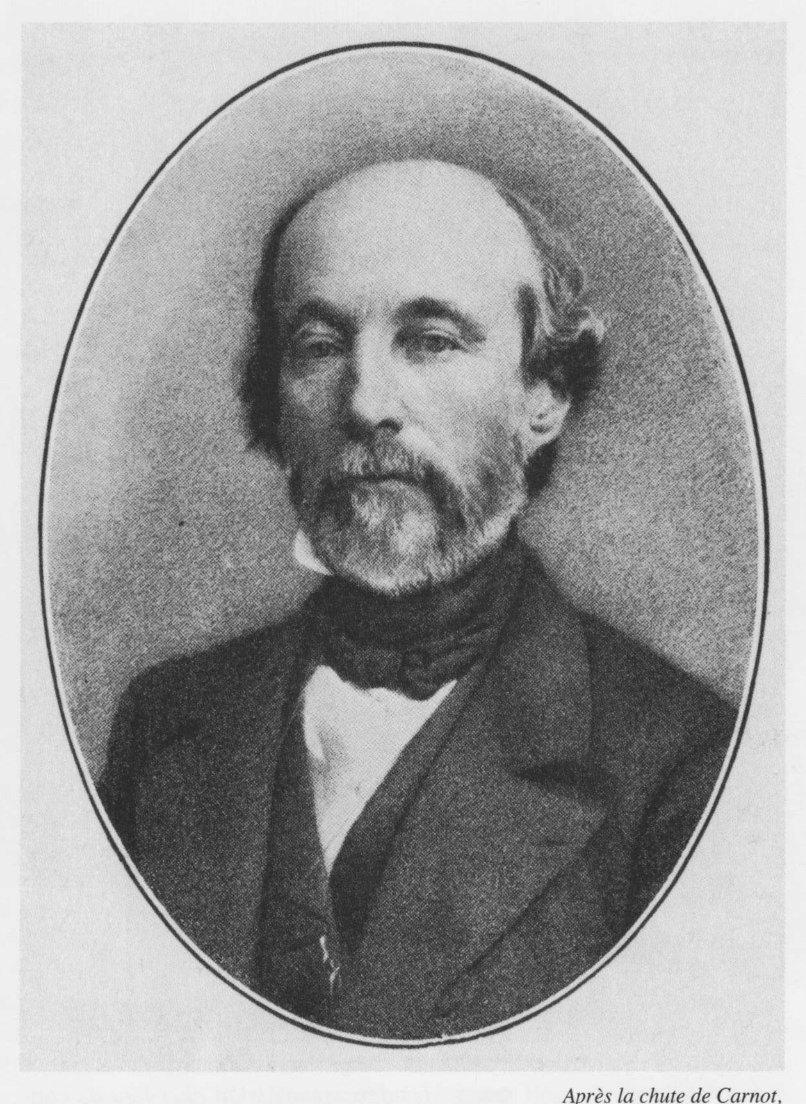
On est alors en pleine offensive répressive conservatrice, marquée en matière d'enseignement par la loi Parieu de janvier 1850 et la loi Falloux de mars 1850, magnifiques cadeaux offerts à une Église catholique en laquelle le parti de l'ordre voit le meilleur rempart contre la menace rouge.

La loi Falloux, on le sait, suspend l'Université de France et consacre la liberté de l'enseignement dans le primaire et dans le secondaire. Elle définit deux types d'écoles, les écoles publiques entretenues par les communes, les départements, et les écoles libres entretenues par des particuliers ou des associations. L'école publique et ses instituteurs sont soumis aux autorités préfectorales et ecclésiastiques, qui contrôlent les programmes, assurent le primat de l'éducation religieuse.

Cette loi va aussitôt entraîner un prodigieux développement de l'enseignement congréganiste, au détriment de l'enseignement public : en effet, il n'y a aucune obligation de brevet de capacité pour les religieux, qui peuvent librement ouvrir une école.

On vibre encore aujourd'hui à la lecture du magnifique discours prononcé par Hugo (voir page suivante). Mais l'attitude de bien des députés de la Montagne ne fut pas aussi claire, et aussi combative. Ainsi, quand Benoît et Greppo, soutenus par deux autres députés ouvriers du Rhône, Doutre et Pelletier, déposent cet amendement : *« À partir du 1er janvier 1851, l'instruction primaire sera gratuite et obligatoire. Les enfants empêchés par la distance de suivre les écoles du chef-lieu de la commune et que les parents ne pourront entretenir à leurs dépens seront logés et nourris aux frais de l'État ou* ●●●

3. Cf. Georges Duveau, *La Pensée ouvrière sur l'éducation sous la Seconde République et sous le Second Empire*, Paris, Domat, 1948.



Après la chute de Carnot, l'ultra-conservateur Comte de Falloux devient ministre de l'Instruction publique et des Cultes de décembre 1848 à octobre 1849.



Fête des écoles et des travailleurs au Champ de Mars, le 2 avril 1848. (L'Illustration 8-4-1848).

●●● *des départements au chef-lieu de canton »*, la majorité de la Montagne ne les suit pas. Benoît argumente seul à la tribune, et propose un vrai projet d'éducation nationale, devant une droite hostile et une gauche sceptique.

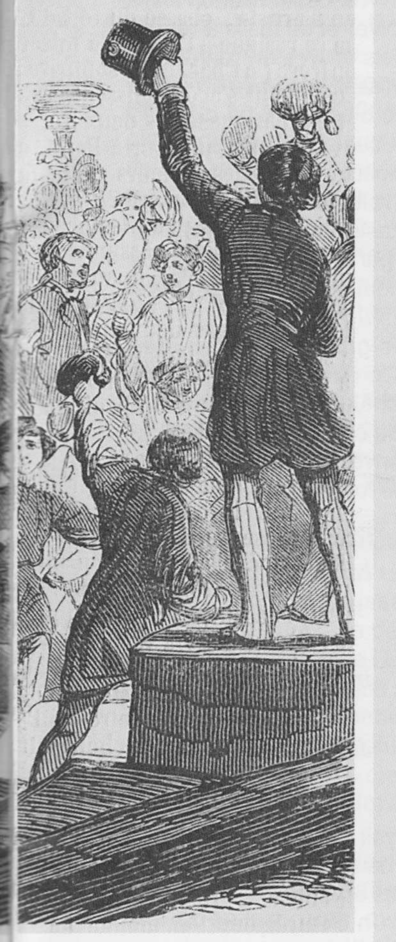
Il précisera ce projet dans un ouvrage collectif [4], dont il écrit le chapitre sur l'enseignement. Benoît propose, en lieu et place des écoles communales, la création, avec « ramassage scolaire » quotidien, d'une seule école, primaire puis secondaire, au chef-lieu de canton, où professeraient des enseignants de valeur. L'enseignement, obligatoire et gratuit pendant trois ans, facultatif ensuite, unirait théorie et pratique, travaux manuels et intellectuels. Cependant, il refuse le fonctionnariat des maîtres, qu'il veut localement choisis par les citoyens. Il ne touche pas au statut de l'enseignement congrégationniste, dont il pense que le déclin accompagnera le succès de sa réforme. Et, grand sujet de discussion, il est partisan de la totale liberté de l'enseignement, à l'américaine : *« Tout homme doit avoir le droit d'enseigner ce qu'il veut et comme il veut (sous la garantie de la publicité) »*.

On peut sourire de la minutie des dispositions que Benoît aligne dans son projet quand on sait comment se terminera cette année 1851. Ce serait faire peu de cas des espérances électorales des démocrates socialistes, qui pensent la victoire possible en 1852. Ce serait aussi faire peu de cas de la combativité de ces canuts, qui se séparent d'une Montagne refusant de préparer la lutte préventive contre l'inéluctable coup d'État.

Avec le coup d'État, l'arrestation, l'exil seront le lot commun de Benoît, Greppo, et de tant d'autres. Pauline Roland, usée par la déportation, meurt en 1852. Victor Hugo lui consacrera une magnifique pièce des *Châtiments*. Mais le grain semé ne devait pas rester stérile. L'histoire de l'instruction publique sous le Second Empire en témoigne déjà, avant les victoires laïques des années 1880. ■

René MERLE
http://www.rene-merle.com

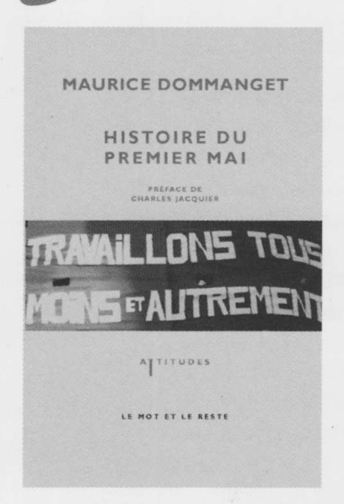
4. *Gouvernement direct. Organisation communale et centrale de la République. Projet présenté à la Nation pour l'organisation de la Commune, de l'Enseignement, de la Force publique, de la Justice, des Finances, de l'État*, Paris, 1851, Librairie républicaine de la liberté de penser.



Extraits du discours de Victor Hugo à l'Assemblée législative à propos de la loi Falloux sur l'enseignement, prononcé le 15 janvier 1850.

[…] Messieurs, toute question a son idéal. Pour moi, l'idéal de cette question de l'enseignement, le voici : l'instruction gratuite et obligatoire. Obligatoire au premier degré, gratuite à tous les degrés. L'instruction primaire obligatoire, c'est le droit de l'enfant qui, ne vous trompez pas est plus sacré encore que le droit du père et qui se confond avec le droit de l'État.
[…] Un immense enseignement public donné et réglé par l'État, partant de l'école de village et montant de degré en degré jusqu'au Collège de France, plus haut encore, jusqu'à l'Institut de France. Les portes de la science toutes grandes ouvertes à toutes les intelligences ; partout où il y a un champ, partout où il y a un esprit, qu'il y ait un livre. Pas une commune sans une école, pas une ville sans un collège, pas un chef-lieu sans une faculté. Un vaste ensemble, ou, pour mieux dire, un vaste réseau d'ateliers intellectuels, lycées, gymnases, collèges, chaires, bibliothèques, mêlant leur rayonnement sur la surface du pays, éveillant partout les aptitudes et échauffant partout les vocations. […]
Voilà comme je comprendrais l'éducation publique nationale. Messieurs, à côté de cette magnifique instruction gratuite […] donnant à tous, pour rien, les meilleurs maîtres et les meilleures méthodes, modèle de science, et de discipline, normale, française, chrétienne, libérale, qui élèverait, sans nul doute, le génie national à sa plus haute somme d'intensité, je placerais sans hésiter la liberté d'enseignement, la liberté d'enseignement pour les instituteurs privés, la liberté d'enseignement pour les corporations religieuses ; la liberté d'enseignement pleine, entière, absolue, soumise aux lois générales comme toutes les autres libertés, et je n'aurais pas besoin de lui donner le pouvoir inquiet de l'État pour surveillant, parce que je lui donnerais l'enseignement gratuit de l'État pour contrepoids.
Ceci, Messieurs, je le répète, est l'idéal de la question. Ne vous en troublez pas, nous ne sommes pas près d'y atteindre.
[…] [Au] point de vue restreint, mais pratique, de la situation actuelle je veux, je le déclare, la liberté de l'enseignement ; mais je veux la surveillance de l'État, et comme je veux cette surveillance effective, je veux l'État laïque, purement laïque, exclusivement laïque. L'honorable M. Guizot l'a dit avant moi, en matière d'enseignement, l'État n'est pas et ne peut pas être autre chose que laïque.
[…] Je viens de vous dire ce que je voudrais ; maintenant, voici ce que je ne veux pas : je ne veux pas de la loi qu'on vous apporte. Pourquoi ? Messieurs, cette loi est une arme. Une arme n'est rien par elle-même ; elle n'existe que par la main qui la saisit. Or quelle est la main qui se saisira de cette loi ? Là est toute la question. Messieurs, c'est la main du parti clérical. Messieurs, je redoute cette main ; je veux briser l'arme, je repousse le projet.
[…] Je veux sincèrement, fermement, ardemment, l'enseignement religieux, mais je veux l'enseignement religieux de l'Église, et non l'enseignement religieux d'un parti. Je le veux sincère et non hypocrite. Je le veux ayant pour but le ciel et non la terre. Je ne veux pas qu'une chaire envahisse l'autre ; je ne veux pas mêler le prêtre au professeur. Ou si je consens à ce mélange, moi législateur, je le surveille, j'ouvre sur les séminaires et sur les congrégations enseignantes l'œil de l'État, et, j'insiste, de l'État laïque, jaloux uniquement de sa grandeur et de son unité.
[…] Je m'adresse […] au parti clérical.
[…] Ah ! Je ne vous confonds pas avec l'Église, pas plus que je ne confonds le gui avec le chêne. Vous êtes les parasites de l'Église, vous êtes la maladie de l'Église.
[…] Ah ! Nous vous connaissons ! Nous connaissons le parti clérical. C'est un vieux parti qui a des états de services.
[…] De par Josué, il a enfermé Galilée ; de par saint Paul, il a emprisonné Christophe Colomb. Découvrir la loi du ciel, c'était une impiété ; trouver un monde, c'était une hérésie. C'est lui qui a anathématisé Pascal au nom de la religion, Montaigne au nom de la morale, Molière au nom de la morale et de la religion. […]
Et vous voulez être les maîtres de l'enseignement ! Et il n'y a pas un poète, pas un écrivain, pas un philosophe, pas un penseur que vous acceptiez ! Et tout ce qui a été écrit, trouvé, rêvé, déduit, illuminé, imaginé, inventé par les génies, le trésor de la civilisation, l'héritage séculaire des générations, le patrimoine commun des intelligences, vous le rejetez ! Si le cerveau de l'humanité était là devant vos yeux à votre discrétion, ouvert comme la page d'un livre, vous y feriez des ratures, convenez-en !
[…]Et vous réclamez la liberté d'enseigner ! Tenez, soyons sincères entendons-nous sur la liberté que vous réclamez : c'est la liberté de ne pas enseigner.
[…] Je repousse votre loi. Je la repousse parce qu'elle confisque l'enseignement primaire, parce qu'elle dégrade l'enseignement secondaire, parce qu'elle abaisse le niveau de la science, parce qu'elle diminue mon pays. […]

Bonnes feuilles



Histoire du Premier Mai
Maurice Dommanget
Marseille, Éditions le mot et le reste, coll. « Attitudes » 2006, 550 p., 25 €

Instituteur, syndicaliste, chercheur et historien, Maurice Dommanget, (1888-1976) est l'auteur d'une cinquantaine d'ouvrages d'histoire sociale. Parmi eux, son Histoire du Premier Mai *occupe une place particulière. Il y retrace des décennies de luttes ouvrières dans le monde – entre émancipation sociale et institutionnalisation – qui ont permis de faire de cette date l'un des deux symboles, avec le drapeau rouge, de l'identité du mouvement ouvrier et d'un autre futur possible. Comme il l'écrit,* « Le 1er mai, en dépit de ses points faibles *[…]* reste une des plus nobles aventures qui aient traversé notre époque. *[…]* C'est qu'il y a dans chacune des éclipses de cette épopée vécue par l'âme ouvrière un secret qui, pour être profondément enfoui, n'en est pas moins toujours vivant et se révèle avec éclat après les années de cauchemar. »

« **La lutte de classe à Chicago**

À Chicago, le 3 mai, se produisirent des événements plus tragiques encore qui devaient assurer au 1er mai 1886 et à la date du 1er mai en général un retentissement mondial.

Les travailleurs de Chicago, malgré les efforts de leurs organisations, vivaient pour la plupart dans les pires conditions. […] D'un autre côté les employeurs avaient, en général, une mentalité de cannibales. […] Le *Chicago Times* osa écrire : « *La prison et les travaux forcés* [sont] *la seule solution possible de la question sociale. Il faut espérer que l'usage en deviendra général.* »

Il n'est pas besoin de dire que sur la base d'un pareil état de choses l'esprit de révolte grandissait dans la classe ouvrière, d'autant plus que Chicago, depuis toujours le centre le plus puissant de l'agitation révolutionnaire aux États-Unis, était devenu le quartier général du mouvement anarchiste d'Amérique.

Celui-ci, après avoir boudé au début l'action pour les huit heures, l'avait ensuite appuyée de toute son ardeur combative. Il lui apportait en outre le poids local de sa presse qui était loin d'être négligeable. […]

Les travailleurs de Chicago, habitués aux meetings en plein air, aux immenses cortèges, aux pique-niques monstres, aux bagarres de rue avec bannières rouges et noires et le plus large déploiement d'insignes et de tracts, un moment même encadrés par des groupes d'autodéfense armés, répondirent en grand nombre par la grève, le 1er mai 1886, à l'appel des diverses organisations.

On conçoit qu'une lutte longtemps couvée et devenue acharnée ne pouvait s'arrêter du jour au lendemain. L'agitation et la fièvre ne tombent pas si vite. Il restait encore 35 à 40 000 grévistes sur la brèche les jours suivants et, d'autre part, de nombreux travailleurs se trouvaient lock-outés ou jetés à la rue par les patrons. C'est notamment ce qu'il advint à la grande usine de machines agricoles Cyrus McCormick. Elle avait renvoyé 1 200 ouvriers qu'elle avait partiellement remplacés par des scabs ou jaunes embauchés dans les villes voisines. Elle disposait en outre d'équipes de Pinker-ton, détectives armés fournis par une agence privée, individus sans scrupules multipliant les provocations, sûrs de la complaisance policière et de l'impunité judiciaire.

À la fin de l'après-midi du 3 mai, sept mille à huit mille grévistes s'étaient portés à la sortie de l'usine pour conspuer les jaunes. Ils se heurtèrent aux forces policières qu'ils accueillirent à coups de pierres. De la foule partirent même, dit-on, quelques coups de revolver. Une mêlée s'ensuivit. Aux coups de revolver des Pinkerton firent écho les coups de revolver et de fusils à répétition des policiers officiels arrivés en renfort. La foule dut s'enfuir. Elle laissait sur place six morts et une cinquantaine de blessés. Bien d'autres victimes et de nombreuses arrestations s'ajoutaient à ce sanglant tableau.

L'indignation des travailleurs se traduisit par l'appel suivant que lança le lendemain l'*Arbeiter Zeitung* et qui rappelle par sa sauvage virulence la protestation de Blanqui en 1848 à l'annonce du massacre de Rouen. […]

En même temps, les groupes anarchistes convoquaient la population à un meeting de protestation, place du marché au foin (Haymarket) à sept heures et demie du soir. Il était dit aux travailleurs à la fin de la convocation : « *Armez-vous et apparaissez en pleine force.* »

C'était la confirmation de l'appel aux armes de l'*Arbeiter Zeitung*. Mais, au dernier moment, la manifestation prit un caractère pacifique. Il fut recommandé aux protestataires de se rendre au meeting sans armes, et le ménage Parsons prévoyait si peu ce qui allait arriver qu'il y emmena ses deux tout petits enfants.

> ***Tout se passait dans le calme. La foule allait se retirer quand des policiers firent irruption sur la place et commencèrent à disperser violemment les assistants.***

Quinze mille personnes environ étaient au rendez-vous. Du haut d'un char, Spies, Albert Parsons, Fielden prirent successivement la parole. Tout se passait dans le calme. La foule allait se retirer quand des policiers firent irruption sur la place et commencèrent à disperser violemment les assistants. Le commandant n'avait pas fini de prononcer la phrase réglementaire en pareil cas, qu'une bombe tomba dans les rangs des policiers, en couchant par terre une soixantaine. Deux furent tués sur le coup et six devaient mourir des suites de leurs blessures. Ce fut le signal d'une panique folle et d'une bataille plus terrible que celle de la veille. Les policiers survivants, aidés par d'autres arrivés en renfort, ouvrirent un feu nourri sur la foule encore présente. Le massacre fut épouvantable, mais il est impossible d'établir le douloureux bilan. Une dépêche d'agence de Chicago parle de plus de cinquante « émeutiers » blessés, dont plusieurs mortellement. Il faut voir là, évidemment, une sous-estimation bien compréhensible.

Pour compléter cette répression sanglante, Chicago fut en état de siège et la population se vit interdire l'accès des rues pendant la nuit. La troupe occupa plusieurs jours certains quartiers et la police alla jusqu'à surveiller étroitement les enterrements des victimes de la tuerie, dans l'espoir de découvrir parmi les assistants les militants ayant échappé aux recherches. »

« Le 3 septembre 1939, dix jours après la signature du pacte germano-soviétique, la France, à la suite de la Grande-Bretagne, déclare la guerre à l'Allemagne, dont les troupes viennent d'envahir la Pologne. Depuis l'arrivée de Hitler au pouvoir le 30 janvier 1933, de multiples signes annonçaient le conflit : annexion de la Sarre et rétablissement du service militaire obligatoire (avec une multiplication par cinq des effectifs de la Wehrmacht en 1935), Anschluss de l'Autriche et crise de Munich en 1938. Malgré le caractère prévisible de la guerre, Victor Serge témoignera, au moment de sa déclaration, de la « *liquéfaction complète des organisations ouvrières* ». Ce qui s'est joué d'une guerre à l'autre, c'est la perte de l'autonomie ouvrière et le ralliement du plus grand nombre à des politiques étatiques étrangères par nature à toute libération humaine.

Dès août 1914, le mouvement ouvrier, majoritairement rallié à l'Union sacrée, avait entamé son apprentissage du réformisme : une social-démocratie définitivement transformée en aile gauche de l'État bourgeois – sinon en son plus fidèle et plus sûr soutien. Au milieu des années 1920, le mouvement communiste stalinisé servit d'auxiliaire à la politique étrangère du capitalisme d'État des bureaucrates du Kremlin, dévoyant et corrompant de nombreux militants sincères. Faibles et marginalisés, les quelques groupes d'extrême gauche incarnant l'idée d'une émancipation sociale autonome se révélèrent incapables de faire face collectivement à la déclaration d'une nouvelle guerre mondiale. L'un des dirigeants du Parti socialiste ouvrier paysan (PSOP), Maurice Jaquier, en témoigne : « *Le problème central qui se posait à nous et que nous avions à trancher, c'était notre attitude en cas de guerre. Je savais bien que, sur ce point, il n'existait aucune unité entre nous ; les débats le montrèrent, hélas, surabondamment.* [...] *Dans l'appel qui clôtura notre seul congrès* [27-29 mai 1939], *nous parvînmes à faire taire nos divergences, à réaliser une équivoque unité, dans laquelle allaient se trouver enfermés les membres de l'ultime équipe, celle qui subirait la répression, la prison, la mort, le bagne, avant de se dissocier totalement et sans espoir de refaire le Parti socialiste ouvrier et paysan.* »

[...]

L'itinéraire [de Louis Mercier] est la matière même de ce livre : de son départ d'Europe pour l'Amérique latine durant l'hiver 1939-1940 à son engagement dans les Forces françaises libres en 1942, Louis Mercier tente, à sa façon, de répondre à la difficile question « *Partir ou rester ?* », avec la préoccupation constante de continuer à mener son propre jeu tout en maintenant en contact les fragments épars et infimes d'une Internationale libertaire qui ne s'est pas résignée à rallier l'un ou l'autre camp.

À la manière d'un roman, *La Chevauchée anonyme* évoque ces destinées aventureuses pour faire remonter les débats au vif de ceux que l'on a quelquefois nommés les « *révolutionnaires du troisième camp* ». La plupart d'entre eux n'avaient pas attendu la déclaration de guerre pour s'opposer au fascisme dans leur pays d'origine, qu'ils fussent antifascistes italiens ou allemands, ou en se rendant en Espagne dès juillet 1936, vérifiant au péril de leur vie cette évidence soulignée par Howard Zinn : « *Les Alliés – États-Unis, Grande-Bretagne et Union soviétique – ne sont pas entrés en guerre par pure compassion pour les victimes du fascisme. Les États-Unis et leurs alliés ne déclarèrent pas la guerre au Japon quand celui-ci massacra les Chinois de Nankin, ni à Franco quand il s'en prit à la démocratie espagnole, ni à Hitler lorsqu'il expédia les Juifs et les opposants dans les camps de concentration. Ils ne tentèrent même pas de sauver les Juifs d'une mort certaine pendant la guerre. Ils n'entrèrent en guerre que quand leur propre domination fut menacée.* »

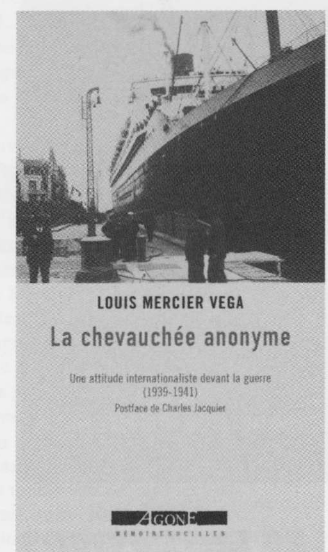
Faut-il rappeler ici que ce que l'on présente toujours comme une « guerre juste » se caractérise en fait par un degré de barbarie jamais atteint ?

Quand la guerre éclata, ces militants-là ne purent donc que témoigner avec les plus grandes difficultés contre cette logique monstrueuse des États, qui a permis non seulement l'asservissement du plus grand nombre mais aussi donné au monde les dizaines de millions de morts que symbolisent aujourd'hui les noms d'Auschwitz et de Hiroshima.

Faut-il rappeler ici que ce que l'on présente toujours comme une « guerre juste » se caractérise en fait par un degré de barbarie jamais atteint ? Et qu'aucune des parties n'est exempte de responsabilités. Des camps d'extermination nazis à l'explosion des bombes atomiques sur le Japon, en passant par les bombardements aériens de villes abritant des populations civiles, ce conflit fut en effet quatre à cinq fois plus meurtrier que la Première Guerre mondiale, dont le bilan s'était soldé par dix millions de morts.

Aux réalistes de tout poil, toujours prompts à rallier le camp des vainqueurs et à justifier l'injustifiable, on nous permettra de préférer les personnages de ce livre qui, envers et contre tout, tentèrent de maintenir vivante l'espérance d'un monde meilleur dans les circonstances les plus difficiles qui soient. »

Charles JACQUIER



La Chevauchée anonyme (Une attitude internationaliste devant la guerre)
Louis Mercier Vega
Postface de Charles Jacquier
Marseille, Agone, coll. « Mémoires sociales ».
2006, 272 p., 18 €

Dans ce récit en grande partie autobiographique sur les premières années de la Seconde Guerre mondiale, Louis Mercier Vega (1914-1977) apparaît sous les traits des deux personnages principaux, Danton et Parrain, de l'Europe à l'Amérique latine. Né Charles Cortvrint – « une fédération de pseudonymes » à lui tout seul –, il milite dès l'âge de seize ans dans le mouvement anarchiste belge, puis français, fonde le Groupe international de la Colonne Durruti et combat sur le front d'Aragon en 1936 avant de tenter de renouveler le mouvement libertaire avec la revue Révision *(1938-1939). Collaborateur de la presse anarchiste internationale et auteur de* L'Increvable anarchisme *(1970), Louis Mercier Vega fut animé toute sa vie par la double passion de comprendre et d'agir. Nous reprenons ici un extrait de l'avant-propos de l'éditeur qui replace cet itinéraire atypique devant le problème des « guerres justes » et de l'attitude, toujours problématique, à adopter face à l'un ou l'autre camp impérialiste.*

LES ENTRETIENS DE NUREMBERG
UN PSYCHIATRE FACE AUX CRIMINELS DE GUERRE NAZIS

LES ENTRETIENS DE NUREMBERG
de Léon N. Goldensohn
Traduit de l'anglais par Pierre-Emmanuel Dauzat
Introduction et notes de Robert Gellately
Éditions Flammarion
Paris, 2005
550 p., 25 €

Des voix surgies du passé

Les douze procès menés par le Tribunal militaire international constitué par les Alliés pour juger les dirigeants nazis après la défaite de l'Allemagne se succédèrent d'octobre 1945 à avril 1949 au Palais de justice de Nuremberg. Le premier de ces procès fut intenté contre les vingt-quatre principaux dignitaires capturés ou supposés en vie à la fin de la guerre et contre huit organisations du régime hitlérien, pour conspiration criminelle, crimes contre la paix, crimes de guerre et crimes contre l'humanité. Il s'ouvrit le 20 novembre 1945 et se conclut le 1er octobre 1946 par douze condamnations à mort (Bormann – par contumace –, Frank, Frick, Göring, Jodl, Kaltenbrunner, Keitel, Ribbentrop, Rosenberg, Sauckel, Seyss-Inquart, Streicher), sept peines de prison (Dönitz, Funk, Hess, Neurath, Raeder, Schirach, Speer) et trois acquittements (Fritzsche, von Papen et Schacht). Outre Martin Bormann, deux accusés n'avaient pas comparu : Robert Ley (suicidé le 25 octobre 1945) et Gustav Krupp (cas disjoint pour raisons de santé). Le tribunal condamna la Gestapo, le NSDAP, les SS et le SD à titre collectif.

Les condamnés à mort furent exécutés par pendaison le 16 octobre 1946, sauf Göring qui s'était empoisonné la veille.

Léon Goldensohn, médecin-psychiatre de nationalité américaine, prit son poste à la prison de Nuremberg en janvier 1946, six semaines après l'ouverture du premier procès, et il y resta jusqu'en juillet de la même année. Sa mission consistait à veiller sur la santé physique et mentale des vingt et un détenus qu'il visitait tous les jours. Au cours des sept mois qu'il passa à Nuremberg, il fut amené à s'entretenir régulièrement avec chacun des hommes confiés à ses soins et put mener avec la plupart d'entre eux des entretiens officiels approfondis. Il eut également l'occasion d'interroger nombre de témoins cités par l'accusation ou par la défense, dont certains occupaient un rang élevé dans la hiérarchie du régime hitlérien. Une large sélection de ces entretiens est publiée pour la première fois en français[1], soixante ans après l'ouverture des procès de Nuremberg.

Comment expliquer l'inexplicable ?

Les accusés présents au premier procès pouvaient se classer en trois catégories : quatre militaires (Keitel, Jodl, Dönitz, Raeder), trois « techniciens » – ou, du moins, se présentant comme tels – (Fritzsche[2], Schacht et Funk), et enfin quatorze politiques. Les véritables maîtres du IIIe Reich agonisant (Hitler, Himmler, Bormann et Goebbels), étaient morts ou disparus[3]. Hermann Göring, ex-numéro 2 en titre du régime, en réalité disgracié depuis 1942, faisait figure de premier rôle parmi les rescapés. Désintoxiqué de la morphine au cours de son séjour en prison, le « Maréchal du Reich » avait retrouvé toute sa présence d'esprit et l'habileté manœuvrière qui avait fait de lui un adversaire si redoutable à l'époque où il siégeait au Reichstag et dirigeait la Prusse d'une main de fer.

Göring ne se faisait guère d'illusions sur le sort qui l'attendait et il était obsédé par l'image que la postérité garderait de lui. Parvenu enfin au premier rang après des années de revers et d'humiliations, tout imbu de ses responsabilités devant l'histoire, le *« nazi numéro un »*, comme il se dénommait lui-même, avait tenté de persuader ses coïnculpés de faire front commun et d'adopter une même ligne de défense. Elle était simple. Il fallait persuader le tribunal de considérer séparément la guerre et les « atrocités ». Concernant la guerre et l'accusation de conspiration contre la paix, tous les accusés devaient revendiquer de s'être conduits en patriotes. Ils avaient obéi au Führer, librement choisi par le peuple allemand et auquel ils avaient juré fidélité. Les Alliés (et particulièrement les Russes) n'avaient là-dessus aucun droit de les juger[4]. Pour ce qui était des crimes contre l'humanité, Himmler et sa SS en étaient les véritables responsables, ainsi que les deux âmes damnées de Hitler : Bormann, qui l'avait isolé du monde extérieur, et Goebbels, dont le fanatisme avait fini par influencer gravement le dictateur aux nerfs ébranlés. Quant à Hitler lui-même, Göring continuait à le qualifier de *« génie »* et soutenait qu'il n'avait jamais ordonné ni voulu l'extermination des Juifs, pas plus d'ailleurs qu'aucun des dirigeants présents à Nuremberg.

Cette ligne de défense ne pouvait convenir qu'aux militaires et aux politiques les plus compromis, ou les plus bornés[5]. Les autres avaient compris que la volonté des Anglo-Américains de condamner le nazisme sans condamner le peuple allemand laissait prévoir une graduation des peines et peut-être quelques acquittements. Ils se désolidarisèrent immédiatement du régime hitlérien et de la ligne préconisée par Göring. Les « techniciens » protestèrent à grands cris qu'Hitler les avait trahis[6] et qu'ils n'avaient jamais eu connaissance des crimes commis contre les Juifs, les Tziganes, ou contre les populations civiles slaves à l'Est. Les amiraux prétendirent tout ignorer des massacres perpétrés par la Wehrmacht. Albert Speer, malgré son appartenance de longue date au cercle des intimes du Führer, malgré ses éminentes responsabilités de ministre des armements et de la production de guerre, parvint à sauver sa tête en jouant la carte du repentir, tout comme Baldur von Schirach, le chef des Jeunesses hitlériennes.

Dans la prison de Nuremberg séjournaient également des personnages cités comme témoins au procès, en attendant d'être jugés plus tard.

Les généraux et maréchaux qui auraient bientôt à répondre des fusillades d'otages dans la lutte contre les partisans, et parfois de l'exécution de prisonniers, avaient eux organisé collectivement leur défense, se répartissant les dossiers sous la direction du feld-maréchal von Manstein[7]. Leur argumentation tenait en un mot : obéissance. Ils avaient obéi aux directives de Keitel, qui lui-même obéissait à Hitler auquel ils avaient tous prêté serment[8]. De la « solution finale », ils n'avaient jamais entendu parler.

D'autres internés ne pouvaient guère prétendre ignorer « les atrocités » puisqu'ils avaient personnellement présidé à leur mise en œuvre. Leur plaidoyer consistait naturellement à expliquer qu'ils ne pouvaient faire autrement qu'obéir, eux aussi, et qu'ils avaient tenté tout ce qui était en leur pouvoir pour atténuer la rigueur des ordres venus d'en haut. Le général SS Erich von dem Bach-Zelewski[9], chef des unités anti-partisans en Russie en 1943, « bon catholique », ne craint pas d'affirmer à Goldensohn que son engagement dans la SS lui avait été conseillé par un banquier juif car : *« Il valait mieux que quelques types honnêtes comme moi aient de l'influence au sein des SS et empêchent ainsi des saloperies »*... Otto Ohlendorf[10], autre général SS, commandant de l'Einzatzgruppe D responsable de la mort par fusillade de 90 000 Juifs de

Russie, hommes, femmes et enfants, avait seulement *« exécuté des ordres qu'il désapprouvait »*. Mieux : il veillait à *« ce que ce soit fait le plus humainement possible ». « Vous le referiez ? »* demande Goldensohn. *« Je n'ai rien fait »* corrige le général SS. *« Ce n'est pas moi qui les ai fusillés. Ce sont des pelotons d'exécution »*... D'ailleurs Ohlendorf se défend d'être antisémite... Oswald Pohl[11], le chef de l'Office économique et administratif central SS (le responsable de l'ensemble des camps de concentration), n'est pas antisémite non plus. Il a même aidé des Juifs à s'échapper, mais il ne se souvient plus des noms. Pour le reste : *« Je n'ai fait qu'exécuter les ordres. J'ai la conscience tranquille. Je n'ai jamais ordonné la mort d'un Juif ni n'en ai tué personnellement »*. Encore mieux : grâce à lui, *« les détenus des camps de concentration touchaient des primes, au même titre que les autres travailleurs allemands »* (!).

Entre les ordres venus d'en haut et les actes qu'ils n'ont pas eux-mêmes commis, aucun des accusés ne se reconnaît coupable. Pour un peu ils se sentiraient même persécutés et prennent leur interlocuteur à témoin : que pouvaient-ils faire ?

Rudolf Höss[12], le commandant du camp d'Auschwitz, a conduit à la mort plus d'un million d'hommes, de femmes et d'enfants. *« Ça ne vous bouleverse pas un peu parfois ? »* interroge le psychiatre. *« Je croyais bien faire, j'obéissais aux ordres, et maintenant, je vois que c'était inutile et mal. Mais je ne vois pas ce que vous voulez dire quand vous parlez d'être bouleversé, parce que, personnellement, je n'ai tué personne. J'étais juste le directeur du programme d'extermination à Auschwitz »*.

Les entretiens de Léon Goldensohn

Tandis que les dignitaires nazis et les seconds couteaux s'arrangeaient avec leur conscience et luttaient pour sauver leur peau, Léon Goldensohn, jour après jour, recueillait leurs confidences. Même s'il leur promettait que l'accusation n'aurait pas connaissance de ses notes, les accusés n'étaient pas obligés de le croire, et ils se méfiaient de lui, bien entendu. Mais chez la plupart d'entre eux, le désir de se justifier prenait vite le dessus[13]. De plus, le psychiatre américain se présentait comme un homme de science désireux de comprendre la personnalité et les mobiles de ses interlocuteurs, et il les questionnait donc surtout sur leur histoire intime, leur enfance, l'éducation qu'ils avaient reçue, les relations au sein de leur famille, leurs sentiments, l'opinion qu'ils avaient d'eux-mêmes et des autres, le jugement qu'ils portaient sur leurs actes, alors que le Tribunal militaire les interrogeait avant tout sur des faits. Goldensohn procédait de façon très professionnelle : il se contentait de résumer brièvement les conversations à bâtons rompus, mais transcrivait littéralement l'intégralité des entretiens officiels. Les va-et-vient de la traduction et la prise des notes imprimaient aux échanges un rythme lent. De cette façon, les dialogues gardaient le ton d'une conversation entre deux personnes assises côte à côte sur le lit étroit d'une cellule de prison, mais les prisonniers interrogés avaient le temps de mûrir leurs réponses.

Malgré l'excellent appareil de notes de Robert Gellately, il est préférable de connaître l'histoire du troisième Reich et la biographie de ses maîtres[14] pour ne pas se laisser abuser par les contrevérités dont sont truffées les déclarations des dirigeants nazis, et pour profiter pleinement des entretiens menés par Léon Goldensohn. À cette condition, le lecteur averti comprendra mieux le fonctionnement de l'État hitlérien et comment se déroulaient les impitoyables luttes pour le pouvoir entre ses dirigeants. Peut-être aussi, en écoutant les voix de ces hommes presque tous ordinaires devenus les exécutants dociles d'ordres monstrueux, entreverra-t-il des éléments de réponse à la question lancinante qui continue à nous hanter, soixante ans après Nuremberg : comment une idéologie aussi délirante que le nazisme a-t-elle pu obtenir l'adhésion du peuple allemand et l'entraîner dans la plus effroyable entreprise criminelle de l'histoire ?

François ROUX

1. La première publication, en anglais, date de 2004.

2. Fritzsche, chef de la division radio de la propagande, était le seul qui ne méritait pas le qualificatif de « dirigeant ».

3. La preuve formelle de la mort de Bormann à Berlin en 1945 n'a été apportée par l'ADN qu'en 1998.

4. Outre l'affaire du pacte germano-soviétique, les accusés et leurs défenseurs ne se privaient pas de rappeler les crimes commis par les Alliés, par exemple le massacre des officiers polonais par l'Armée rouge à Katyn, les bombes atomiques sur le Japon ou les 50 000 morts, civils pour la plupart, du raid anglo-américain sur Dresde en février 1945.

5. Dans les entretiens retranscrits par Léon Goldensohn, certains accusés apparaissent totalement déconnectés de la réalité. Par contre, Robert Gellately rappelle opportunément que, contrairement à une idée répandue, les dirigeants nazis – à l'exception de Julius Streicher et en laissant de côté le cas particulier de Rudolf Hess – étaient tous d'une intelligence supérieure à la moyenne.

6. Funk, ministre de l'Intérieur de 1933 à 1943, explique avoir cru que les lois antisémites étaient destinées à protéger les Juifs...

7. Il fut condamné en 1949 par un tribunal britannique à 18 ans de prison. Sa peine fut ramenée ensuite à 12 ans et il fut finalement libéré en 1953. Par la suite il fut conseiller militaire de la RFA lors de la reconstruction de l'armée.

8. L'argument du serment de fidélité prêté personnellement à Hitler fut constamment avancé par les militaires pour justifier leur obéissance et leur impossibilité de conspirer contre le Führer.

9. Condamné à 10 ans de « travail spécial » par un tribunal de dénazification, à Munich, Bach-Zelewski fut rejugé en 1962 et condamné à la prison à perpétuité.

10. Condamné à mort à Nuremberg en 1948 et pendu en juin 1951.

11. Condamné à mort en 1947 par un tribunal militaire américain et pendu en juin 1951.

12. Condamné à mort par un tribunal militaire polonais et pendu à Auschwitz en avril 1947.

13. Goldensohn tint parole et ne communiqua jamais ses notes à l'appareil judiciaire. Seuls quelques accusés, Speer notamment, refusèrent les entretiens proposés par le psychiatre américain.

14. Lire :

Arendt, Hannah, *Le système totalitaire*, Essais/Points, Le Seuil, 1972, pour la traduction française et Gallimard, 2002, pour la nouvelle édition.

Fest, Joachim, *Les maîtres du IIIe Reich*, Bernard Grasset, 1965.

Bullock, Alan, *Hitler ou les mécanismes de la tyrannie*, Marabout, 1963.

Gellately, Robert, *Avec Hitler, les Allemands et leur Führer*, traduction P-E Dauzat, Flammarion, 2003.



SOUVENIRS D'ANARCHIE
Rirette Maîtrejean
Éditions la Digitale, 2005, 14 €

Au temps de la bande à Bonnot

Ce livre permet d'évoquer la vie quotidienne des anarchistes individualistes au temps de la « bande à Bonnot » à la veille d'août 1914. À la mort de Libertad dans un commissariat, Rirette Maîtrejean et Victor Kibaltchiche, dit le Rétif – le futur Victor Serge – assurent la rédaction, la fabrication et la vente du journal *L'anarchie*. Dans sa mouvance figurent des libertaires de diverses tendances. Quelques-uns deviendront les « bandits tragiques » de la bande à Bonnot. L'État profite de leurs braquages pour déclencher une intense campagne de répression.

Rirette et Victor, les « intellectuels », accusés d'être les théoriciens et les organisateurs de ces agissements illégalistes, sont arrêtés puis emprisonnés. Au procès de 1913, il y eut vingt-deux accusés, quatre cents témoins, des guillotinés, enfin... La jeune femme sera acquittée ; son compagnon, condamné à cinq ans de prison et autant d'interdiction de séjour. Cette nouvelle édition de *Souvenirs d'anarchie* rassemble le premier entretien paru dans *Le Matin* en 1913, deux mises au point faites par Rirette Maîtrejean en 1937 et en 1959, ainsi qu'un additif de Luc Nemeth.

H.F.





Cahiers Charles Fourier, n° 16, décembre 2005, 136 p., 15 €

Cette revue présente dans sa dernière livraison deux articles dus à Bernard Desmars et Michèle Madonna-Desbazeille, autour d'une communauté fouriériste à Saint-Denis du Stig, près d'Oran, en Algérie, qui évoquent le rôle des fouriéristes dans la colonisation de l'Algérie au XIXe siècle et, surtout, posent le problème de la nature d'une telle tentative, entre projet phalanstérien, œuvre philanthropique et entreprise capitaliste.

Au sommaire, on trouve aussi, entre autres, une étude de Colette Cosnier sur Auguste Savardan qui aborde un épisode de sa vie moins connu que son rôle dans la colonie de Réunion au Texas avec son projet de phalanstère dans la Sarthe, un *« petit essai de lexicologie poétique »* sur les mots de Fourier par Georges Jean, un article sur *« l'art fouriériste »* de Louis Ucciani et une étude de Florent Perrier sur *« les orgies de musée dans Le Nouveau monde amoureux »*.

On trouve enfin dans ce numéro une lettre inédite de Fourier à Louis Desarbres (1816) et les rubriques habituelles.

Ces *Cahiers* sont opportunément diffusés par Les presses du réel qui ont entrepris la réédition des œuvres complètes de l'auteur de *Théorie des quatre mouvements*.

Fragments mécréants

(Mythes identitaires et république imaginaire), Daniel Bensaïd

Paris, Éditions Lignes et Manifestes, 2005, 188 p., 14,90 €

Placé sous le signe du mécréant, cet homme du doute opposé à l'homme de la foi, cet essai interroge les débats de notre actualité récente autour des questions de l'identité (de genre, de communauté, de religion) et des fausses réponses des sempiternelles valeurs de la république qui, derrière le clinquant de mots ronflants et consensuels, ne sont bien souvent que le cache-sexe de l'exploitation et de l'oppression. Alors que le lien social s'effiloche sous l'effet du chômage et de la précarité, l'auteur s'emploie avec conviction à desserrer l'étau de cette fausse alternative entre une fuite en arrière vers les *« refuges identitaires mythiques »* et une *« réassurance républicaine imaginaire »* pour proposer des *« mosaïques de cultures et de peuples »* conjuguant *« le fragment singulier avec la forme du tout »* – selon lui, la version enfin trouvée de l'internationalisme.



CONTRE L'INTOXICATION ET LA MANIPULATION

S'il avait consenti à embrasser une carrière militaire, c'est au fond des entrailles du fort de Vincennes que Lucien Seroux aurait officié. Archiviste-documentaliste dans l'âme, il aurait pu y exprimer tout son talent au milieu de mètres cubes de papiers poussiéreux et sanglants. À moins que féru de musique, il n'ait préféré s'éclater dans l'harmonie de la Garde Républicaine ? Ou mieux, au Théâtre aux Armées, car le bougre est aussi comédien ! Pour on ne sait quelles raisons, il a choisi le civil et utilisé au mieux ses talents pour la cause, celle de la Paix.

À peine trois ans après l'inoubliable volume 1 de son *Anthologie de la connerie militariste d'expression française*, le voilà qui nous présente un volume 2, aussi beau, plus gros, également vivifiant.

Composé de deux chapitres, il « justifie » dans le premier les guerres de toutes natures, saintes, préventives, légitimes, justes, alors que dans le second, il traite de l'ennemi extérieur et aussi de celui de l'intérieur, ce qui nous concerne un peu. Enfin, c'est « le rôle positif » de la colonisation qu'il évoque. D'ailleurs pour les auteurs qu'il cite, il ne devait y avoir aucun aspect négatif, mises à part la paresse et la bêtise, c'est bien connu, des « zindigènes ».

Plus beau : S'il n'y avait rien à redire sur l'esthétique du volume 1, le volume 2 est imprimé sur du papier encore plus blanc. Sa couverture à nouveau illustrée par Tardi, gage de sérieux et de qualité, nous laisse béats d'admiration.

Plus gros : Il n'y a pas photo. 287 pages bien remplies et illustrées, alors que le volume 1 n'en contenait que 191 !

Aussi vivifiant : C'est certainement l'aspect le plus important. Le contenu est rigoureusement égal à celui du précédent volume. Établi selon la même méthode, on trouve dans la partie gauche de chaque page les citations, et à droite les références.

Les auteurs sont sensiblement les mêmes, qui vont de l'extrême droite à l'extrême gauche, ce qui montre que la connerie militariste est vraiment universelle, consensuelle comme diraient nos philosophes actuels. Certes, on pourrait se contenter d'en rire en se disant : *« Tout ça, c'est du passé, les temps ont bien changé ! »* Si ces citations sont souvent risibles, c'est en « jaune », car chacune d'elles montre l'homme dans ses plus méprisables dispositions.

Le rire inévitable de prime abord, ne peut pas, ne doit pas cacher les sommes de souffrances générées par l'esprit cocardier, patriotard, revanchard, ouvertement raciste, antisémite, haineux, ou pour le moins maladroit des auteurs de ces textes forts. Maladroit disions-nous ? En effet, on ne peut pas mettre Victor Hugo dans le même panier que, au hasard, Charles Maurras. C'est pourtant bien lui qui a déclaré le 18 mai 1879 à la Chambre des députés :

« Allez, Peuples ! Emparez-vous de cette terre. Prenez-la. À qui ? À personne. Prenez cette terre à Dieu. Dieu donne la terre aux hommes. Dieu offre l'Afrique à l'Europe. Prenez-la. Où les rois apporteraient la guerre, apportez la concorde. Prenez-la, non pour le canon, mais pour la charrue ; non pour le sabre, mais pour le commerce ; non pour la bataille, mais pour l'industrie ; non pour la conquête, mais pour la fraternité. Versez votre trop-plein dans cette Afrique, et du même coup résolvez vos questions sociales, changez vos prolétaires en propriétaires. Allez, faites ! Faites des routes, faites des ports, faites des villes ; croissez, cultivez, colonisez, multipliez ; et que, sur cette terre, de plus en plus dégagée des prêtres et des princes, l'esprit divin s'affirme par la paix et l'esprit humain par la liberté. »

Comme quoi même ceux que nous admirons en d'autres domaines peuvent aussi se montrer décevants.

Ce doit être le genre de textes dont Lucien Seroux précise dans son introduction : *« Certains textes, ni drôles ni odieux, figurent pour leur caractère informatif »*. Fort heureusement, il a prévu des antidotes : en tête des sous-chapitres, il a placé en frontispice des citations très spéciales, elles aussi à hurler de rire, mais qui montrent que l'homme est récupérable. Par exemple, juste au-dessus de Victor Hugo : *« Les conquérants : Terre… Horizon… Terrorisons. »* Jacques Prévert.

Et par-dessus le marché, en marge des trois pages d'introduction, il nous livre ce qu'il appelle *« Commentaires autorisés »*, émanant de *« quelques étrangers impertinents »*, telle cette citation d'Henri Janson : *« La Patrie, c'est le sang des autres »*.

Pour conclure, citons le message qui nous semble le plus important dans ce recueil de citations, cette dernière phrase de l'introduction : *« Puisse cette anthologie aider à décoder certains discours actuels, et à se préserver de l'intoxication et la manipulation. »*

Car comme le précise l'Union pacifiste en dernière de couverture : *« Aujourd'hui, en France, le bourrage de crâne est pratiqué plus subtilement qu'aux siècles passés : il est perfide et hypocrite, à travers la désinformation et l'intoxication que nous subissons de la part des politiques, économistes et consorts avec le soutien (voire plus lorsqu'affinité) d'une certaine presse écrite, parlée et télévisée, dans laquelle on trouvera encore matière à enrichir cet ouvrage. »*

J.-F. AMARY

Anthologie de la connerie militariste d'expression française
Volume 2 – Lucien Seroux
287 p. 13 €. AAEL, 8 rue de Bagnolet, 31100 Toulouse.

LA LITTÉRATURE À LA PLACE DES YEUX.

Marginales (propos périphériques). Revue de littérature et critique, n° 5 – Printemps 2006. 18 €

Printemps béni pour Harry Martinson et Jean Giono, héros de ce numéro, accompagnés de Stig Dagerman, Marcel Martinet et quelques autres dont Henry Poulaille. Celui-ci rédigea dans les années 1970 une exécution en règle d'un Giono, jugé, a posteriori, non pas sur ses écrits pacifistes, mais sur leurs conséquences pour d'autres que Giono qui, *« oubliant ses serments, s'était renié et rangé – mais faisant payer par des centaines d'années de prison ceux qui avaient mis en action ses conseils. »* (« Pan la panique ! » Texte qui ravira les amateurs de pamphlets).

Cette riche livraison s'articule en trois volets : « Littérature prolétarienne », « Situation de l'individu » et « Littérature & engagement ». En plus de textes de Giono et Martinson (certains inédits), des contributions portent sur ces deux auteurs.

Grâce à *Marginales* et aux éditions Agone qui ont déjà édité de nombreuses œuvres de Martinson, il n'est plus possible, en France, d'ignorer l'écrivain-poète suédois.

« Ce ne sont pas des journées perdues, celles où l'on réfléchit » disait Martinson sans se départir de sagesse et de simplicité, sans délivrer de mots d'ordre. Philippe Geneste, tout aussi sage et humble, sans hâte, continuant à travers ses articles à examiner la littérature, livre ici un exposé instructif : *« Le but de cette étude qui s'appuie sur* La Société des vagabonds *s'inscrit dans une recherche sans hâte visant à circonscrire les traits d'une définition de la littérature prolétarienne »*, traquant le réalisme et le naturalisme, opposant ce qu'il appelle le réalisme de lucidité au réalisme socialiste, en poussant l'analyse plus loin que ses prédécesseurs dans ce débat. Vieux débat, comme en témoigne, à sa manière, H. Poulaille dans un autre texte (paru dans *Syndicats* en octobre 1934), constatant que *« la littérature prolétarienne se taille sa place peu à peu »*, alors que l'autre est un art d'agrément qui n'a pour elle, bien souvent, que les *« seules qualités techniques – le bien écrire, c'est de la technique »*.

Quant à la réflexion de P. Geneste, qui considère *La Société des vagabonds* comme un *« récit d'insoumission littéraire »*, elle vaut bien évidemment pour les écrits actuels de prolétaires, dont *Gavroche* nous tient informés.

Le bien écrire, c'est de la technique... Ne pas avoir la technique, c'est s'exposer aux critiques des gens de lettres dépositaires du savoir écrire et censeurs. Aussi choisir de verser dans l'oralité, comme le fait Giono, est une démarche condamnable. Plus encore, lorsque *« pour commenter son travail, l'écrivain (énonciateur réel) use de formes oralisées au même titre que son narrateur (énonciateur) et, enfin, que ses personnages »*. Cette forme d'écriture est l'objet de l'étude documentée « Giono et la langue parlée », entreprise ici par Jérôme Meizoz.

Avec « Militer pour la paix d'une guerre à l'autre (1914-1939) », Nicolas Offenstadt présente un tableau du pacifisme et des pacifistes, des courants, tendances et actions, des relations avec le politique... Un sujet dont il est le spécialiste incontestable. Une lecture à ne pas manquer, qu'on soit tolstoïen ou antimilitariste pur et dur. Il ne manque pas d'observer les engagements de Lecoin, Giono, Cornec, Challaye et d'autres.

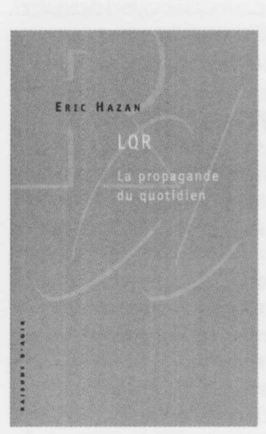
Dans « La peste et le choléra », à propos de *La Peste* de Camus et du *Hussard sur le toit* de Giono, Jean-François Pelé montre bien la portée politique de l'œuvre de Giono, précisant que *« le pacifisme intégral est la référence politique de Giono »* et que *« tous ses autres engagements y sont subordonnés »* et montrant bien l'influence que Giono, *« incontestable porte-parole des pacifistes intégraux »*, eut à une époque. C'est alors qu'il faut relire l'article de Poulaille « Pan la panique ! »

À côté d'autres remarquables contributions, on trouvera « l'Appel aux soldats » (1912) de Guy Bowmann qui nous remet en mémoire la « Lettre à la Jeunesse » de Sébastien Faure, diffusée en tract le 20 août 1926 et « l'Appel aux Jeunes Gens » du même Faure, paru dans *Le Libertaire* du 3 septembre suivant.

Samuel Autexier écrit en ouverture de son introduction : *« La littérature est aujourd'hui bien silencieuse sur les questions sociales et continue d'éluder la question importante d'une écriture prolétarienne »*. Regret que l'on partage après la lecture de ce numéro de *Marginales*.

Lucien SEROUX

Marginales – Les Billardes – 04300 Forcalquier.
Commandes : 01 43 01 16 70



LQR La propagande du quotidien

Éric Hazan
Éditions
Raison d'Agir
122 p. 6 €

Éric Hazan, dans ce texte, va à l'essentiel. Il explore la manipulation idéologique du langage utilisé insidieusement par l'appareil de domination, autrement dit, les médias et le flot de pseudo analyses professées par des spécialistes autoproclamés. L'enjeu est considérable. Et, à l'heure où l'idéologie libérale se présente comme une conséquence naturelle et universelle, évidente et indiscutable, à l'heure où elle parvient à s'imposer en tant que telle dans les discours diffusés au quotidien, il était en effet important, comme le fait Éric Hazan, de mettre en lumière les constructions langagières dont elle use. Lorsque le discours dominant, quel qu'il soit, parvient à nous convaincre qu'il est la description du *« réel »* et que prétendre le contraire serait une misérable tentative idéologique visant à nier la réalité, le totalitarisme n'est jamais très loin. La démarche d'Éric Hazan rend hommage à Victor Klemperer, l'auteur de *LTI*, *« Lingua tertii imperii »* traduit chez Albin Michel en 1996. L'étude de la pénétration de l'idéologie nazie au plus profond de la chair et de l'inconscient de tout un peuple se fit, dit-il, au moyen d'un grand nombre d'expressions, de mots et de tournures syntaxiques. Elles s'imposèrent comme autant d'évidences qu'on ne discute plus. En agissant sur la valeur et le sens des mots, les nazis assujettirent à leur langage la réalité. La langue fut un puissant moyen de propagande. Un moyen d'une efficacité redoutable. Il s'agit en l'occurrence d'un processus de domination vicieux et difficile à combattre. Éric Hazan met donc ses pas dans ceux de son prédécesseur. Il étudie la *« Lingua Quintae Republicae »*. Il décortique ces expressions qui prolifèrent avec un naturel déconcertant dans la presse, dans les émissions de radio et de télévision des plus triviales aux plus élitistes. La LQR a ceci de remarquable qu'elle ne relève ni du complot ni d'une prise de décision mais elle émane du cercle des *« décideurs économistes et publicitaires »*, écrit Éric Hazan. De ce point de vue le primat du langage économique dans la plus insignifiante des considérations est symptomatique de ce processus. *« L'énorme raté de la LQR »* que fut la victoire du Non au référendum de 2005 n'est qu'un épisode, affirme Éric Hazan en guise de conclusion, qui, loin d'avoir signifié le début de son déclin, marque, au contraire, le début d'une campagne de réactivation, une campagne dont la frénésie est palpable dans les chroniques des journalistes et des chroniqueurs. À ce titre, signalons que la lecture appliquée du *Monde* et l'écoute attentive de Culture Matin sur France Culture sont riches d'enseignements. Toutefois, cette domination sans partage et sans véritable opposition, n'est pas, paradoxalement, sans risque pour ce processus de domination dont le principal subterfuge consiste à apparaître comme une émanation naturelle. Elle est par conséquent vouée à cacher sa véritable nature. Fragilité évidente. Petite note d'espoir bien pâlichonne.

Jean Luc DEBRY



RÉFRACTAIRES À LA GUERRE D'ALGÉRIE 1959-1963

AVEC L'ACTION CIVIQUE NON VIOLENTE

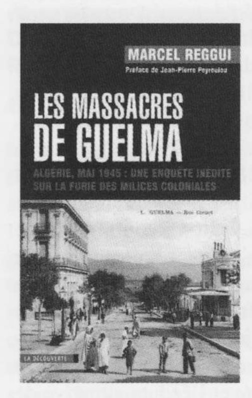
de Erica Fraters
Éditions Syllepse
2005, 224 p., 18 €

UN COMBAT TOUJOURS D'ACTUALITÉ

Du 23 au 26 juin 2003, en Aveyron sur le Causse Noir, quarante ans après la fin de la guerre d'Algérie[1], un groupe d'anciens réfractaires et solidaires se retrouve et constate que chercheurs et historiens ont *« mal traité »* ou pas traité du tout les multiples actions menées pendant ces années par les uns et les autres. Après avoir affirmé dans un communiqué de presse que leur combat d'alors est toujours d'actualité – *« Ceux d'entre nous qui ont connu la prison pour leur refus de participer à la guerre d'Algérie, et ceux qui les ont soutenus, tiennent à adresser un salut particulièrement fraternel à tous ceux qui refusent, à leurs risques et périls, de servir dans des armées d'occupation, en particulier aux soldats et officiers de l'armée israélienne actuellement emprisonnés par leur gouvernement pour leur refus d'intervenir militairement dans les territoires occupés »* –, ils décident de s'atteler eux-mêmes à raconter leur propre histoire. Car, comme le rappelle dans sa préface l'avocat et inlassable militant des droits de l'homme Jean-Jacques de Félice, qui fut de tous leurs combats et de bien d'autres : *« Vous qui avez su, par obéissance à des valeurs essentielles, désobéir aux ordres injustes, vous n'avez jamais rien demandé, ni reconnaissance du peuple algérien ni approbation de quiconque, pas même des pacifistes, car vous étiez et restez modestes, vous faisiez ce que vous dictait votre conscience et vos refus étaient multiples, variés, personnels ; ils étaient riches de leur diversité. »* Eux-mêmes étaient riches de leur diversité : des chrétiens, en majorité, côtoyaient des libres penseurs et des anarchistes[2], des militants politiques chevronnés des Monsieur et Madame[3] tout le monde. En effet, si les réfractaires ont décidé seuls, acceptant la prison pour des années souvent, au nom d'une valeur supérieure pour dire Non à la violence et l'injustice perpétrées en Algérie *« au nom du peuple français »*, ils n'auraient pu mener leur combat jusqu'au bout sans les solidaires : accueil des nouveaux, aide dans la vie matérielle ainsi qu'aux compagnes, envois de lettres de protestation aux autorités, présence dans les manifestations... Un des principaux soutiens sera le militant anarchiste Louis Lecoin qui, à l'âge de 73 ans, va entreprendre une grève de la faim à mort qui va durer du 1er au 22 juin 1962, date à laquelle il obtiendra des garanties de la part des plus hautes autorités de l'État qui déboucheront l'année suivante sur le statut des objecteurs. Voilà l'objet de ce livre signé Erica Fraters[4], comportant une abondante iconographie et reproduisant de nombreux tracts et articles de presse, qui peut être considéré comme un outil à la fois pédagogique, historique et documentaire[5], avec comme fil rouge l'Action Civique Non Violente aux méthodes d'action originales comme l'illustre cette anecdote racontée par André Bernard, alors qu'il était recherché : *« Un moment, alors que nous étions quelques-uns dans une pièce à discuter, deux gendarmes passent la porte et me demandent. Je me lève. Pas avant, pas après, mais en même temps que moi, d'un seul mouvement, six autres se lèvent en disant :* “C'est moi André Bernard”. *Surprise des gendarmes ! Mais je suis tout autant surpris qu'eux, pourtant bien prévenu, mais il y a une telle distance entre le geste et la parole ! La solidarité physique, c'est autre chose que le blabla des mots. Ce qui est sûr, c'est que l'émotion éprouvée ce jour-là est toujours présente. Les gendarmes rebroussèrent chemin, provisoirement... »* Le combat continue !

Jean-Jacques GANDINI

1. À l'époque et dans les trente années qui suivirent, on parlait par euphémisme des *« événements d'Algérie »*.
2. Dont André Bernard et Pierre Sommermeyer, toujours sur le pont, membres de la revue *Réfractions*.
3. Parmi les 64 protagonistes cités au chapitre XII, on dénombre 18 femmes, soit près de 30 % de l'effectif.
4. Nom collectif, anagramme de Réfractaires.
5. Voir également le site www.refractairesnonviolentsalgerie19591963.org



LES MASSACRES DE GUELMA

de Marcel Reggui
Préface de Jean-Pierre Peyroulou
Éditions du Sextant/ Éditions de La Découverte
186 p., 16 €

Au nom d'une supériorité culturelle et raciale

L'enquête de Marcel Reggui est un document unique. Elle nous décrit, dans toute leur horreur, les massacres de Guelma. Rédigé par un témoin qui perdit sa sœur et deux frères, ce document exceptionnel est pour le lecteur l'occasion de replacer dans leur contexte les atrocités commises par les milices coloniales entre mai et juin 1945 dans le Constantinois. La mentalité coloniale de l'époque y apparaît pour ce qu'elle était. La haine de l'indigène qui habitait les colons et les autorités civiles et militaires y est exposée avec une implacable précision. Ce document est remarquable à plus d'un titre. Outre le fait qu'il soit inédit, il a été établi par un « indigène » francophile, parlant et écrivant le français et l'arabe, converti au catholicisme de surcroît. Sa famille faisait partie de cette classe de commerçants aisés d'origine musulmane qui était parvenue à s'intégrer, malgré toutes les difficultés que l'on imagine. Dans un système plus proche de l'apartheid que de l'idéal démocratique que prétendait défendre le gouvernement provisoire mis en place au lendemain de la libération avec l'aide du PCF et dirigé par le Général de Gaulle, ce n'était pas si commun. Cette catégorie d'Algériens catalysa sur elle la violence de ceux qui, et il était nombreux dans la population européenne, refusaient la moindre réforme. Et c'est bien là tout l'enjeu de la situation. Elle permit aux colons de donner libre cours à leur pulsion raciste et criminelle. La conviction que la France les autorisait, au nom de sa grandeur, à combattre un désir d'émancipation qu'elle vivait comme une menace pour son empire, fit le reste. Le blanc-seing accordé aux milices par des préfets, des sous-préfets, et des officiers coloniaux, a eu pour résultat une boucherie sanguinaire. Au nom d'un sentiment de supériorité culturelle et raciale, aujourd'hui on dirait ethnique, la furie criminelle des colons créera les conditions politiques des violences ultérieures dont la folie, aujourd'hui encore, n'en finit pas d'empoisonner la vie politique en Algérie comme en France. Il est significatif que le nombre des morts européens soit connu à l'unité près – 102 – et qu'en revanche, concernant les morts « indigènes », on ne dispose d'aucune comptabilité précise. Les chiffres oscillent, selon les sources, entre 1 500, 5 000, 10 000, 20 000, voire 45 000. Sans commentaire.

JL.D.

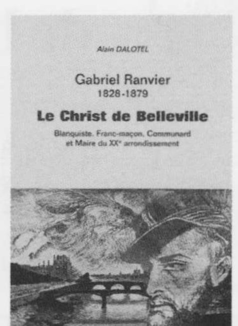
UN PERSONNAGE ATTACHANT ET HUMAIN

Alain Dalotel vient de publier aux Éditions Dittmar un nouvel opus de son travail. Après André Léo, à qui il avait consacré un très bel ouvrage en 2004, intitulé *André Léo, La Junon de la Commune*, publié aux Cahiers du Pays Chauvinois, c'est au tour de Gabriel Ranvier de bénéficier de son talent d'historien et de rédacteur. Il nous permet de découvrir une figure mal connue, ignorée à tort, et qui pourtant, avant, pendant et après la Commune, fut un acteur de premier plan du mouvement révolutionnaire français.

On devrait d'ailleurs récompenser – comme on dit lors de la remise des prix artistiques – Alain Dalotel pour l'ensemble de son œuvre. Car, il œuvre, c'est le cas de le dire, depuis de nombreuses années, pas loin de vingt ans, à une meilleure connaissance de cet épisode révolutionnaire que fut la Commune de Paris. Inlassablement, méthodiquement, il explore les archives et étudie avec la plus grande rigueur le moindre document, la plus petite lettre ou rapport de police, relève scrupuleusement les indices qui, confrontés à d'autres sources, lui permettront de nous aider à mieux comprendre la nature des débats qui agitèrent les belles figures dont il fait revivre la singularité. Ses articles, ses livres, vont au cœur de l'événement, suivent pas à pas les individus qui l'animèrent, cassant au passage des idées préconçues, prenant à contrepied les faiseurs de légende et rétablissant des vérités historiques, fût-ce au prix de quelques grincements de dents (les gardiens du temple ne manquent pas). Et c'est à chaque fois pour offrir à son lecteur une meilleure connaissance de cette réalité complexe qui constitua la valeur intrinsèque de la Commune. Il fait un travail de salubrité publique en dépoussiérant les poncifs et les cartons d'archives. Car ce chercheur obstiné ne s'avance et n'affirme que lorsqu'il peut, au terme d'une véritable enquête, textes à l'appui, nous indiquer le lieu précis où gît sa source – d'où l'importance chez lui des notes de bas de page, des annexes, et autres bibliographies exhaustives. On en connaît plus d'un qui seraient bien inspirés de faire montre d'autant de scrupules. Alain Dalotel éclaire l'histoire du mouvement révolutionnaire en mettant en lumière les plus infimes détails de l'engagement de ses « personnages ». Ils prennent vie au gré des anecdotes qu'il met en valeur avec la plus grande simplicité et dans un style littéraire limpide et plaisant. Ses meilleures sources, toujours extrêmement précises, sont, pour ce qui concerne Gabriel Ranvier, les rapports des indicateurs de police. D'ailleurs, dans cet ouvrage, les chapitres 3 et 4 sont certainement les plus intéressants. En tout cas, c'est dans leurs pages que l'on apprend le plus de choses. Et notamment à propos des querelles qui opposèrent les amis de Marx aux partisans d'un socialisme « antiautoritaire ». Les indicateurs font leur travail avec un zèle qui laisse songeur et qui, exhumé de la sorte, prend un relief tout particulier. Ils semblent en effet être présents partout, dans chaque groupe, à chaque instant et au cœur même de la plus anodine des conversations, jusque dans la plus secrète des intimités. Et grâce à eux, on découvre une réalité désolante. On peut y observer une pratique de l'abjection qui sans doute en préfigure bien d'autres. Le différend politique est le prétexte aux plus lamentables rumeurs, aux plus malveillantes des insinuations. La diffamation et l'attaque personnelle supplantent le débat. Il en ressort un profond malaise et une sensation pénible qui, par bien des côtés, donne la nausée. Gabriel Ranvier n'en est que plus attachant, plus humain. Et c'est en cela qu'Alain Dalotel a vraiment réussi son coup. On est en empathie. On souffre avec lui, on partage son désir de dépasser la médiocrité d'une lutte pour le pouvoir au sein de l'Internationale.

Pour conclure, notons simplement que l'éthique de Gabriel Ranvier, sa fidélité aux idéaux révolutionnaires, sont en soi un manifeste politique. Notons enfin qu'à la lecture de la description de ces pratiques, on se dit que la question du pouvoir se devrait d'être inlassablement réinterrogée. Le grand mérite des communards est de ne pas avoir eu la prétention de la clore une fois pour toutes, considérant sans doute que la posture digne d'un révolutionnaire est justement d'évaluer la cohérence éthique de sa pratique à l'aune de cette question. Et le grand mérite d'Alain Dalotel est de nous restituer avec une grande honnêteté intellectuelle le contexte historique et politique dans lequel se joua, au lendemain de la défaite de la Commune, l'essentiel de l'avenir du mouvement ouvrier. C'est précisément la pratique de la prise du pouvoir au sein de ses organisations qui donne du sens à des mots tels que trahison, contradiction, j'en passe et des meilleurs.

Jean Luc DEBRY



GABRIEL RANVIER 1828-1879
LE CHRIST DE BELLEVILLE
de Alain Dalotel
Editions Dittmar
186 p., 30 €

BULLETIN D'ABONNEMENT

Je m'abonne à *Gavroche* à partir du numéro 147

Un an (4 numéros) : 30 € – Étranger : 32 € (par avion)

Tarif spécial étudiant et chômeur : 20 €

Nom .... Prénom ....

Adresse ....

Code postal .... Ville ....

Adresser bulletin et titre de paiement à : Scoop Presse – Gavroche, BP 863, 27008 Evreux Cedex



L'amateur de livres

Voici une nouvelle liste d'ouvrages d'occasion disponibles à la vente. Nous remercions les lecteurs qui nous passent des commandes et rappelons que les prix que nous pratiquons sont très raisonnables... **Assurez-vous, toutefois, que les livres sont encore disponibles. Merci!**

- **Alem (Jean-Pierre), Enfantin le Prophète aux Sept Visages.** Pauvert 1963, cart. broché, 229 p. .... 15 €
- **Andreu (Pierre), Histoire des Prêtres Ouvriers.** Nouvelles Editions Latines 1960, broché 256 p. .... 15 €
- **Barrau (Th. H.), Conseils aux ouvriers sur les moyens d'améliorer leur condition.** Hachette 1864, relié toile, titres dorés, 302 pp. .... 30 €
- **Brau (Jean-Louis), Cours, camarade, le vieux monde est derrière toi !** *Histoire du mouvement révolutionnaire étudiant en Europe.* Albin Michel 1968, br. 346 p. ill. phogr. hors texte .... 25 €
- **Buhler (Alain), Petit Dictionnaire de la Révolution étudiante.** *Préface de G.Conchon, dessins de Cabu.* John Didier 1968, plaquette de 48 p. .... 20 €
- **Deléage (André), Petite Histoire de la Paysannerie française.** PUF Bibliothèque du Peuple 1942, plaq. de 64 p. .... 8 €
- **Dolléans (E.) et Dehove (G.), Histoire du Travail en France des origines à nos jours.** Mouvement ouvrier et législation sociale. Domat 1953-1955, 2 vol. br. (416 et 509 pp.) .... 70 €
- **Grenadou et Prévost, Grenadou paysan français.** Seuil Points 1966, 255 p. ... 8 €
- **Guérin (Daniel), Jeunesse du Socialisme libertaire.** *Essai.* Marcel Rivière 1959, 187 p. index .... 15 €
- **Guiraud (Gaston), P'tite Gueule.** *Roman autobiographique d'un syndicaliste (1881-1957).* Fasquelle 1938, 261 p. bel exemplaire .... 25 €
- **Hitte (Claude-Marcel), Le Socialisme-Etat ou le crépuscule de l'émancipation ouvrière.** Presse d'Europe 1981, 235 p. envoi .... 15 €
- **Louis (Paul), Le Syndicalisme Français d'Amiens à Saint-Etienne (1906-1922).** Félix Alcan 1924, br (non coupé) 235 p. ...... 20 €
- **Margueritte (Victor), Le Bétail humain.** *Série : Vers le bonheur.* Flammarion 1928, cart. éditeur 305 p. .... 15 €
- **Maulnier (Thierry), La Pensée Marxiste.** A.Fayard 1948, 224 p. (non coupe) est jointe une lettre manuscr A.S. de l'auteur ..... 15 €
- **Méline (Jules), Le Retour à la Terre et la Surproduction Industrielle.** Hachette 1905, rel. d. toile, 320 p. .... 35 €
- **Perdu (Jacques), La Révolte des Canuts 1831-1834.** Spartacus 1974, 100 p. .. 10 €
- **Reclus (Elisée), L'Evolution, la Révolution et l'Idéal anarchique.** P.V.Stock 1921, 296 p. br. (non coupe) .... 25 €
- **Rictus (Jehan), ... le Cœur populaire.** Eugène Rey 1914, 1er tirage, 224 p. rel. d. cuir dos à nerfs, bel exemplaire ..... 40 €
- **Rifkin (Jeremy), La Fin du Travail.** *Préface de Michel Rocard.* La Découverte 459 p. .... 8 €
- **Schmidt (Charles), Les Journées de Juin 1848.** Hachette 1926, 128 p. ... 15 €
- **Soboul (Albert), Paysans, Sans-Culottes et Jacobins.** Clavreuil 1966, 287 p. (non coupé) index (légèrement taché) ..... 35 €
- **Tailhade (Laurent), Imbéciles et Gredins (1895-1900).** La Maison d'Art 1900, broché, premier tirage, 293 p. bel exemplaire .... 50 €
- **Thorel (Guy), Chronologie du Mouvement Syndical Ouvrier en France 1791-1946.** Temps Présent 1947, 142 p. ... 20 €
- **Voyenne (Bernard), Mais où sont les Révolutionnaires.** Le Portulan 1946, 127 p. envoi à Maurice Schumann .... 20 €

LA COMMUNE

- **Dalotel (A.), Faure (A.) et Freiermuth (J.-C.), Aux origines de la Commune.** *Le mouvement des réunions publiques à Paris 1868-1870.* Maspero 1980, br. 375 p. .... 18 €
- **Dautry (J.) et Scheler (Lucien), Le Comité Central Républicain des vingt arrondissements de Paris (09/70 à 03/71).** *D'après les papiers inédits de Constant Martin et les sources imprimées.* Editions Sociales 1960 avec le concours du C.N.R.S. 269 p. fac simile de manuscrits, index 25 €
- **D'Ivry (A.), Les Menus Faits de la Commune (18 mars 1871) tirés de l'oubli.** *Par un Franc-Maçon.* Groupe Fraternel République, sans date, intéressante plaquette de 19 p. imprimée sur papier rose ...... 12 €
- **Dommanget (Maurice), Blanqui, la Guerre de 1870-71 et la Commune.** Domat 1947, br.180 p. couverture défraîchie. On joint un exemplaire de « Le Vétéran Socialiste » N°1 de Mars 1949 comprenant un article sur la Commune. ..... 40 €
- **Exposition d'Art et d'Histoire Ville de Saint-Denis 17 mars-26 Mai 1935, La Commune de Paris.** Catalogue avec un Avant-Propos de Lucien Descaves et une préface de Jacques Doriot, Député-Maire de Saint-Denis. Rare catalogue de cette première exposition 113 p. et 26 planches in fine. Parfait état .... 50 €
- **Grand Orient de France, Les Francs Maçons et la Commune de Paris.** Plaquette de 8 p. « émission du 4 avril 1971 sur France-Culture ». Nous joignons la plaquette du 2 mai 1971 : Pour un procès en révision de la Commune. Les 2 plaquettes .... 10 €
- **(Horeau (Hector)) L'Architecte et la Commune.** Cartonnage oblong coédité par le Conseil Général de Seine Saint-Denis et «l'Espace Européen» à l'occasion du 120e anniversaire de la Commune. 79 p. avec de nombreuses reproductions de dessins de Horeau. .... 20 €
- **Ollivier (Albert), La Commune (1871).** Gallimard 1939, S.P. 268 p. (non coupe) index, envoi, prospectus .... 15 €
- **Vincent-Leroy (Dr Françoise), Une Ambulance chirurgicale pendant la Commune.** *D'après les souvenirs inédits du Dr P.-E. Bidard-Huberdière, récit impartial d'un médecin royaliste qui ne cache pas sa sympathie pour certains chefs de ce mouvement populaire.* Très intéressant document paru dans la revue «Le Pays Bas-Normand» N°1 daté 1945 (paru en mai 1946), 144 p. .... 40 €

LIBRAIRIE FLOREAL

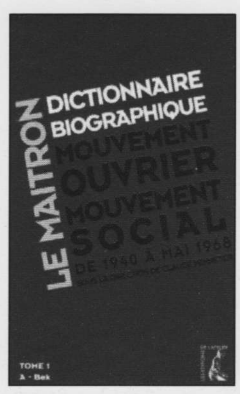
41, rue de la Harpe — 27000 EVREUX — Tél. 02.32.33.22.33

Nom: .... Adresse: ....

Je vous commande les livres suivants: ....

Auteur	Titre	prix
	Port et emballage prix forfaitaire	4,00 €
	Bon de commande et chèque à adresser à Librairie Floréal Total	

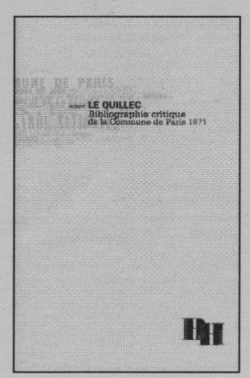
Le nouveau Maitron



Le premier tome de la nouvelle série du *Maitron* que nous vous annoncions dans *Gavroche* N° 144 (novembre-décembre 2005) est enfin disponible. Ce *Dictionnaire biographique, mouvement ouvrier, mouvement social* couvre la période 1940-1968 et comportera à terme 12 volumes de quelque 500 biographies chacun. Chaque tome s'accompagne d'un cédérom contenant environ 2000 notices, à travers lesquelles il est possible d'effectuer des recherches. Résultat d'un travail de fourmi effectué sous la direction de Claude Pennetier, ce premier tome laisse entrevoir une galerie de portraits plus ou moins fournis, d'hommes et de femmes, de militants plus ou moins connus. Tous ces récits de vies particulières s'ajoutent et dessinent les contours d'un mouvement social ample, aux formes variées. De A comme Abadie Bernard, né vers 1907, mort vers le 20 octobre 1968, sous-chef de gare à Toulouse, à Bek comme Békaert Jean, né le 2 mai 1915 à Tourcoing, mort le 26 février 2000 à Tourcoing, ouvrier dans le textile, puis manutentionnaire dans la chimie, en passant par Althusser, Aragon ou encore Aubrac, ce sont autant de petites histoires qui s'intègrent dans la grande.

Dictionnaire biographique, mouvement ouvrier, mouvement social, de 1940 à mai 1968, Tome 1, A-Bek, 448 p., 65 €, Les Éditions de l'Atelier.
www.maitron.org

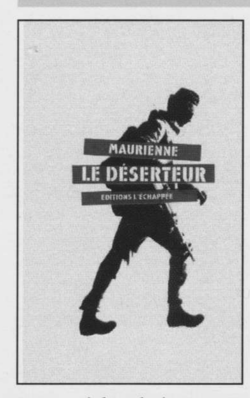
La bibliographie Le Quillec



« Mais pourquoi une révolution qui a duré 72 jours a-t-elle suscité un si grand nombre de publications ? C'est que l'événement, malgré sa brève existence, a eu une influence considérable sur le mouvement ouvrier français et international. » Marcel Cerf, auteur et coauteur de plusieurs publications sur la Commune, répond en même temps qu'il s'interroge dans la préface de cette seconde édition de la *Bibliographie* de Le Quillec.
L'auteur ne s'est pas contenté d'ajouter les parutions depuis 1997, année de la première édition, mais a entièrement revu et augmenté le contenu de ce dictionnaire des noms d'auteurs, d'ouvrages et de journaux : 5 000 entrées pour 2 600 en 1997. Mais, qu'on ne s'y trompe pas, il s'agit là d'une œuvre personnelle plus riche et plus intéressante qu'un dictionnaire. Bibliographie, oui, mais critique. Robert Le Quillec ne prive pas le lecteur de commentaires personnels qui montrent sa sympathie pour les acteurs de ces journées imprimées à jamais dans les mémoires.
Les lecteurs de *Gavroche* retrouveront au fil des pages des noms d'auteurs familiers avec des références aux articles parus, et même une appréciation très positive sur la revue.

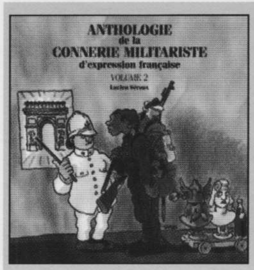
Bibliographie critique de la commune de Paris 1871.
Robert Le Quillec
La Boutique de l'Histoire
650 p. – 38 €

Le Déserteur
Maurienne



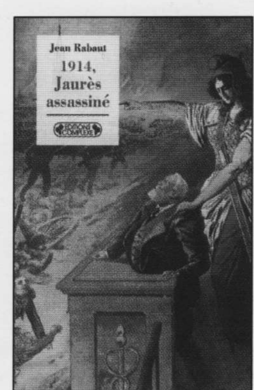
Paris, Éditions l'Échappée, 2005, 112 p., 10 €.

De son vrai nom Jean-Louis Hurst, l'auteur, fils de résistant, instituteur, puis officier pendant la guerre d'Algérie, déserte et rejoint le réseau d'aide au FLN de Francis Jeanson, puis le groupe « Jeune Résistance ». D'abord publié aux éditions de Minuit en 1960, le livre fut aussitôt interdit et saisi avant de circuler sous le manteau dans le milieu étudiant opposé à la guerre et favorable à l'indépendance algérienne. Dans ce petit livre, sorte de roman à clefs, il relate la formation d'une opposition à une guerre injuste qui se traduira par sa désertion, expliquant et justifiant cette position durant des événements où les choix moraux personnels étaient aussi des prises de positions politiques radicales. Préfaçant la réédition du livre en 1991, l'auteur annonçait d'une manière prémonitoire des débats et des interrogations d'actualité en soulignant que *« le vrai livre sur l'anticolonialisme reste à écrire »*, conjuguant *« l'irrépressible esprit d'insoumission de l'Occident et sa nostalgie du mariage avec l'autre monde »*, avant de conclure : *« Dans le contexte de momification morale et mentale actuel, il me paraît désespérément vital »*.



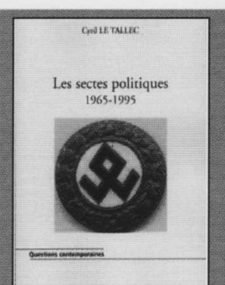
Anthologie de la connerie militariste d'expression française – Vol. 2
Lucien Seroux
287 p. – 13 €.
AAEL, 8 rue de Bagnolet, 31100 Toulouse
Voir présentation page 46.

1914, Jaurès assassiné
Jean Rabaut



Bruxelles, Complexe, 2005, 186 p.

Paru pour la première fois en 1984, cet essai ne se contente pas de présenter l'événement qui, symboliquement, signifia l'entrée en guerre d'un mouvement ouvrier se ralliant sur la tombe du leader socialiste assassiné à l'Union sacrée avec sa propre bourgeoisie, à l'encontre de ses proclamations pacifistes et internationalistes des années précédentes. Il revient aussi sur les positions de Jaurès devant la guerre, montrant comment il essaye de concilier son incontestable patriotisme avec un pacifisme réaffirmé malgré les rivalités entre les grandes puissances depuis la crise de Tanger (1905). Après sa mort et l'entrée en guerre, il présente aussi la querelle des héritiers, les socialistes ralliés à l'Union sacrée se disputant son héritage avec ceux qui s'y opposent, d'abord timidement, puis d'une manière de plus en plus résolue. Il s'intéresse également aux années vingt où Jaurès est porté au Panthéon, tandis que de nombreux monuments perpétuent son souvenir. Les querelles autour de son nom perdurent durant les années trente : les socialistes comme les néo-socialistes en passe de rallier le fascisme s'en réclament également, tandis que les communistes le critiquent violemment jusqu'au Front populaire… Un petit livre qui permet d'évoquer la fin d'une époque avec le tragique basculement du mouvement ouvrier dans la guerre ainsi que les aléas mémoriels autour d'un personnage devenu un mythe consensuel de la gauche française.



Les sectes politiques 1965-1995
Cyril Le Tallec

Paris, Éditions l'Harmattan, 2006, 152 p., 14 €.

Voici, après *Les sectes ufologiques* (voir *Gavroche* N° 144) le second tome de la série d'ouvrages consacrés aux mouvements sectaires au sein de l'Hexagone par Cyril Le Tallec. Le troisième volet portera sur le néo-druidisme. Une enquête fournie qui permet de se faire une idée assez précise des sectes et de leur rôle tout à fait dangereux pour la société civile et la démocratie. L'étude montre comment ces sectes nées de la récupération de Mai 68 ou, au contraire, du retour de la morale, ont conduit des jeunes vers des impasses idéologiques.


HTTP:WWW.MAC-GRAFFITI.NET